

# BULLETIN DU MUSÉE BASQUE

Des selon le rôle plus ou moins euphoni-  
que qu'ils devaient jouer. ~~Le son de /a~~  
~~est celui qui se prononce par le mouvement~~  
le plus naturel de la bouche; aussi entre-t-il  
dans les premiers mots que prononcent  
les enfants dans toutes les langues. Des igno-  
rants prétendent que tous les mots basques  
se terminent en a. Il n'en est rien. Les  
basques placent l'article à la fin des  
mots, et il arrive que dans les mots  
et au nominatif.

n° 188



EUSKAL MUSEOAREN ADIXKIDEAK  
SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE BASQUE

Pour naviguer facilement dans ce document, vous ferez apparaître le volet "plan" ou "signets". Vous accéderez ainsi au sommaire et vous pourrez, en cliquant sur l'article que vous souhaitez consulter, y accéder directement.

Pour profiter au mieux des doubles-pages, nous vous recommandons l'affichage sur deux pages.

Bonne lecture!

## Information aux auteurs

Le Service Commun de la Documentation de l'Université Bordeaux Montaigne (SCD UBM), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, l'UMR IKER et la Société des Amis du Musée Basque, procédera à la numérisation du *Bulletin du Musée Basque*, de 1926 à 2000.

Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par le SCD seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais des sites suivants :  
1886, Gallica (BnF) et Bilketa (ville de Bayonne).

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir se faire connaître en cas d'opposition à ce projet.

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans le *Bulletin du Musée Basque* n° 188, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants droit, le SCD de l'UBM procédera à la mise en ligne des volumes numérisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, le SCD de l'UBM s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants droit de ce dernier.

Ce numéro bénéficie du soutien de / Ale honen babesleak dira :



A.MA.TRA





## AITZINSOLAS

*Pirenetako Hitzarmenari eskaini Boletinak ukan duen arrakastak bultzaturik, Idatz Batzordeak lan egin du zenbaki hau ere erakargarria izan dadin.*

*Euskal Museoak aitzina dirdira dezan, artikulu nagusietarik bat Utile ontziari eskaini zaio. Baionan eraikia eta armatua, Tromelin-en hondatu zen 1761an. Artikuluaren idazlea Max Guérout da, 2017ko uda honetan "Tromelin, esklabo ahantzien ugarte" titulu pean eginen den erakusketaren eratzaila.*

*Tromelin gaur-gaurkoa da ! 2017 urte hastean eztabada izan da Parlamentuan : km<sup>2</sup> bat daukan atoll frantsesa, Ozeano Indianoan La Réunion ugartearen iparraldean galdu horren jabetza eskatzen du Maurice ugarteak.*

*Parisetik Baionarat, diplomaziak lekua uzten diote historiari eta arkeologia indusketeri.*

*Indusketak aipu dira ere Gilles Parent, Jean Lafaurie (†) eta Jean-Bernard Feillouren estudioetan. "Baztan ipar eguzkialdeko metalki ustiapenak" dituzte ikergai, jakin-minak soilik dituela akulatzen eta ez urre-mia bilaketak, Ezpeleta eta Itsasuko bazter horietan bezala.*

**2** *Museo aldean, Iban Larrandaburuk Jean-Martin Hiribarren-en (1810-1870) literatua erromantikoa ezagutarazten digu, Baionako Gaztelu Berrian begiratuak diren esku-idatzieri esker. Beste bi bilaketa jakingarri aurkezten zaizkigu, bat Anne-Marie Lagardena : "Izenaren eraketa lehengo Euskal munduan", eta Gérard Eder-ena : "Bazkazaneko eta Altzietako Jondoni Mikelen irudien konparaketa".*

*Jakin dugu nortasun handiko Pierre Charritton zendu dela. Hazpandarra, teologian eta euskal ikasketetan doktore, euskaltzaina, euskal kulturaren entziklopedia biziduna. Euskal Museoaren Boletinean esku-hartu zuen Pierre Broussain, Georges Lacombe eta Jean Etcheparen arteko eskutitzak publikatuz. Hauek izan ziren euskarari buruzko bide-erakusleak 1903-1930 arteko kultur borborikan. Bere gidarietarik zuen Lafitte kalonjeaz ere idatzi zuen. Gainera txosten bat eman zuen XVII. mendeko esku-idatzi batez : "Meditacione cerurat heltceco baitezpadacoac", berari ere zerurateko bidea erakutsi ziona.*

Maritxu  
ETCHANDY

Euskal Museoaren  
Adiskideen  
Elkarteko  
presidentea



## ÉDITORIAL

Maritxu  
ETCHANDY

Présidente  
de la Société  
des Amis  
du Musée Basque

Dopée par la réussite du dernier *Bulletin* consacré au “Traité des Pyrénées”, l’équipe du comité de rédaction a travaillé pour que ce numéro soit, aussi, digne d’un grand intérêt.

Fidèles à notre souhait de participer au rayonnement du Musée Basque et de l’histoire de Bayonne, un des principaux articles est “La flûte l’*Utile*, construite et armée à Bayonne, naufragée à Tromelin en 1761” dont l’auteur, Max Guéroul, n’est autre que le commissaire de l’exposition de cet été 2017 : “Tromelin, l’île des esclaves oubliés”.

Tromelin n’en finit pas de faire l’actualité ! Au cœur d’un débat au Parlement en ce début d’année 2017, cet atoll français d’un km<sup>2</sup> environ, perdu dans l’océan Indien au nord de La Réunion, est aujourd’hui revendiqué par sa voisine l’île Maurice. De Paris à Bayonne, la diplomatie fait place à l’histoire et aux fouilles archéologiques !

De fouille, et d’actualité, il en est encore question avec l’article des chercheurs Gilles Parent, Jean Lafaurie (+) et Jean-Bernard Feillou qui poursuivent leur étude sur les “Exploitations minières du nord-est Baztan”. La passion, ici toute scientifique, ne risque pas de créer d’opposition comme celle de la recherche minière aurifère qui refait surface autour d’Espelette et d’Itxassou.

Côté musée, Iban Larrandaburu nous fait découvrir la littérature romantique de Jean-Martin Hiribarren (1810-1870) grâce aux manuscrits conservés au Château Neuf. Deux autres recherches fort différentes sont proposées par Anne-Marie Lagarde, “La fabrique du nom dans le monde basque ancien”, et par Gérard Eder qui compare les deux “Saint Michel” de Bascassan et d’Alciette.

Nous venons d’apprendre qu’une figure du Pays Basque vient de s’éteindre en la personne de Pierre Charriton. Originaire d’Hasparren, docteur en théologie et en études basques, créateur d’un dictionnaire basque-français, académicien de la langue basque, il était une encyclopédie vivante de la culture basque. Il participa activement au *Bulletin du Musée Basque* en publiant, de 1982 à 1996, les lettres croisées de Pierre Broussain, Georges Lacombe et de Jean Etchepare, les pionniers de l’étude sur la langue basque, et mettant ainsi en valeur le bouillonnement intellectuel de l’époque (1903 à 1930). Il écrivit également sur un autre de ses mentors, le chanoine Lafitte.

Enfin, son compte rendu d’un manuscrit basque du xvii<sup>e</sup> siècle, “Méditations essentielles pour gagner le ciel” / “*Meditacione cerurat heltceco baitezpada-coac*”, lui a montré le chemin du ciel. *Bihotz-bihotzetik* !

## SOMMAIRE

- 2 **AITZINSOLAS - ÉDITORIAL**  
Maritxu ETCHANDY
- 5 **LA FLÛTE L'UTILE, CONSTRUITE ET ARMÉE À BAYONNE,  
NAUFRAGÉE À TROMELIN EN 1761**  
Max GUÉROUT
- 47 **JUAN-MARTIN HIRIBARREN-EN IDAZLANAK :**  
**EUSKAL BELAUNALDI ERROMANTIKOAREN LEKUKOTASUNAK**  
Iban LARRANDABURU
- 63 **EXPLOITATIONS MINIÈRES DU NORD-EST BAZTAN**  
Gilles PARENT, Jean LAFAURIE (†), Jean-Bernard FEILLOU
- 79 **LA FABRIQUE DU NOM DANS LE MONDE BASQUE ANCIEN**  
GENÈSE SOCIALE, ÉMERGENCE ET CARACTÉRISTIQUE DU NOM (2<sup>e</sup> PARTIE)  
Anne-Marie LAGARDE
- 93 **LES "SAINT MICHEL" DE BASCASSAN ET D'ALCIETTE**  
Gérard EDER
- 99 **PIARRES CHARRITTON (1921-2017)**  
**EUSKALDUN GIZA METEORO GORI GORI**  
Manex PAGOLA
- 101 **ARGAZKI ARGITARATU**  
Audrey FARABOS

## LA FLÛTE L'UTILE, CONSTRUITE ET ARMÉE À BAYONNE, NAUFRAGÉE À TROMELIN EN 1761

Max GUÉROUT(\*)

Le naufrage en 1761 de la flûte *l'Utile* dans l'océan Indien sur l'île de Sable (maintenant nommée Tromelin), a défrayé la chronique après l'abandon des esclaves malgaches qu'elle transportait, dont les plus chanceux survécurent pendant quinze ans avant d'être secourus. Cet article retrace la construction et l'armement du navire de la Compagnie des Indes à Bayonne dans le contexte troublé de la guerre de Sept Ans. Il accompagne l'exposition "Tromelin, l'île des esclaves oubliés" présentée au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne pendant l'été 2017.

5

*1761ean Utile itsas-ontzia hondoratu zen Ozeano indianoan, Sable ugartean (gaurregun Tromelin deituan). Berri horrek eztabada sortu zuen, ontziak zeramatzan esklabo malgaxak beren gisa utziak izan baitziren, nahiz-eta heietarik zenbaitek hamabost urtez bizirik iraun zuten sokorrituak izan aitzin. Artikulu hunek kondaten du nola Indietako Konpainiaren untzi hori Baionan egina eta armatua izan zen, Zazpi Urtetako Gerlaren ingurumen nahasian. 2017ko udan Euskal Erakustokian aurkeztuko den "Tromelin, esklabo ahantzien ugartea" deitu erakusketa lagunduko du.*

### ■ Préambule

Le texte qui suit fait partie du travail de recherche historique effectué en même temps que les fouilles archéologiques sous-marines et terrestres menées sur l'île de Tromelin par le Groupe de recherche en archéologie navale (GRAN) et l'Institut national de recherche archéologique préventive (INRAP) pour élucider les conditions de survie des esclaves malgaches qui furent abandonnés pendant quinze années sur l'île, après le naufrage de *l'Utile*. L'ensemble de ces recherches a constitué la substance de l'exposition itinérante intitulée "Tromelin, l'île des esclaves oubliés" conçue par le musée d'histoire de Nantes, Château des ducs de Bretagne. Présentée successivement à Nantes, à Lorient par le musée de la Compagnie des Indes, à Bordeaux au musée d'Aquitaine, et en même temps sous la même forme à La Réunion au musée Stella Matutina de Saint-Leu, cette exposition sera à Bayonne du 15 juin au 5 novembre 2017.

### ■ Introduction

Le 1<sup>er</sup> mai 1760 l'*Utile*, navire de charge de la Compagnie française des Indes orientales, franchit la barre de l'Adour pour gagner le mouillage du Passage en Espagne. Nul ne prévoit alors ce que seront son destin et celui de son équipage, nul non plus n'imagine que le voyage qui s'annonce sera à l'origine d'un drame qui marquera l'histoire de l'océan Indien.

Parvenu à l'île de France, l'*Utile* est envoyé à Madagascar pour y quérir des vivres. Contrairement aux habitudes, il lui est demandé de ne pas en ramener d'esclaves, car on craint un blocus de l'île de France et on manque de vivres. Le capitaine de l'*Utile*, Jean Lafargue, enfreint cependant ces ordres et achète 160 esclaves malgaches qu'il compte débarquer à l'île Rodrigue. Pour gagner cette île, il emprunte une route inhabituelle. À la suite d'une erreur de navigation, il s'échoue dans la nuit du 31 juillet 1761 sur l'île de Sable, îlot découvert en 1723 par la *Diane*, autre vaisseau de la Compagnie des Indes.

Dix-huit marins sont noyés et avec eux près de soixante-dix Malgaches, ces derniers parqués dans la cale dont les panneaux avaient été cloués, ne seront pas libérés et devront attendre que le navire se disloque pour se sauver.

L'île de Sable est un îlot semi-désertique qui ne mesure qu'un km<sup>2</sup>, il émerge de 8 m au-dessus des flots et n'abrite qu'une maigre végétation. Les naufragés ayant rapidement creusé un puits et trouvé une eau saumâtre mais buvable qui assure leur survie, entreprennent la construction d'une embarcation de fortune. Deux mois après le naufrage, le 27 septembre 1761, cet esquif baptisé *Providence* quitte l'île et gagne Madagascar, mais faute de place les esclaves malgaches ne sont pas embarqués. Un secours rapide leur est promis, cette promesse ne sera pas tenue. Quinze ans plus tard les rescapés, sept femmes et un bébé de huit mois, seront enfin secourus par la *Dauphine*, une corvette de la Marine royale commandée par l'enseigne de vaisseau Jacques-Marie Lanuguy de Tromelin.

Autour de cette histoire dramatique, un projet de recherche historique et archéologique s'est développé depuis 2005 jusqu'à présent. Il a donné lieu à quatre campagnes de fouilles archéologiques sous-marines et terrestres et à de nombreux ouvrages scientifiques et de vulgarisation ainsi qu'à une exposition itinérante qui a fait étape au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne. L'*Utile* construit puis armé à Bayonne a bien entendu un lien très fort avec la ville, mais au-delà, avec la région environnante car nombre de marins qui y étaient embarqués en sont originaires. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes attachés à retracer la construction et l'armement du navire au cours d'une période qui s'étend de 1756 à 1760.

### ■ 1 - Construction

Deux flûtes l'*Utile* et l'*Adour* ont été construites pour la Marine royale, dans l'arsenal de Bayonne, au commencement de la guerre de Sept Ans (1<sup>er</sup> mai 1756 – 10 février 1763).

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Le marché est passé par la Marine royale le 7 septembre 1756 à deux constructeurs : Geoffroy et Ducros qui ont déjà entrepris la construction au même endroit de deux frégates de 550 tonneaux (tx), l'*Hermine* et l'*Opale* qui seront terminées respectivement en septembre et en octobre 1757.

Deux frères Geoffroy sont connus comme constructeurs des vaisseaux du Roi à cette époque : Jean, l'aîné et Mathurin Louis, le cadet. La découverte d'une procuration signée par Mathurin Louis devant Roger Labordette, notaire à Bayonne, atteste sa présence à Bayonne en juin 1760. À défaut de document mentionnant la présence de Jean, nous ne retiendrons que celui de Mathurin Louis comme constructeur des deux frégates et de nos deux flûtes.

### 1.1 - Mathurin Louis Geoffroy

Plusieurs navires de la Marine royale ont été construits auparavant par Mathurin Louis Geoffroy<sup>1</sup>. Le premier navire connu, la frégate la *Mutine*, a été construit à Brest avec son frère, de mars 1744 à mars 1745. Après cette première expérience familiale, il construit seul six bâtiments :

- les gabares *Esturgeon* et *Macreuse*, 230 tx, 4 puis 10 canons, à Brest en 1746 ;
- la frégate *Thétis*, 450 tx, 24/26 canons, à Brest de 1751 à 1752 ;
- la frégate *Héroïne* identique à la précédente, à Brest de 1752 à septembre 1753 ;
- le vaisseau *Bienfaisant*, 1 100 tx, 64 canons, à Brest de novembre 1752 à février 1756 ;
- la frégate *Améthyste*, 526 tx, 30/32 canons, à Brest de mars 1753 à novembre 1754.

Les archives danoises<sup>2</sup> conservent le plan d'une flûte de 450 tx, le *Feigning*, daté de 1760 au Havre de Grâce et signé Geoffroy qui est l'œuvre de l'un des deux frères.

Pendant son séjour à Bayonne Mathurin Louis dessine également les plans d'un certain nombre de navires corsaires dont nous identifions les propriétaires dans une procuration signée devant le notaire Roger Labordette<sup>3</sup> le 24 juin 1760, sans doute au moment où il va quitter Bayonne. Ces propriétaires sont :

- Joseph Candeau, négociant de Bayonne, qui lui doit 600 livres ; nous savons que ce dernier a fait construire à Bourg Saint-Esprit, par Joseph Laporte, une frégate de 130 tx nommée *Judith* qu'il déclare le 28 janvier 1757<sup>4</sup>, puis aux allées Boufflers par Laurent Duluc dit Lavigne, une goélette de 70 tx nommée l'*Angélique* qu'il déclare le 15 novembre 1759<sup>5</sup> et enfin à Saint-Jean-de-Luz par le Sieur Detcheverry, un corsaire de 40 tx nommé *Saint-Joseph* (armé en guerre, capitaine Marsaux Siziart) déclaré le 6 décembre 1759<sup>6</sup>.
- Jean-Baptiste Bacqueville, négociant de Bayonne, qui doit quant à lui 400 livres ; il a fait construire à Bourg Saint-Esprit par Salvat Gassis, une frégate de 160 tx, nommée *Pallas*, (armée en course, capitaine Salvat Balanqui) déclarée le 15 octobre 1759<sup>7</sup>.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Il dessine aussi pour Jean Hargous, les plans du *Machault*, une frégate de 550 tx construite en 1757 à Bayonne, appartenant à Pierre Desclaux de Bordeaux<sup>8</sup>.

Le 5 décembre 1760 sont déposés à Bayonne les statuts d'une compagnie pour l'armement d'une frégate nommée la *Diane*, construite sur les plans de M. Geoffroy.

Ducros ne pouvant pas honorer le marché qu'il a conclu pour la construction de l'*Utile* et de l'*Adour*, transfère la commande à un maître constructeur de Bayonne nommé Étienne Miressou sous caution du sieur Bourdette. On se trouve donc dans le cas d'un navire construit en suivant les plans et sans doute les directives d'un constructeur habituel de la Marine royale assisté d'un maître constructeur qui connaît bien les ressources et les habitudes locales.

### 1.2 - Étienne Miressou

Étienne Miressou (1717-1792) appartient, comme c'est souvent le cas dans cette profession, à une lignée de charpentiers constructeurs de navires<sup>9</sup>. Son père, Pierre (1677-1757), charpentier de navires, a obtenu de la ville de Bayonne, en 1739, un terrain sur les allées Boufflers, au bord de l'Adour. Le fils d'Étienne, prénommé Pierre, né le 29 avril 1750, sera lui aussi constructeur de navires tout comme son petit-fils également prénommé Pierre (1783 – vivant en 1830). C'est sans doute le premier des deux qui construit le brick le *Joseph*, dont la mise à l'eau a lieu le 5 octobre 1808<sup>10</sup>.

Dans les documents de l'Amirauté de Bayonne puis de Guyenne, Étienne Miressou apparaît, en 1759, comme "Maître constructeur de navires de Bayonne" puis, en 1783, comme "Maître charpentier et constructeur de navire de Bayonne". (Annexe 1)

### 1.3 - Les caractéristiques de l'*Utile*

Les deux flûtes sont commencées en janvier 1758 dans l'arsenal de la Marine, ou comme le précise l'enregistrement des navires devant l'Amirauté de Bayonne : "[...] dans son Parc, Scis au Bourg Saint-Esprit" ; elles seront achevées en avril 1759. Leur lancement interviendra le 24 mai 1759 ; avant le 25 septembre 1759 elles sont cédées par le Roi à la Compagnie des Indes orientales<sup>11</sup>. Les archives de l'arsenal de Bayonne ont été perdues, nous n'avons retrouvé aucun plan des navires qui y ont été construits.

Il est fréquent que les navires de charge, et parfois les frégates, soient construits par paire à l'identique, mais ici à la lecture des documents de la Compagnie, l'incertitude s'installe de prime abord. L'un des rôles d'équipage de l'*Utile*, établi au départ du Passage, comporte une brève description du bâtiment et indique son tonnage : "La flûte l'*Utile* armée à Bayonne [...] la flûte l'*Utile* de la C<sup>ie</sup> des Indes de 800 tx bâtie à Bayonne en l'année 1759. Armée de 28 canons, 2 perriers [...] Tirant d'eau 15 pieds et non chargée 9 pieds 2 pouces, 2 gailards, appartenant à la C<sup>ie</sup> sous le commandement de Mr de La Fargue pour aller aux Indes avec 6 mois d'avances qui doivent courir du jour de la sortie de la rivière, le 1<sup>er</sup> May 1760."

## ÉTUDES ET RECHERCHES

### ANNEXE 1

En 1757, Étienne Miressou construit la frégate *Mélampe* de 700 tx pour Delagrave. Après les deux flûtes, il construira en 1759 "au bas de la Citadelle de Bourg Saint-Esprit sise au Bourg Saint-Esprit et près de la rivière l'Adour" pour le compte de Jean Detcheverry Galant, capitaine de navire, un senu du port de 90 tx baptisé *Notre Dame* (de Bayonne).

Le 21 octobre 1760, un acte notarié nous apprend qu'il doit 4 862 livres au sieur Cunier, un charpentier qui a participé sous sa direction à la construction du *Miquelet*, corsaire appartenant au sieur Meyrac qui à la fin du mois d'octobre est prêt à appareiller.

Le 23 octobre 1762, il obtient l'autorisation de construire une cayenne\* sur les allées Boufflers. La même année il participe à l'adjudication du marché de construction de la frégate la *Bayonnaise* qui est construite pour le Roi aux frais de la ville de Bayonne. Il est le premier à enchérir pour la somme de 30 000 livres mais le marché que se disputent les maîtres constructeurs, Étienne Miressou, Laporte, Dulaurens et Salvat Gassis, est finalement adjugé à ce dernier pour la somme de 22 000 livres.

En 1766, il construit la goélette *Notre-Dame de Conception* du port de 80 tx pour un négociant de Saint-Sébastien. La même année un incendie détruit les cayennes des allées Boufflers, le ministre de la Marine interdit leur reconstruction. Toutefois une pétition signée par les constructeurs, dont Miressou, et les échevins de la ville fera revenir le ministre sur sa décision.

En 1775, il construit le *Dauphin*, 400 tx de Bordeaux pour J. Bourdette.

C'est également lui qui entreprend en 1780, la construction de la barque le *Voyageur* de 75 tx.

En 1782, il prend en charge la construction du *Léopard* de 500 tx pour un négociant d'Ostende.

En 1783, l'*Anonime*, frégate de 350 tx de port, est construite aux allées Boufflers pour Pierre Sers et Barbier.

En 1784, il construit toute une série de bâtiments :

- la *Providence*, brigantin de 90 tx de port, construit aux allées Boufflers pour Pierre Canégie cade ;
- la *Princesse Royale des Asturies*, frégate de 250 tx de port, construite aux allées Boufflers, pour Basterreche et Fourcade qui vendent la coque (le "casque") à Basilio Cannandy Cubillas, capitaine de navire à Gijón ;
- le *Sultan*, brigantin de 160 tx, construit en bas de la Citadelle pour Jean Gabarret ;
- le *Saint-François*, brigantin de 160 tx de port, construit aux allées Boufflers, pour Pierre Dubuc Labadie pour le compte de Francisco Rodriguez négociant de Gijón ;
- le *Neptune*, frégate de 330 tx de port, construite au bas de la Citadelle pour Jean Joseph Cazenove, négociant de Bayonne, vendue le 3 janvier 1784 au sieur Lalanne pour le compte des sieurs Caen et Marchoine\*\* négociants au Havre de Grâce.

En 1785, il construit *Le Nom de Dieu* de 75 tx pour Duluc Dabadie et en même temps *Le Lion* de 280 tx pour Duluc Dabadie et Laborde, armateurs à Bayonne.

En 1787, il construit aux allées Boufflers, le brigantin *Bayonnais* du port de 140 tx pour E. Chalot.

\* Cayenne : petite construction destinée aux charpentiers de navires qui y déposaient leur matériel.

\*\* Le *Neptune* sera armé en 1790 pour la traite négrière. Mettas le cite (N° 2819) : *Neptune* de 242 tx, 26 hommes d'équipage, capitaine Antoine Leborgne, armateurs Decaen et Morchoine, départ du Havre le 23 novembre 1790 ; Gorée du 18 au 21 décembre 1790 ; îles de Loos le 27 décembre 1790 où sont embarqués 519 noirs ; départ le 25 mai 1791 ; Saint-Marc du 9 juillet 1791 au 12 octobre 1791 ; retour au Havre le 2 décembre 1791.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

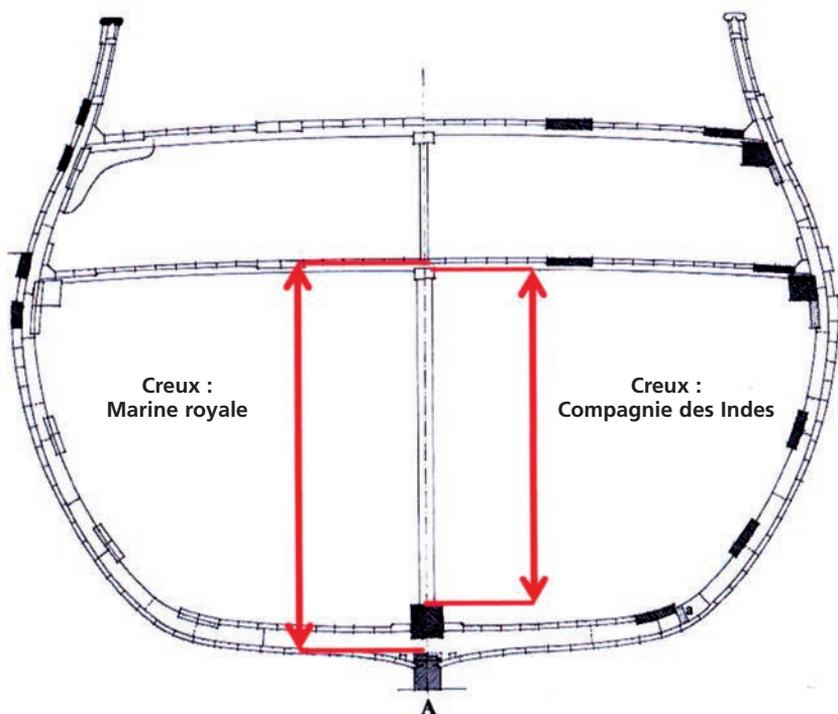
Quant aux proportions de l'*Adour* elles figurent dans le rôle de désarmement établi au retour de son premier voyage, le 15 janvier 1762, son tonnage y est précisé : "Percée pour 18 canons de 6, du port de 600 tx".

Dans la liste manuscrite des vaisseaux de la Compagnie établie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*Utile* apparaît pour 500 tx et l'*Adour* pour 600 tx.

Fort heureusement plusieurs documents inédits trouvés dans les archives de l'Amirauté de Bayonne nous ont permis d'y voir plus clair et surtout de confirmer que les deux navires sont bien identiques. Au moment de l'enregistrement des deux navires par leurs armateurs, le 17 avril 1760, ils sont décrits comme ayant un port d'environ 800 tx. Par contre, le lendemain, lors de l'enregistrement du congé des capitaines<sup>12</sup> ils sont déclarés pour un port de 680 tx.

Si on lit plus précisément ces deux documents on s'explique mieux cette différence. Le port de 800 tx est celui de la flûte construite pour et selon les règles de la Marine royale, et celui de 680 tx est le port calculé selon les règles de la Compagnie des Indes, en effet les règles de jauge ne sont pas les mêmes pour un navire de guerre, fut-il de charge, et un navire de la Compagnie. L'*Utile* a été à nouveau jaugé avant son départ par le sieur Simonin, jaugeur pour la somme de 6 livres. Il est probable que les jauges ultérieures effectuées par la Compagnie ramèneront ce chiffre à 600 tx comme l'indiquent divers documents établis par cette dernière.

10



**Fig. 1**  
Comparaison des mesures du creux entre vaisseaux de la Marine royale et bâtiments de la Compagnie des Indes.  
Dessin de M. Guérout.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Les formules de jauge sont nombreuses, nous savons que celles qui sont utilisées par la Marine royale ne sont pas les mêmes que celles en usage pour la Compagnie des Indes. L'une des mesures prise en compte dans ces formules, le creux, n'est pas mesurée de la même manière dans les deux cas. Pour un navire de guerre, le creux est mesuré verticalement entre la face supérieure de la quille et le milieu de la face supérieure du maître bau (bau du maître couple) (Fig. 1). Pour les navires de commerce en général et ceux de la Compagnie en particulier, il est nécessaire d'évaluer la capacité effective de la cale, le creux est mesuré entre le dessus de la carlingue et la face inférieure du maître bau. Le creux mesuré de cette manière est bien entendu inférieur d'une longueur égale à la somme des épaisseurs du bau, du pied de la varangue et de la carlingue.

Prenons la formule utilisée pour le calcul de la jauge selon les règles de la Compagnie dont le résultat est le plus proche du chiffre indiqué. Elle consiste à multiplier la longueur exprimée en pieds de l'étrave à l'étambot, par la largeur au maître couple (hors des membres), par le creux, le tout divisé par un coefficient compris entre 90 et 100, nous verrons que le coefficient utilisé par la Compagnie est égal à 100.

Les chiffres dont nous avons besoin se trouvent dans la pièce n° 10, citée en annexe 2.

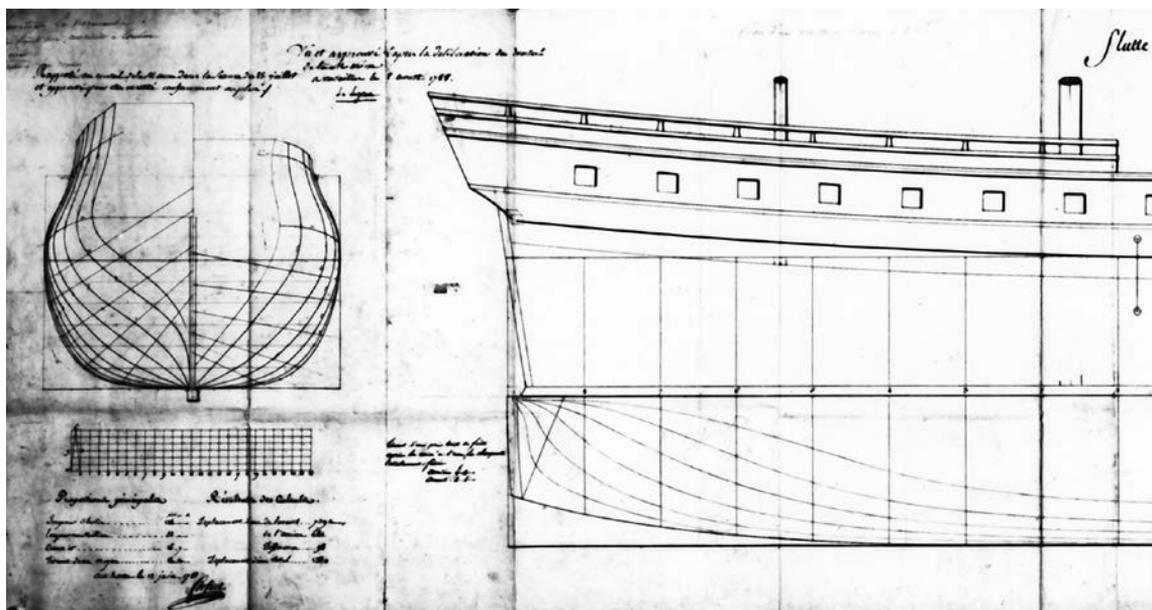
Le résultat est donc  $133,9 \times 29,5 \times 17,1 / 100 = 675 \text{ tx}$

Si on utilise maintenant le creux selon les règles de la Marine royale on obtient la formule :  $133,9 \times 29,5 \times 17,7 / 90 = 776 \text{ tx}$

On voit que la confusion provient du transfert des navires de la Marine royale à la Compagnie des Indes et qu'en ce qui concerne l'*Utile*, elle ne sera jamais vraiment réglée.

Avoir la certitude que les deux navires sont identiques est pour nous d'une grande importance. En effet l'*Utile* ayant été armé à Bayonne et s'étant perdu à son premier voyage nous ne disposons pas aux archives de Lorient des nombreux documents établis par la Compagnie au moment du désarmement. Par contre les documents concernant l'*Adour* sont très nombreux<sup>13</sup> car ce bâtiment a effectué trois voyages dans l'océan Indien. Nous allons donc pouvoir nous appuyer sur ces derniers en particulier ceux qui concernent son désarmement à son retour à Lorient le 15 janvier 1762 à l'issue de son premier voyage.

Notre horizon étant maintenant dégagé, il n'est pas inutile avant d'examiner les caractéristiques du navire, de donner quelques précisions concernant les flûtes. La flûte est un navire de charge d'origine hollandaise qui commence à équiper la Marine royale vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Ces premières flûtes dites "à cul rond" ont des flancs arrondis, rentrants et un pont étroit<sup>14</sup>. Les varangues (donc le fond de la coque) sont plates selon le profil habituel des navires hollandais. À ces flûtes à cul rond succèdent vers 1720 des flûtes à poupe carrée, toujours utilisées comme transports, magasins ou navires hôpital. Leur apparence extérieure est celle d'un vaisseau de guerre qui en impose plus que ne le



faisaient les flûtes à cul rond reconnues de loin comme navire de charge et trop souvent attaquées. Bien que disposant de deux ponts équipés de sabords, la ligne basse (1<sup>er</sup> pont) n'était pratiquement jamais armée offrant en dégageant la batterie une meilleure capacité de transport.

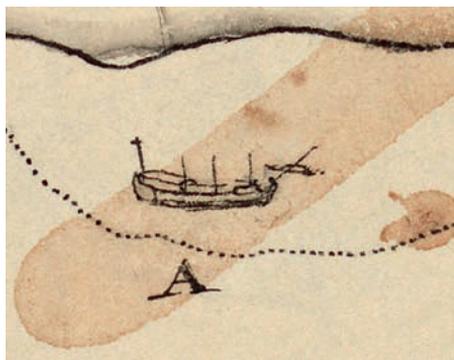
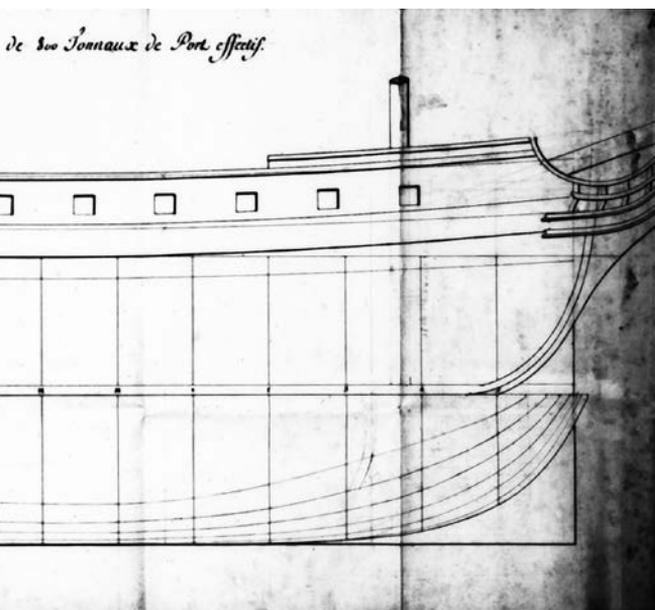
Un vaisseau de guerre est dit parfois armé en flûte, cela signifie qu'il a été partiellement ou complètement transformé en navire de charge en débarquant une partie plus ou moins grande de son artillerie. Le tirant d'eau de la flûte ne figure pas sur le dossier de désarmement de l'*Adour* (Annexe 2) mais nous avons vu plus haut que celui de l'*Utile* au moment de son départ était de 15 pieds à pleine charge pour un tirant d'eau lège de 9 pieds 2 pouces.

L'un des plans de l'île de Sable établi après le naufrage de l'*Utile* comporte un croquis (Fig. 2) qui donne une bonne idée de ses formes générales que l'on peut comparer au dessin d'une flûte de 800 tx (Fig. 3).

De prime abord on peut remarquer que ces flûtes ont bien été construites à l'origine pour le Roi et non pour la Compagnie, il n'est pour cela que de considérer le rapport longueur sur largeur au maître bau : l'allongement, qui est ici de 4,61.

Même si à cette époque les choses sont en train de changer, c'est la valeur de l'allongement qui distingue les flûtes de la Marine royale de celle de la Compagnie. La Compagnie privilégie la capacité de transport, ses navires, pour une longueur donnée, sont plus larges, plus ventrus ; alors que la Marine royale, en construisant des navires plus allongés, plus "fins", privilégie la marche (plus grande vitesse et moindre dérive) dans la mesure où les flûtes sont appelées à suivre les escadres et ne doivent pas retarder les vaisseaux.

## ÉTUDES ET RECHERCHES



**Fig. 2**  
Croquis représentant l'Utile.  
BNF – Cartes et Plans,  
SH18°/pf222/D7 pièce 1.

**Fig. 3**  
Plan d'une flûte de 800 tx.  
Extrait de J. Boudriot, 1991.

### ANNEXE 2

Le dossier de désarmement de l'Adour permet de connaître ses proportions et par conséquent celles de l'Utile : Pièce n° 10

Proportions de la flûte l'Adour	Pieds	Pouces	Mètres
Longueur de l'étrave à l'étambot .....	136.....		44,18 m
Longueur de la quille .....	126.....		40,93 m
Largeur hors des membres .....	29.....	6 .....	9,42 m
Creux de la calle de dessus le vegre*			
sous les baux .....	11.....	11 .....	3,55 m
Hauteur d'entrepont sous les baux .....	5.....	2 .....	1,67 m
Hauteur du gaillard d'arrière à l'entrée .....	4.....	9 .....	1,54 m
Hauteur du gaillard d'arrière derrière .....	5.....	3 .....	1,70 m
Hauteur du gaillard d'avant à l'entrée .....	4.....	8 .....	1,52 m
Hauteur du gaillard d'avant derrière .....	4.....	9 .....	1,54 m
Hauteur de la dunette à l'entrée .....	5.....		1,62 m
Hauteur de la dunette derrière .....	5.....	3 .....	1,70 m

Percée pour 18 canons de 6

Du port de **600 tx**

Armée d'un canot et d'une yole

Valeur de la coque

70 000 livres

\* Pour vaigre

## ÉTUDES ET RECHERCHES

À la même époque, les flûtes de même tonnage que l'*Utile*, construites pour la Compagnie par ses constructeurs attitrés, Cambry et Lévêque, ont ainsi un allongement réduit. Au contraire Blaise Ollivier et Groignard, constructeurs de la Marine royale qui dessinent respectivement le *Chameau* et la *Baleine* pour la Compagnie des Indes, lui donnent un allongement plus important comme le montre le tableau ci-dessous. On constate que la flûte l'*Utile* construite pour la Marine royale a des proportions et un allongement proches de ceux de la *Baleine* et du *Chameau* :

Nom	Constructeur	Date lancement	Tonnage	Longueur h.t.	Largeur	Creux	Allongement
<b>Chameau</b>	Blaise Ollivier	1744	630 tx	140	30	13	4,67
<b>Baleine</b>	Groignard	1757	600 tx	140	30	12	4,67
<b>Boullongne</b>	Cambry	1758	600 tx	126	34	11 8	3,70
<b>Boutin</b>	Lévêque	1758	600 tx	122	32	12	3,80
<b>Utile</b>	Geoffroy	1759	600 tx	136	29,6	11 11	4,61

14

On connaît le handicap de Bayonne en matière de construction navale : la barre de l'Adour limite le tirant d'eau des navires qui la franchissent à 12 pieds lors des grandes marées moyennes et à 14-15 pieds lors de celles d'équinoxe. À la réflexion, ce handicap ne joue que très peu pour les navires de la Compagnie des Indes jaugeant 600 tx, ceux-ci, flûtes ou vaisseaux, sont précisément conçus pour permettre la remontée du Gange qui est accessible aux navires de moins de 14 pieds de tirant d'eau. Cependant l'inconvénient de la barre de Bayonne demeure pour ces bâtiments : l'appareillage ne peut avoir lieu à n'importe quel moment, ce qui explique le rôle joué par la baie du Passage en Espagne où les navires peuvent attendre leur achèvement à flot et la fin de leur armement avant d'appareiller.

## ■ 2 - Armement

### 2.1 - Le contexte de la guerre de Sept Ans

L'armement de l'*Utile* et de l'*Adour* se situe dans le contexte de la guerre de Sept Ans dont les conséquences seront très lourdes à la fois pour la France et la Compagnie des Indes. Pour éviter une opération sur son territoire l'Angleterre maintient un blocus étroit des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique. L'année précédente, l'escadre de l'amiral de Conflans, après avoir quitté Brest et s'être dirigée vers le golfe du Morbihan pour y embarquer les troupes destinées à l'invasion de l'Angleterre, est interceptée par l'escadre anglaise de l'amiral Hawks. Le 20 novembre 1759, elle doit livrer la bataille des Cardinaux où elle subit des pertes sensibles (six vaisseaux perdus). Le reste des navires de l'amiral de Conflans se réfugie dans la Vilaine où il ne peut être attaqué par les Anglais mais il y reste bloqué jusqu'en 1761.

Une escadre anglaise de seize bâtiments sous les ordres du capitaine de vaisseau Buckle assure le blocus des ports de la Marine royale et de Lorient. Trois frégates de 28 canons sont particulièrement actives dans la zone côtière :

## ÉTUDES ET RECHERCHES

*l'Unicorn*, capitaine Charles Douglas, le *Tweed*, capitaine William Paston et *l'Aquilon*, capitaine Chaloner Ogle.

Les activités de la Compagnie des Indes sont gravement affectées par la situation. "Entre 1760 et 1762 aucun navire de la Compagnie en provenance de Lorient n'atteint les comptoirs des Indes ou Canton. [...] Les retours se sont effondrés, deux à trois de 1758 à 1760 et s'interrompent même en 1761. La Compagnie va perdre par capture 22 bâtiments<sup>15</sup>."

Diverses actions sont entreprises par la Compagnie pour essayer de desserrer l'étau :

### Délocalisation des armements

Les armements à Bayonne de *l'Utile* et de *l'Adour* puis de *l'Outarde* vendue elle aussi par le Roi à la Compagnie puis rebaptisée *Beaumont*<sup>16</sup> ont pour but d'essayer de déjouer le blocus du port de Lorient en effectuant les armements dans d'autres ports. C'est aussi le cas du *Saint-Priest* et du *Warwick* qui appareillent de Rochefort début octobre 1760, alors qu'au même moment les frégates la *Subtile* et la *Fine* sorties de Lorient sont refoulées par des corsaires anglais. La *Subtile* appareille finalement le 29 octobre 1760, elle transporte 150 000 piastres destinées à la solde des troupes de la Compagnie<sup>17</sup>. En mars, l'ordre avait d'abord été donné d'embarquer cette somme à part égale sur *l'Adour* et *l'Utile*, mais leur retard conduisit la Compagnie à opter pour un transport par la *Subtile*.

### Délocalisation des retours

De la même manière, les arrivées ont parfois lieu en Espagne. En 1759 le *Saint-Priest*<sup>18</sup> rentre à Santander puis gagne Lorient sous escorte d'une frégate de la Marine royale. Le 2 mars 1760, c'est au tour du *Dromadaire* qui relâche à la Corogne<sup>19</sup>. Le navire est déchargé<sup>20</sup>; la cargaison est vendue sur place, puis le *Dromadaire*<sup>21</sup> transite sur lest sous pavillon espagnol et entre à Lorient le 4 février 1761. Le *Penthièvre*<sup>22</sup> est quant à lui désarmé à Cadix<sup>23</sup> (peut-être en 1757), c'est aussi le cas d'un corsaire malouin, *l'Audacieux*<sup>24</sup>. Laborde et Nogué puiseront dans les équipages du *Dromadaire*, du *Penthièvre* et du corsaire *Audacieux* pour compléter l'effectif des deux flûtes. En 1761, *l'Éléphant*, et le *Chameau*<sup>25</sup> relâchent également en Espagne. *l'Éléphant*<sup>26</sup> est désarmé à La Corogne le 9 avril 1761, puis rentre à Lorient le 28 octobre 1761 sous le nom de *Purissima-Conception* arborant le pavillon espagnol. Le *Chameau*, désarmé à La Corogne le 18 avril 1761, réarmé pour l'occasion sous le nom de *Saint-Ignace-de-Loyola*, rentre à Lorient le 16 octobre 1761.

### Transport de matériel de Lorient à Bayonne effectué sous pavillon d'un non belligérant

De même que certains navires de la Compagnie prennent pour aborder les eaux françaises un pavillon neutre, le blocus contraint d'envoyer de Lorient à Bayonne, le matériel d'armement non disponible sur place ainsi que la cargaison destinée aux îles, en utilisant des navires battant pavillon d'une

nation non belligérante. La Compagnie envisage en premier lieu d'envoyer un bâtiment espagnol affrété à Nantes, mais ce dernier tardant à paraître, elle opte finalement pour un hollandais : le *Friesland*, capitaine Tyerd Banker. Le chargement, le transit, le déchargement et les formalités administratives concernant ce navire nous sont connus en détail.

### 2.2 - Le matériel

L'armement est confié à la maison de commerce Jean-Joseph Laborde et C<sup>ie</sup> dirigée par Jean-Joseph Laborde et François Nogué son beau-frère. Laborde est correspondant de la Compagnie des Indes à Bayonne depuis 1750, année où il évince François Cazaubon. On peut penser que ses contacts à Paris avec Étienne de Silhouette, commissaire général de la Compagnie en 1752, et le prêt de quatre millions de livres qu'il consent alors à la Compagnie<sup>27</sup>, lui permettent d'obtenir sans peine la responsabilité de l'armement des deux navires. L'armement d'un navire consiste à le mettre en état de prendre la mer et de mener à bien la mission qui lui a été confiée, c'est-à-dire : vérifier l'état de la coque et du gréement, l'équiper en matériel fixe et mobile d'armement, recruter un équipage, assurer l'avitaillement pour la durée de la campagne, embarquer la cargaison et payer les frais divers et l'avance de solde de l'état-major et de l'équipage.

L'armement de l'*Adour* et de l'*Utile* est singulier à plus d'un titre : les deux bâtiments ont été construits pour le Roi et transférés peu après à la Compagnie ; contrairement aux habitudes de la Compagnie des Indes, l'armement s'effectue hors de Lorient et de surcroît dans le contexte de la guerre de Sept Ans, caractérisé par le blocus des côtes françaises par les croisières anglaises. Les difficultés rencontrées, les solutions adoptées pour y remédier et effectuer l'armement des deux navires en font un cas particulier, si bien que les opérations effectuées viennent éclairer en négatif les opérations qui se déroulent normalement lorsque les bâtiments appareillent du port de Lorient.

### La préparation matérielle

Dans le port de Lorient les opérations d'armement ou de désarmement sont bien rodées, parfaitement définies, au point que les documents utilisés pour les inventaires, les délivrances, l'établissement des comptes sont des imprimés qu'il suffit aux différents responsables de remplir. Le matériel quant à lui, provient des magasins de la Compagnie. Au contraire, à Bayonne, la maison Jean-Joseph Laborde et C<sup>ie</sup> doit négocier auprès du commerce local tous les services et tous les produits dont elle a besoin. Il en résulte des comptes d'armement<sup>28</sup> manuscrits beaucoup plus compliqués, moins ordonnés, mais aussi beaucoup plus vivants et surtout beaucoup plus révélateurs des réalités quotidiennes de l'opération. Pour chacune des transactions sont en effet mentionnés : l'identité du vendeur ou du prestataire de service, la nature de la dépense, le prix unitaire des produits ou des services. À travers ces documents on peut ainsi suivre la réalité matérielle et comptable des marchés conclus mais avoir aussi une vision très vivante du commerce et du négoce à Bayonne. Les documents

## ÉTUDES ET RECHERCHES

comptables nous donnent également l'occasion d'avoir connaissance d'évènements que les correspondances habituelles ne prennent pas la peine (ou omettent sciemment) de mentionner, en effet la mention d'une opération comptable est rarement énoncée sèchement mais est souvent assortie d'une explication complémentaire.

**Fig. 4**  
Vue de Bayonne depuis l'Allée de Boufflers (détail), estampe d'après C.-J. Vernet en 1759, montrant un abattage en carène. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, Inv. 1971.1.6.



### Doublage de la coque

La première opération dont les armateurs sont chargés consiste à caréner le navire et à doubler sa coque. C'est une opération complexe à réaliser que la lecture des comptes nous permet cependant de suivre dans le détail. Le carénage s'effectue à flot sur l'Adour. Il faut tout d'abord embosser<sup>29</sup> le navire dans la rivière, l'alléger en débarquant son lest, puis l'abattre en carène. Cette opération spectaculaire est illustrée par l'un des deux tableaux de Joseph Vernet représentant le port de Bayonne (Fig. 4) montrant précisément un abattage en carène sur l'Adour en 1761<sup>30</sup>. Pour parvenir au résultat recherché : on charge un ponton avec des pièces d'artillerie usagées qui vont servir de contre poids puis, à l'aide d'un système de palans fixés entre le ponton et les hunes du bâtiment, on incline le navire de manière à faire émerger, sur le bord opposé, ses œuvres vives jusqu'à la quille. Il faut ensuite reprendre l'opération pour travailler sur l'autre bord.

On s'adresse pour commencer au maître de port, le sieur Dupuy qui assure 48 voyages de gabares pour enlever le lest des deux navires, lest qu'il faudra ensuite, à la fin du carénage, remettre en place. Il s'agit là du lest habituel des navires, constitué de galets de rivière, qui est réparti dans les fonds du navire de manière à lui donner de la stabilité, nous verrons ensuite comment ce lest sera complété. L'opération de débarquement prend 22 jours pour les deux navires, commencée le 12 janvier elle se termine le 6 février. Il faudra aussi quatre autres voyages de gabares pour transporter les câbles et les 24 canons<sup>31</sup> nécessaires à l'opération.



## ÉTUDES ET RECHERCHES

**Fig. 5**  
Acquit à caution,  
Lettres de Mrs.  
Laborde et Nogué,  
correspondants  
de la Compagnie  
à Bayonne  
à Mr. Rothe,  
Directeur de  
la Compagnie  
des Indes et  
Commandant  
du Port de Lorient  
- Pièce n° 13  
(Document original  
en partie imprimé).  
© Service historique  
de la Défense,  
DRT/DCO – Lorient,  
1P 282b\_79.13.

Dès le 12 janvier, l'*Adour* est le premier bâtiment à être préparé, le tour de l'*Utile* vient un mois plus tard, le 17 février. C'est un contremaître de port, le sieur Berraute, qui avec "ses gens" porte les haubans à bord de l'*Utile* et prépare le bâtiment. On vire ensuite en quille après avoir ridé<sup>32</sup> les haubans. Le doublage proprement dit a lieu du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février pour l'*Adour* et du 24 au 29 février pour l'*Utile*.

C'est à un maître constructeur de Bayonne, Jean-Baptiste Gassis<sup>33</sup>, que l'on confie le doublage des deux coques pour la somme de 14 500 livres. Ce doublage est une précaution que la Compagnie prend toujours avant d'envoyer ses navires dans l'océan Indien où compte tenu de la température de l'eau de mer, l'attaque des tarets est systématique. Il s'agit de recouvrir les œuvres vives du navire avec des planches pour éviter les piqûres de vers. Avant de clouer ces dernières, on enduit la coque de brai et on la garnit de toile grossière ou de papier. Le doublage est donc en réalité sacrifié à la voracité des tarets.

### Lestage

Le carénage terminé, le lest initial remis en place, celui-ci doit être complété, comme le souhaite la Compagnie par 1 600 quintaux de charbon de terre, 1 400 quintaux de fers divers, 140 quintaux d'ancres de divers poids et 70 quintaux de grappins de divers poids. Ce complément n'est pas disponible à Bayonne, il faut donc l'acheminer depuis Lorient. Le blocus contraint la Compagnie à utiliser des navires battant pavillon d'une nation non belligérante pour éviter qu'ils ne soient interceptés par les croisières anglaises. La Compagnie envisage en premier lieu d'envoyer un bâtiment espagnol armé à Nantes mais ce dernier tardant à paraître, elle opte finalement pour un navire battant pavillon hollandais : le *Friesland*, capitaine Tyerd Baker ou Banker (les deux graphies se retrouvant indifféremment dans les diverses pièces de correspondance)<sup>34</sup>.

L'acquit à caution (Fig. 5 et Annexe 3) a été conservé et permet d'une part de connaître l'ensemble de la cargaison, destiné à l'armement des deux flûtes, mais aussi le lourd suivi administratif de la Compagnie. L'acquit établi le 16 janvier 1760 par la Ferme du Roy à Lorient est envoyé à Bayonne où il est reçu le 29 janvier<sup>35</sup>. Le *Friesland* fait relâche le même jour à Saint-Sébastien, puis

gagne Bayonne le 2 février et son déchargement est aussitôt entrepris. Le 13 mars le capitaine reçoit le montant du droit de fret, soit 137 livres<sup>36</sup>. L'acquit est envoyé à Lorient le 18 mars, tous les détails administratifs de cette opération se retrouvent dans les comptes d'armement y compris les frais de passage de Lange Stepon, maître d'équipage de l'*Utile*, qui a fait le voyage à bord du *Friesland*. (Fig. 6)

**Fig. 6**  
Navire hollandais  
embossé sur  
l'*Adour*.  
Vue de la Ville et  
du Port de Bayonne  
(détail), estampe  
d'après C.-J. Vernet.  
Musée Basque  
et de l'histoire  
de Bayonne,  
Inv. 1971.1.7.



### ANNEXE 3

ACQUIT A CAUTION  
DIRECTION DU PORT LOUIS N° 17  
BUREAU DU PORT LOUIS

Au bureau des Fermes de Roy, établi audit lieu, le seizième jour du mois de janvier 1760 sur les trois heures du soir. Mr Godeheu, Directeur de la Compagnie des Indes demeurant à Lorient, a déclaré envoyer à Bayonne pour le compte de la Compagnie, en conduite du Sieur Tyerd Banker, capitaine du Frislande, les marchandises suivantes :

Scavoir

141 195 livres de fer en paquets et en barres  
220 barriques charbon de terre  
32 barriques de bray gras  
440 minots de sel  
19 barriques, 48 quarts et 20 tierçons de salaisons

176 caisses de savon

40 caisses de fromage

14 barriques d'oignons

14 barriques, cinq tierçons et onze quarteaux de beurre du pays

Le tout provenant des magasins de la Compagnie à L'Orient et destiné à l'armement et avitaillement de deux vaisseaux qu'elle fait armer à Bayonne pour le voyage des Indes Orientales.

Et s'est obligé ledit Sieur Le Brun, garde magasin sous les peines des ordonnances de rapporter au dos du présent dans six mois, bon et valable certificat du bureau des Fermes du Royaume de Bayonne, contenant les susdites marchandises y auront été déchargées sans fraude pour suivre leur destination et payera ledit capitaine audit Bayonne, le droit de fret suivant la jauge de son navire en conséquence de la déclaration du Roy le 24 9bre 1750, à raison de 5 # [livres] par tonneau et certifiera les signatures véritables.

Signé : *Lambert*.

[**verso** : textes manuscrits]

Nous soussigné, employé des Fermes du Roy, Certifions avoir vu chargé dans le navire dénommé de l'autre part, toutes les marchandises et fret mentionnés dans l'Acquit à Caution de l'autre part, que nous avons porté par nombre et qualité au n° 2 du portatif de l'un de nous et remis au bureau des Fermes du Roy au Port Louis sur lesquels à [rédigé] le présent à Lorient, 19e jour de janvier 1760.

Signé : *Guegant*

Vu entreposé dans différens magasins le contenu en l'autre part à l'exception du fer, du charbon de terre quy doit être déchargé bord à bord dans le vaisseau l'Adour

Le 11<sup>e</sup> jour de février 1760

Signé : *Madec*

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Je sous signé contrôleur aux entrepôts, déclare que le contenu en l'autre part a été entreposé à Bayonne le 11 février 1760  
Signé : *Chalosse*

Enregistré le contenu en l'autre part au Bureau de Bayonne le 14 mars 1760, le droit de fret du navire le *Friesland* Capne Tyerd Banker, le nommé en l'autre part a été payé en ce bureau le 13 de ce mois au n° 16 de recette.  
Signé : *illisible*

Comme le charbon de terre, les gueuses de fer transportées par le *Friesland* vont faire l'affaire, ces dernières sont sans doute destinées aux forges de Mon Désir de l'île de France. Mais, tout ce qui avait été demandé n'a pas été fourni par la Compagnie, il faut aussi trouver des ancres et des grappins qui auront également cette double fonction, servir de lest et de cargaison, ce que les capitaines au commerce appellent du lest marchand. On utilise souvent des matériaux de construction : pierre de taille, briques et tuiles particulièrement à destination des colonies, mais en l'occurrence Port-Louis est aussi la base navale de la Compagnie dans l'océan Indien et requiert l'envoi de matériaux particuliers.

La maison Nogué et Laborde se met donc en quête de 20 ancres de 500 à 900 livres et de 54 grappins et finit par trouver ce qu'elle cherche à Saint-Sébastien. Ce matériel est transporté par deux embarcations de Bayonne : la pinasse *Le petit Saint-Jacques*, capitaine Chatelier, et la chaloupe *l'Alexandre*, capitaine Dumas, qui arrivent de Saint-Sébastien le 14 avril 1760 et repartent pour le Passage le 17 pour la seconde et le 24 pour la première, chargées de caissons de fer et de divers effets "pour servir d'allège"<sup>37</sup>.

### Voiles et gréement

À lire les comptes d'armement et le nombre des intervenants on mesure la distance qui sépare les capacités de la Compagnie à Lorient de celles du commerce local à Bayonne. Pour fournir la toile à voile nécessaire pour compléter le jeu de voiles des deux bâtiments et constituer leur stock de rechange, il faut faire appel à une demi-douzaine de fournisseurs, aucun sans doute n'étant en état de répondre à la totalité de la demande : les frères Tachoire<sup>38</sup> fournissent 63 pièces de toile à voile, Barrère en fournit 48, Joachim Dubrocq seul 28, et en commun avec le sieur Cazaubon 22, enfin la veuve Vanduffel et Bretous en fournissent 8. C'est au maître voilier Étienne Pierre Cabarrus que revient la confection des voiles. Huit cent quatorze aunes de toile à voile nécessaires pour la fourrure du gréement sont quant à elles fournies par le sieur Lamaignère. Entre le 3 et le 22 mars dans le parc<sup>39</sup>, les matelots, sous les ordres de maître Dupuy, fabriquent des pommes de tournevires<sup>40</sup>, des gargettes de ris et de ferlage<sup>41</sup>, des galhaubans de rechange.

On achète à Jean Barrère, qui a déjà fourni de la toile à voile, 15 767 livres de chanvre ; les "magasins du Roy" fournissent de leur côté 32 523 livres de fil de

caret et l'ensemble est mis à la disposition du sieur Lanne, cordier, pour fabriquer des cordages qu'il faut ensuite embarquer.

### Artillerie

Pour son artillerie, la Compagnie des Indes utilise normalement plusieurs sources d'approvisionnement. Au début de son activité, la Compagnie s'est approvisionnée auprès de la Marine royale, puis s'est tournée également vers des fondeurs étrangers, hollandais ou suédois. Dans le cas de Bayonne, on fait appel aux fournisseurs habituels de l'arsenal local de la Marine royale, les forges de Baïgorry<sup>42</sup>.

L'armement de l'*Utile* est décrit dans l'en-tête du rôle manuscrit établi au départ du Passage, à savoir : 28 canons, 2 pierriers, 60 fusils, 30 pistolets, 40 sabres, 40 haches d'arme. Il faut toutefois se reporter au compte d'armement pour connaître le détail.

On achète à : "Mr. le Comte Damou"<sup>43</sup> l'artillerie composée de 38 canons de 8 livres forés<sup>44</sup> et 16 canons de 4 livres destinés à l'armement des deux navires pour la somme totale de 21 590 livres. Les deux pierriers d'une demi-livre destinés à armer les hunes sont achetés à Lichigaray et Holich.

Les pièces forées sont en principe plus coûteuses : Ph. Haudrière (2005 : 365) indique qu'en 1765 les canons forés reviennent à 32 livres le quintal contre 24 livres le quintal pour les pièces fabriquées selon les anciennes techniques<sup>45</sup>. Ici le prix payé est bien inférieur ; en effet si on se réfère au compte de désarmement de l'*Adour*<sup>46</sup>, nous pouvons connaître le poids des pièces : 2 307 livres pour les canons de 8 et 1 115 livres pour les canons de 4. Le poids des 38 pièces de 8 et des 16 pièces de 4 achetées au comte d'Amou est donc de 105 506 livres, le prix est donc de 20 livres 10 sols pour un quintal. Curieusement lors du désarmement de l'*Adour*, le prix du quintal pris en compte sera de 24 livres, erreur involontaire ou intentionnelle du magasinier ?

On achète aussi les munitions de guerre :

- à Vanduffel & Bretous, 118 boulets ronds de 8 ;
- à Joseph Fourcade, 444 boulets de 8, 400 boulets de 4 et 100 boulets ramés à deux têtes ;
- à la veuve Hélie & C<sup>ie</sup> 144 raisins<sup>47</sup> de 8, 60 raisins de 4 et 100 de demi-livre ;
- au sieur Varangot, 1 240 gargousses de 8, 500 gargousses de 4, 100 gargousses de pierrier et 36 parchemins.

Le dossier de désarmement de l'*Adour* nous donne le détail. L'inventaire montre que l'*Adour* n'a pas consommé beaucoup de munitions et n'a donc pas participé à un engagement, tout au plus a-t-on tiré quelques salves de salut ou d'appel pendant le voyage et dépensé quelques boulets pour entraîner les canonniers<sup>48</sup> (Annexe 4). Cet état appelle une remarque : de nombreux accessoires qui figurent dans le dossier de désarmement de l'*Adour*, ne figurent pas dans les comptes d'armement. Comment ont-ils été acquis et comment sont-ils entrés dans la comptabilité de la Compagnie ?

## ÉTUDES ET RECHERCHES

### ANNEXE 4

Artillerie (pièce n° 7 du dossier de désarmement.)			
20 canons de 8 – fabrique de France – poids 2 307 livres	46 140		
8 canons de 4 – fabrique de France – poids 1 115 livres	9 240		
2 perriers de 1/2 – fabrique de France – poids 100 livres	200		
Total	55 580	à 24 #* %	
Affûts à l'anglaise – 20 de 8 à 57 # 6 s	13 339	4	
8 de 4 à 26 # 4 s	1 146		
	209	12	
	14 694	16	
5 650 livres de poudre à canon, à 21 s	5 932		
Boulets ronds**			
850 boulets de 8 pesant ensemble 6 800 L			
380 boulets de 4 pesant ensemble 1 520 L			
8 320 L à 11 # 18 s %	990		
Boulets à deux têtes			
103 de 8 à tête ronde pesant chacun 19L ensemble	1957		
97 de 8 à tête demi ronde pesant chacun 12L ensemble	1164		
10 de 8 à tête plate pesant chacun 12L ensemble	120		
	3241 à 17 # %	550	19 4
	22 168	6 11	
Palans à canons (demi usés)			
67 de 8 à 3 #	201		
8 de 4 à 29s	11	12	
Bragues			
23 de 8 à 3 # 18s	89	14	
11 de 4 à 1 # 17s	20	7	
Coussins à canons - 30 de 8 à 1 # 12s	48		
62 Coins de mire de 8 à 17s	52	14	
Cuillères à canon			
4 de 8 à 30s	6		
2 de 4 à 24s	2	8	
2 de 1/2 à 8s	16		
	22 600	17 11	
Gargousses de parchemin de retour qui peuvent servir pour le service du port			
825 de 8 à 7 # 15s %	63	18 9	
354 de 4 à 6 # 5s %	22	2 6	
7 Palanquin de sabord de retour à 1 # 17s	12	19	
25 Escouillon de 8 à 23s	28	15	
12 Escouillon de corde de 8 à 6 # 15s	81		
	22 809	13 2	

## ÉTUDES ET RECHERCHES

### ANNEXE 4 (suite)

Porte gargousse (garde feu)			
40 de 8 à 35s	70		
12 de 4 à 35s	21		
8 Boute feu ferré à 16s	6	8	
1 Baril à bourse de retour à 20s	1		
3600 Cartouches pour fusils de retour à 4 # %	144		
7 Dégorgeoir à 1s	7		
75 Grenades garnies à 15s	56	5	
61 Poulevrin*** ou corne à amorces à 15s	45	15	
	23 154	8	2
Roues d'affûts neuves			
4 de 12 pouces à 40s	8		
4 de 11 pouces à 32s	6	8	
4 de 9 pouces à 27s	5	8	
	23 174	4	2
Essieux d'affûts de rechange			
4 de 8 à 3 #	12		
2 de 4 à 44s	4	8	
	23 190	12	2
72 boulets à fléau**** de 8 pesant 576 L			
25 boulets à fléau de 4 pesant 100 L / 676 L à 29 # %	196	9	
14 aiguillettes à 27s	18	18	
142 grappes de raisin de 8 à 28 balles de 4 onces et demi chacune pesant 1136 L			
57 grappes de raisin de 4***** de 15 chaque pst 228 L / 1364 L à 12 # %	163	13	
80 grappes de raisin de ½ de 20 balles de 24 la livre. Chaque pesant 40 L à 12 # %	4	16	
21 Stropes de culasse à 12s	12	12	
22 Stropes de volée à 27s	29	14	
Total final.	23 616	6	
Lorient, le 8 mars 1762."			

\* Il faut lire : 55 580 livres (poids) à 24 # (livre monnaie) le quintal vaut 13 339 # (monnaie) 4 sols.

\*\* Le supplément d'armement n° 1 – SHD Marine - Lorient 1 P 222 – indique l'achat aussi bien pour l'Adour que pour l'Utile du même nombre de boulets ronds : 562 de 8 et 400 de 4.

\*\*\* Pulverin : poudre utilisée pour la mise à feu des canons.

\*\*\*\* Plusieurs têtes de boulets fléaux en plomb ont été retrouvées sur l'épave de l'Utile.

\*\*\*\*\* Le supplément d'armement n°1 – SHD Marine - Lorient 1 P 222 - note pour l'Utile l'achat de 144 raisins de 8 et 60 raisins de 4, ce qui indique bien la même quantité.



**Fig. 7**

*Ancre de l'Utile  
sur le rivage  
nord-ouest  
de l'île  
Tromelin.  
Cliché J.-F.  
Rebeyrotte.*

### **Les ancrs**

Les ancrs ne figurent pas dans le compte d'armement. Elles ont dû être fournies par la Marine avant la vente du bâtiment ou bien puisées dans les magasins de la Compagnie à Bayonne. Là encore c'est le dossier d'armement de l'*Adour*<sup>49</sup> qui nous permet d'en connaître le nombre et le poids : une ancre de 2 997 L, appelée ancre de miséricorde, une ancre de 2 798 L, dite grande ancre, une ancre de 2 600 L, dite ancre de veille, une ancre de 2 570 L dite ancre d'affourche, une ancre à jet de 880 L et une autre de 785 L (Fig. 7). C'est une ancre à jet qui fut récupérée par les naufragés pour le lancement du chaland *Providence*.

### **Équipements divers**

Pour les articles du chirurgien du bord Herga : Jordan et Pinchenat frères fournissent diverses drogues et médicaments et Charrié l'apothicaire compose les drogues demandées et fournit un mortier. Jeanne-Marie Collet fournit du linge et l'on paye des portefaix qui transportent à bord le coffre de chirurgie.

### Les vivres

Les approvisionnements sont prévus pour une campagne de 18 mois. Les comptes d'armement de l'*Utile*<sup>50</sup> détaillent l'achat des vivres et nous entraînent, de marchand en marchand, dans les rues de Bayonne.

Les vins tiennent bien entendu une place importante. Le capitaine M. La Fargue fait embarquer 47 barriques de vin de table pour 3 632 livres dont le fret, le roulage et le port à bord ainsi que le rabattage coûtent 580 livres 11 sols. Pour l'équipage on embarque aussi vin et eau de vie. Pour la boisson, 82 barriques de vin rouge sont achetées au sieur Lauthé qui coûtent avec le fret 4 287 livres ; 8 autres barriques de vin à M<sup>me</sup> de Montpetit Pierrette d'Orthez pour 527 livres 10 sols ; 33 futailles d'eau de vie "vergeant" de Mont-de-Marsan, d'une capacité de 1 633 veltes<sup>51</sup>, avec les frais de voiture et de route coûtent 4 820 livres 5 sols.

La base de la nourriture est constituée par la farine, le biscuit, pois, fèves, fayots, riz. On approvisionne auprès du sieur Pierette d'Orthez : "47 quarts de farine du poids de 180 livres chacun à 30 livres le barril et 91 barrils de farine de seconde qualité à 28 livres le barril." ; à la veuve Rosiers : "62 conques de fayots, fèves ou pois pour 313 livres" ; au sieur Bernard Corrioles : "8 sacs contenant 1 552 livres de riz pour 478 livres 3 sols".

On se procure les viandes et le poisson : sont achetés 43 barrils de bœuf salé d'Irlande de 180 livres chacun à 38 livres le barril ; au sieur Pierette d'Orthez : "46 barrils de petit salé ou de lard pesant ensemble 9 282 livres à 36 livres le cent, 16 barrils de pieds et têtes pour 992 livres". Au sieur Bernard Corrioles 1 083 livres de morue sèche à 389 livres 17 sols, à Charlotte Laurié : "deux barriques contenant 4 200 sardines chacune à 63 livres la barrique". On embarque aussi du bétail sur pieds : "A Domeina Mongaudin, 32 moutons en vie et leur entretien jusqu'à l'embarquement, 190 poulets pour 384 livres" et "du blé d'Inde, de l'avoine et du son" pour les nourrir.

Il faut aussi acheter : "716 livres d'huile d'olive aux Sieurs Tachoire", "2 barriques de vinaigre au Sr. Lesca", "20 conques et 11 demi barriques de sel au Sr. Bernard Loustau", "42 livres de sucre au Sr. Louis Caperon, épicier", "336 livres de beurre au Sr. Rochet".

Au moment de l'appareillage on se procure de la viande et du pain frais, on achète 12 fromages à Marie Basterreche, 40 paniers de légumes frais à Catherine Lormand, 20 douzaines d'œufs, 4 quintaux de prunes à Domeina Mongaudin.

L'eau contenue dans des futailles occupe une grande partie de la cale à l'avant du bâtiment ; elle est prévue pour assurer quatre mois et demi de consommation. Un volume important est également occupé par le bois à brûler qui sert à alimenter la cuisine et le four à pain.

### 2.2 - Le personnel

Si la préparation matérielle des deux flûtes a connu quelques difficultés, en particulier à cause des capacités limitées du marché local, le recrutement du personnel a posé des problèmes autrement compliqués. Le contexte de la guerre

## ÉTUDES ET RECHERCHES

de Sept Ans et l'étroitesse du bassin de recrutement de la région ont rendu singulièrement difficile la tâche des armateurs.

La guerre de Sept Ans est caractérisée par une politique délibérée de la Royal Navy de s'attaquer aux ressources humaines de la Marine royale, l'amiral Boscawen n'opère-t-il pas dès novembre 1755, avant même la déclaration de guerre qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 1756, une "razzia" mémorable qui enverra vers les sinistres pontons anglais près de 7 000 hommes saisis à bord de 300 navires pris en Atlantique nord, à Terre-Neuve et dans le golfe de Gascogne ? "Entre 1755 et 1762, d'après la minutieuse comptabilité de l'Amirauté anglaise, 61 500 personnes enlevées à bord de navires français furent conduites en Grande-Bretagne. Chaque année de cette guerre, c'était donc un effectif égal, voire supérieur (sauf en 1760) à celui de la grande rafle de Boscawen qui prenait le chemin des prisons britanniques<sup>52</sup>." En 1760 précisément ce seront 4 024 hommes qui seront faits prisonniers dont 1 963 marins<sup>53</sup>. Le recrutement des marins destinés à la Marine royale s'effectue alors au moyen du système des classes, même si le Labourd a semble-t-il toujours bénéficié d'une certaine mansuétude de la part du commissaire de l'inscription maritime, ce sont environ 6 à 7 000 marins qui sont couchés sur les listes du "Département" englobant Bordeaux et Bayonne<sup>54</sup>. Les besoins de la Marine pour l'armement de ses vaisseaux pèsent donc lourdement sur le recrutement des deux équipages, d'autant qu'à Bayonne les armements en course puisent aussi dans la même population. La guerre de Sept Ans verra même la Marine prendre des mesures exceptionnelles pour augmenter ses capacités de recrutement en faisant entrer dans les classes les pratiques des rivières et des eaux intérieures mais aussi des populations de paysans du littoral sans expérience nautique. Dans les flottes de l'océan Indien ce seront même les esclaves noirs qui viendront compléter les équipages<sup>55</sup>.

### Les armements en course à Bayonne

Le Roi prend à la fois des mesures pour encourager la course<sup>56</sup> et lorsque des tensions se font sentir pour le recrutement des personnels, pour la réguler. En effet les équipages des navires corsaires sont nombreux ; ils avoisinent à Bayonne un homme par tonneau, cela s'explique à la fois par la nécessité de disposer d'un nombre important de combattants au moment des abordages et des hommes nécessaires à l'armement des prises (Annexe 5).

Ces armements gênent la Compagnie des Indes et le ministre de la Marine doit assurer un subtil équilibre entre la ponction effectuée sur sa ressource en personnel par la course et l'impact de ces corsaires sur la navigation et le commerce adverse. Sans aller jusqu'aux blocages des ports : mesures extrêmes, utilisées au début du système des classes quand celui-ci ne suffisait pas à répondre à la demande, la régulation s'effectue directement sur les sorties de corsaires, soit en suspendant celles-ci, soit en les contingentant. Dans la période qui nous intéresse, nous avons relevé les décisions suivantes :

- août 1757 - Suspension de sortie des corsaires
- 22 février 1758 - Interdiction de la course<sup>57</sup>

## ÉTUDES ET RECHERCHES

- 12 mai 1758 - Liste des corsaires autorisés
  - Bayonne - Le *Bayonnais*, le *Samson*, la *Levrette*
  - Bordeaux - Le *comte de St-Florentin*
  - Boulogne - La *Marquise de Nazette*, le *Duc de Tjen*
  - Saint-Malo - La *Duchesse* (le fils James de Saint-Malo)
  - Calais - La *Donde*
  - Lorient - La *Menette*
  - Granville - Le *comte de la Rivière*, le *Machault*, la *Levrette*
- 2 décembre 1758 - Course à nouveau autorisée
- 3 juin 1759 - Suspension des sorties de corsaires

Pourtant ces limitations ne suffisent pas et Laborde et Nogué doivent trouver d'autres solutions, d'une part en recrutant des étrangers, ressource dont ne dispose pas la Marine royale et qui est en principe interdite à la course, même s'il semble bien que des Espagnols soient souvent recrutés (Pontet, 2006, p. 317), solution qui se révéla dangereuse ; d'autre part en utilisant les ressources qu'offrent les navires de la Compagnie désarmés en Espagne, et pour finir en demandant l'autorisation de recruter les derniers officiers mariniers manquants en puisant dans les classes. Ils hésitent aussi à recruter des officiers mariniers hors de la région, car les officiers mariniers originaires des environs facilitent le recrutement des matelots qui se sentent plus en confiance. Six hommes provenant de l'*Audacieux*, corsaire malouin désarmé à Cadix, sont engagés<sup>58</sup>.

Ces difficultés se trouvent exprimées dans la correspondance échangée avec le directeur de la Compagnie à Lorient<sup>59</sup> :

### 26 janvier 1760

"Nous devons observer sur ce que vous nous dites à cet égard qu'il n'est point apparent que nous puissions engager ici des équipages suffisants pour ces deux flûtes parce **qu'il y a actuellement peu de matelots et qu'ils préfèrent tous s'embarquer sur nos corsaires**. Ainsi, Monsieur, nous croyons qu'il est indispensable que vous nous envoyiez tous les officiers mariniers nécessaires à ces vaisseaux et le plus de matelots qu'il vous sera possible. Nous pourrions bien engager ici quelques gens, mais pour ce qui concerne les matelots, il ne s'en trouvera ici que très peu."

### 5 février 1760

"[...] pour nous faciliter les moyens de faire embarquer ici quelques matelots pour les vaisseaux l'*Adour* et l'*Utile*, **il serait nécessaire que le corps des officiers mariniers soit composé en partie de gens de ce pays parce que les matelots de ce département s'engageraient infiniment plus volontiers avec des gens qu'ils connaissent**. Vous concevez aisément, Monsieur, que c'est une raison bien solide. C'est pourquoi nous croyons qu'il est à propos de vous observer que vous ne devez nous envoyer que le moins d'officiers mariniers que vous pouvez, il se trouvera ici des gens fort en état de remplir ces postes, mais pour

## ÉTUDES ET RECHERCHES

### ANNEXE 5

Deux sources nous permettent d'avoir une idée de l'ampleur des armements, le fonds d'archives de l'Amirauté de Bayonne et les archives municipales de la ville qui contiennent le registre des entrées et sorties du port.

#### 1759

Construction et armement :

- 1<sup>er</sup> août 1759 – Armement en course du chébec l'*Entreprenante* de Saint-Jean-de-Luz, 20 tx ;
- 18 octobre 1759 – Armement en course de la chaloupe la *Colette* par Joseph Laporte (maître constructeur) ;
- 6 novembre 1759 – Armement en course de la frégate de 160 tx la *Pallas*, capitaine Sauvat Balanqui ;
- 6 décembre 1759 – Construction du *St-Joseph* de 40 tx, armé en course.
- Au total il y aura 10 armements en course en 1759.

Mouvements du port :

- Corsaire de Saint-Malo – *Ville de Gence*, capitaine Chevallier Chateaubriant ;
- Corsaires de Bayonne
  - Le *Samson*, capitaine Dufourcq,
  - Le *Jupiter*, capitaine Minvielle,
  - L'*Henriette*, capitaine Alexandre Dubrocq,
  - L'*Heureux Biscayen*, capitaine Jean Pellot ;
- Entrée de deux prises du corsaire de La Rochelle, le *Tigre*, capitaine P. de Marevil et de quatre prises du corsaire de Bayonne la *Marquise de Gèvre*, capitaine Pierre Lesca.

#### 1760

Construction et armement :

- Le 21 octobre 1760, un acte notarié nous apprend que Étienne Miressou doit 4 862 livres au Sieur Cunier, un charpentier qui a participé sous sa direction à la construction du *Miquelet*, un corsaire appartenant au Sieur Meyrac qui à la fin du mois d'octobre est prêt à appareiller.

Au total 28 navires sont armés en course en 1760.

Mouvements du port

Entrées des navires capturés par les corsaires de Bayonne :

- La *Pallas*, capitaine Balaqué ;
- Le *comte de Guiche*, capitaine Jean Pettes ;
- L'*Angélique*, capitaine Darrace ;
- L'*Amiral*, capitaine Labat ;
- La *Colette*, capitaine Cazenave ;
- L'*Aurore*, capitaine Lesca ;
- La *Marquise de Gèvres*, capitaine Lavernis ;
- Le *Samson*, capitaine Moreau ;
- La *Gloire*, capitaine Lafuente ;
- L'*Écureuil*, capitaine J. Pellot ;
- Le *Sultan*, capitaine Lasalle.

Entrées :

- Corsaire de Bayonne, Le *Rubis*, capitaine Joseph Duler ;
- Corsaire de La Rochelle Le *Saint-Jean de la Paix*, capitaine Guillaume Desroches.

ce qui est des matelots, il est indispensable que vous nous en envoyez autant qu'il vous sera possible."

### **19 février 1760**

"[...] nous ne devons point nous attendre à recevoir des matelots de chez vous, nous allons penser aux moyens de nous en pourvoir ici de gré à gré. **Il nous faudra à défaut l'autorité du Ministère pour des levées.** Quant aux officiers mariniers vous aurez déjà vu que nos réflexions nous avaient décidées à nous en procurer ici pour les deux vaisseaux *l'Adour* et *l'Utile*."

### **4 mars 1760**

"Nous trouvons ici beaucoup plus de facilités que nous n'avions pensé dans l'engagement des équipages des vaisseaux *l'Adour* et *l'Utile*, nous avons de bons officiers mariniers de ce país qui nous servent beaucoup dans cet objet."

### **11 mars 1760**

"Les Maîtres canonniers arrivèrent hier, mais nous n'avons pu nous procurer ni les Maîtres voiliers, charpentiers, ni calfats et il nous manque encore un pilote. **Nous tacherons d'engager ceux du Dromadaire.**"

### **18 mars 1760**

"Nous sommes néanmoins toujours dans le même cas pour les maîtres voiliers, calfat et charpentier, nous ne pouvons nous en procurer ici quelques forts salaires qui leur soient offerts, nous demandons à la Cie ce qu'elle juge à propos que nous fassions à cet égard".

### **25 mars 1760**

"Nous sommes prévenus que sur ce que nous vous avons marqué vous avez jugé à propos de nous faire passer quatre pilotes dont deux premiers et deux seconds, nous en avons arrêté deux ici nous verrons à arranger ces gens. Nous pensons toujours que nous parviendrons aisément à nous procurer les matelots nécessaires pour les deux vaisseaux mais nous sommes toujours dans la mesme crainte pour les charpentiers, calfats et voiliers que nous ne pouvons point avoir. **Nous avons écrit à la Compagnie pour qu'elle sollicite un ordre du Ministre pour la levée des gens qui nous manqueront au départ de ces vaisseaux, c'est l'unique ressource que nous concevions.**"

### **26 avril 1760**

"...nous nous sommes pourvus le mieux qu'il a été possible des pilotes qui nous étaient nécessaires pour les vaisseaux *l'Adour* et *l'Utile*, **le Ministre ayant accordé à la Compagnie l'agrément de nous procurer par levée les officiers mariniers qui nous manquaient.** Le départ de ces vaisseaux ne dépend plus aujourd'hui que du beau temps."

Le 1<sup>er</sup> mai les deux navires quittent *l'Adour* pour le Passage où ils doivent attendre le moment favorable au départ. Mais aussi délicat qu'ait été le recrutement de l'équipage, la période qui s'annonce va être autrement difficile.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

### Désertions, sédition

Pendant leur séjour au Passage les deux vaisseaux de la Compagnie se trouvent rapidement confrontés à de graves problèmes de discipline.

Plusieurs causes concomitantes expliquent l'amorce du phénomène qui va ensuite se nourrir de lui-même.

Comme à l'accoutumée l'équipage a reçu une avance de solde de six mois. Les navires attendent au Passage en Espagne le moment favorable au départ. Les vents contraires puis les croisières anglaises empêchent pendant plusieurs jours l'appareillage.

Les troupes de la Compagnie envoyées pour assurer l'ordre ont fait le voyage à pied depuis Lorient et après quelques semaines de séjour à bord sont près de la sédition, si bien que, au total, 40 à 50 soldats désertent.

Après les premières désertions le reste de la troupe devra finalement être débarqué le 5 ou 6 juillet pour être logé dans les forts de la ville, mais les désertions se poursuivant, le 5 août ils sont mis en caserne dans la citadelle de Bayonne en attendant le départ des deux navires. L'un des soldats, nommé Caron dit La barque, sera même exécuté le 29 septembre 1760, date qui doit sans doute marquer le point culminant de la crise.

Étant en Espagne hors de la juridiction française, les troupes n'assurant plus la police, les étrangers engagés pour compléter les équipages désertent en masse (les deux tiers du contingent initial), bientôt imités par les Français. Il faut alors prendre des mesures pour stopper les désertions, poursuivre, arrêter, incarcérer les fuyards et, en même temps, recruter marins et soldats pour compléter les effectifs, une épreuve que Laborde et Nogué, épaulés par les officiers, ne mettront pas moins de six mois à surmonter.

Le bilan total des désertions qui touchent les équipages des deux navires est le suivant :

*Adour* : 59 déserteurs dont 31 étrangers ;

*Utile* : 50 déserteurs dont 23 étrangers.

Concernant les étrangers, 35 ont été recrutés lorsque *l'Utile* quitte *l'Adour* : 18 Espagnols, 10 Italiens, 6 Néerlandais et 1 Allemand ; 23 d'entre eux désertent pendant que la flûte sera au mouillage au Passage : 10 Espagnols, 7 Italiens, 5 Néerlandais et 1 Allemand.

Au Passage, 9 étrangers seront à nouveau recrutés : 3 Espagnols, 2 Allemands, 2 Néerlandais, 1 Norvégien et 1 Danois. Aucun d'entre eux ne désertera.

Dans le même temps la troupe de la Compagnie, envoyée pour embarquer, déplore 40 à 50 désertions (lettre des directeurs). Ce chiffre est confirmé par le nombre des recrues engagées par les officiers de la troupe pour compenser les désertions, les malades (quatre soldats sont congédiés pour cause de maladie incurable<sup>60</sup>) et le soldat exécuté, soit au moins 56 personnes.

Curieusement malgré l'abondance des correspondances retrouvées, on trouve moins de détails concernant ces graves problèmes dans les lettres adressées à Godeheu puis Rothe<sup>61</sup> que dans les comptes d'armements et dans les rôles

## ÉTUDES ET RECHERCHES

d'équipage. En particulier aucune pièce de correspondance ne se trouve dans les archives entre le 23 septembre et le 4 novembre 1760.

La chronologie de ces événements que l'on peut restituer est la suivante :

23 et 25 février – Départ par la route, de Lorient vers Bayonne, de deux divisions sous les ordres des sergents Ridel et Dumas dont l'effectif total, sergents compris, est de 31 hommes ; parmi ceux-ci : Jean Dantec de Paris, Gilles Goyé de Bayeux, Jean Noldin de Bruxelles, Joseph Clément de Reims<sup>62</sup>.

27 et 29 février – Départ des deux autres divisions sous les ordres de l'enseigne Faivre<sup>63</sup> et du sous-lieutenant Durove<sup>64</sup>.

Le 25 mars - Nogué dit à propos de ces troupes : " nous verrons arriver avec plaisir les quatre détachements que vous avez expédiés [...]. Nous pouvons établir ce corps dès son arrivée et faire la défense de l'équipage à bord afin de prévenir les désertions en ne permettant à personne de descendre à terre et comme ces troupes nous sont indispensables pour établir le bon ordre, nous écrivons ce jour à Mr. Saige de Bordeaux de veiller à leur passage et de prier les officiers de hâter un peu la marche. "

1<sup>er</sup> avril – Arrivée des deux premiers détachements sous la conduite des deux sergents Didier Ridel et François Xavier Dumas, sauf 9 soldats laissés sur la route dans un hôpital (5 de la 1<sup>ère</sup> division, 4 de la seconde) ; ils ne doivent être embarqués que le lendemain, après l'embarquement des poudres, ils sont logés chez des particuliers et pour plus de précautions les portes de la ville menant vers l'Espagne sont maintenues fermées.

10 avril ou peu avant - Arrivée des deux derniers détachements des troupes. Bien que nous n'ayons pas retrouvé de pièce de correspondance mentionnant cette arrivée, Cauvet du Rove "prend passage" à la table du commandant de La Fargue à partir du 10 avril<sup>65</sup>.

26 avril – Les soldats restés malades en route ont rallié Bayonne, à l'exception de deux soldats déserteurs<sup>66</sup> qui appartiennent aux détachements de MM. Faivre et Durove, on craint qu'ils soient passés en Espagne.

18 juillet – Pour éviter la sédition des soldats et pour prévenir leur mutinerie Faivre du Bouvost, qui commande les troupes embarquées, décide de les envoyer à Bayonne où, en attendant le départ des deux navires, ils sont logés dans les forts (pièce n° 24). Ce transfert a dû avoir lieu en réalité dès le 6 juillet date à laquelle le sous-lieutenant Durove quitte la table du commandant de l'*Utile*. Le prêt (salaire) des troupes est payé une première fois du 6 juillet au 6 août ce qui correspond sans doute au séjour dans les forts ; puis du 6 août au 21 octobre, période du séjour dans le château de la ville. Le nombre de soldats maintenus dans le château est d'abord de 32 puis de 36 si on en croit le nombre des lits dont la location est effectuée. On devra, après leur séjour, payer au sieur Bouet Lebrun, capitaine du guet, la location de ces lits mais aussi pour les dégradations faites aux casernes par les troupes.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

24 juillet – 4 soldats désertent pendant la nuit. La décision est prise de faire consigner les troupes au Château.

18 août – Arrivée de deux officiers supplémentaires, les sieurs Guinée pour le détachement de l'*Adour* et Darboutin pour celui de l'*Utile*.

23 septembre – “Il ne manque plus que quatre ou cinq hommes à chacun des détachements des vaisseaux l'*Adour* et l'*Utile* pour les compléter et nous pensons qu’après toutes les précautions qu’on prend, il n’y aura plus de désertions dans la troupe.” Nogué avoue donc là au moins une vingtaine de désertions ; si l’on en croit les recrutements, elles ont représenté le double de ce chiffre.

29 septembre - L’un des soldats nommé Caron dit La barque est passé par les armes, les frais payés pour organiser l’exécution (44 livres) qui figurent dans le supplément d’armement n° 2 sont la seule mention que nous ayons trouvée de l’événement. Aucune des nombreuses lettres de Jean-Joseph Laborde et François Nogué au directeur de la Compagnie ou les réponses de ce dernier ne permettent d’avoir connaissance de cette exécution.

19 octobre – Rembarquement des troupes à bord des deux navires.

4 novembre – Les deux vaisseaux attendent le vent favorable : “Nous avons beaucoup de peine à rassembler les équipages et à les contenir, plusieurs y ont été conduits de force.”

Les comptes indiquent qu’une gratification, 88 livres au total, est même accordée aux équipages des deux vaisseaux pour les engager à cesser leur mutinerie lors du départ<sup>67</sup>.

17 novembre – Appareillage des deux bâtiments.

Cette affaire mobilise en France et en Espagne un nombre considérable de personnes. Les officiers des deux navires battent la campagne et la ville pour retrouver les déserteurs, on parvient à convaincre certains d’entre eux en leur donnant une gratification. Un nommé Lajeunesse, cavalier de la maréchaussée, passe deux jours à courir après quelques soldats déserteurs. J.-J. Laborde se rend lui-même à Saint-Sébastien et au Passage pour rechercher les déserteurs qui s’y sont réfugiés. Certains déserteurs repris, Jean Raymond Bordes archer de la Marine et les archers de la maréchaussée les conduisent de Saint-Jean-de-Luz où ils sont emprisonnés dans la Tour ; on doit dédommager le geôlier pour la nourriture qu’il a fournie.

D’autres sont conduits dans la prison du Roi dont le geôlier est le sieur Harambour.

En même temps que l’on pourchasse les déserteurs et qu’on tente de les rameuter, il faut procéder au paiement des frais de route des tambours, du sergent et des caporaux chargés de “l’engagement et le racolage des recrues”.

L’exécution capitale du 29 septembre semble être une mesure d’une exceptionnelle rigueur face au mal endémique des désertions<sup>68</sup>. La situation personnelle de Le Faivre du Bouvost peut sans doute expliquer cette sévérité. En 1757,

## ÉTUDES ET RECHERCHES

l'enseigne Faivre (ou Le Fevre) du Bouvost (il deviendra lieutenant en 1758) est envoyé par la Compagnie avec les troupes destinées à renforcer la garnison de l'île de Gorée. Il y retrouve d'ailleurs le sous-lieutenant du Rove arrivé quant à lui par le *Duc de Béthune* le 3 mars 1756. Face à la menace d'une attaque anglaise, la Compagnie renforce la garnison en envoyant le *Saint-Luc* qui débarque le 8 novembre 1758 un détachement de la Compagnie de Bessan. La défense de Gorée s'organise mais une rébellion éclate chez les soldats dont Lambert, le commandant de la garnison, fait porter la responsabilité sur Le Faivre du Bouvost<sup>69</sup>. Attaquée par les anglais Gorée se rendit le 29 décembre 1758 et la garnison fut rapatriée par des paquebots anglais<sup>70</sup>. Le Faivre du Bouvost sera plus tard lavé des accusations portées contre lui mais il ne sera rétabli dans son grade par la Compagnie qu'au mois de juin 1759. On comprend donc sa fragilité lorsque survient un an après, la sédition des troupes de l'*Adour* et de l'*Utile* dont il a la charge. La présence auprès de lui du sous-lieutenant Cauvet du Rove qui a été témoin de sa disgrâce à Gorée, l'induit très probablement à une sévérité extrême de manière à ne pas prêter une nouvelle fois le flanc à la critique. (Annexes 6 et 7)

34

### ANNEXE 6

Liste des marins originaires de Bayonne et de la région embarqués à bord de l'*Utile* d'après la transcription de quatre rôles (SHD Lorient 1 P 198). La graphie des noms est celle inscrite dans les documents.

N°	Désert.	Prénom Nom	Qualité	Bay.	St-Esp.	Autres
<b>OFFICIERS MARINIERS</b>						
1	oui	Pierre Carpanot	3 <sup>e</sup> canonnier	oui		
2	oui	Arnaud Debes	Contre-maître	oui	oui	
3		Pierre Desdebes	Contre-maître	oui		
4	oui	Jean Dufourcq aîné	Bosco	oui		
5		Martin Lafourcade	2 <sup>nd</sup> pilote	oui		
6	oui	Raymond Labadie	2 <sup>e</sup> canonnier			Tarnos
7		François Lafitte	Patron du canot			Boussos
8		Jean Lamoureux	Contre-maître	oui		
9		David Lassale	2 <sup>e</sup> canonnier	oui		
10	oui	Laurent Loucoubay	Patron du canot	oui		
11		Simon Ray	Maître calfat	oui		
12		Bernard Sanguinet	Mtre charpentier	oui		
13	oui	Jean Tauziat	2 <sup>nd</sup> charpentier			Pau

## ÉTUDES ET RECHERCHES

N°	Désert.	Prénom Nom	Qualité	Bay.	St-Esp.	Autres
<b>OFFICIERS NON MARINIERS</b>						
14		Jean-Louis Catalot	commis	oui		
15		Laurent Dubourdieu	1 <sup>er</sup> tonnelier	oui		
16		Jacques Dufau	4 <sup>e</sup> chirurgien			Yso [Ysaur ?]
17		Vincent Lisague	Armurier	oui		
<b>MATELOTS</b>						
18		Jean Barere		oui		
19		Jean Bertrix				Tarnos
20		Saubat Bidegaray				Cambo
21	oui	Jean Broska		oui		
22		Jacques Cabot				Ste Engrace de Soule
23		Jean-Baptiste Canet		oui		
24		Pierre Darrieux				Tarnos
25		Joseph Dauga				Iso [Ysaur ?]
26	oui	Jean Martin Delisechea				St Esteven
27		Joannis Derecat				Baïgori
28		Jean Desaa		oui		
29		Jean Despouey				Peyrehorade
30		Dominique Deyersabal		oui		
31		Jacques Dufourcq				Iso [Ysaur ?]
32	oui	Pierre Fauconneau				Anglet
33		Jacques Junca				Tarnos
34		Etienne Laborde				Anglet
35	oui	François Lafitte				Boussos
36		Raymond Lafond				Salies de Béarn
37	oui	Jean Lalanne				Tarnos
38	oui	David Lassale		oui		
39		Bernard Maubet				Ciboure
40		Antoine Renaud				Tarnos
41		Armand Sansaric		oui		
42		Jacques Sigaray				St-Jean-de-Luz
43		Bertrand Tauziat		oui		
44		Pierre Terrasson				Peyrehorade
45		Pierre Valere		oui		
46		Bertrand Verges				Peyrehorade

## ÉTUDES ET RECHERCHES

N°	Désert.	Prénom Nom	Qualité	Bay.	St-Esp.	Autres
<b>NOVICES</b>						
47		Pierre Belsague				Espelette
48	oui	Jean Bertrand				Hasparen
49	oui	Saubat Bidegaray				Cambo
50		Jean Cazenave			oui	
51		Bernard Cruchet				Mouguere
52		Pierre Dembrun		oui		
53		M. Delcheverry				Baïgori
54		Bernard Durruty				St-Jean-de-Luz
55		Jean Taste				Tarnos
56	oui	Noël Lavigne				Tarnos
57		Raymond Lafond				Salis
58		Jean Lalanne				Tarnos
59		Pierre Lanebat		oui		
60		Bertrand Nenom				Tarnos
61		Etienne Rossi		oui		
62		Vincent St-André				Navarrenx
63		Bertand Tauziat		oui		
<b>MOUSSES</b>						
64		Jean Martinet				Tarnos
65		Jean Legonit		oui		
66		JeanNogué		oui		
67		François Saint Ges		oui		
68		Jean Lossuc		oui		
69		Armand Laborde				Pau
70		Pierre Lartigue		oui		
71		Jean Desaa		oui		
72		Jean Louis Rossy		oui		
73		Antoine Casabat		oui		
<b>VOLONTAIRES</b>						
74		Joaquim Cugnier		oui		
75		Joseph Delisalde		oui		
76		Michel Fagat				Hasparen

## ÉTUDES ET RECHERCHES

### ANNEXE 7

Liste des marins originaires de Bayonne et de la région embarqués à bord de l'*Adour* d'après la transcription de quatre rôles (SHD Lorient 1 P 198). La graphie des noms est celle inscrite dans les documents.

N°	Désert.	Prénom Nom	Qualité	Bay.	St-Esp.	Autres
<b>OFFICIERS MARINIERS</b>						
1		Jean Girard	2 <sup>e</sup> Mtre equip.	oui		
2		Jean Dumas	Contre maître	oui		
3		Joseph Lasserre	Bosseman	oui		
4		Jean Chauffour	Patron de chal.			Dax
5		Etienne Duloyer	Patron de canot		oui	
6		Pierre Cazan de Dauge	1 <sup>er</sup> pilote	oui		
7		Jean La Chaise	3 <sup>e</sup> pilote			St-jean-de-Luz
8		François Castel	2 <sup>e</sup> canonnier	oui		
9		Bertrand St Martin	1 <sup>e</sup> charpentier	oui		
10		Pierre Gaudenet	2 <sup>e</sup> charpentier	oui		
11		Pierre Bouquet	3 <sup>e</sup> charpentier			Navarieux
12		Jean Dussau	2 <sup>e</sup> voilier	oui		
<b>OFFICIERS NON MARINIERS</b>						
13		Pierre d'Artigaut	2 <sup>e</sup> chirurgien	oui		
14		Jean Baptiste Faget	commis	oui		
15		Arnaud Piesse	Mtre tonnelier	oui		
16		Bernard Mesclague	2 <sup>e</sup> tonnelier		oui	
<b>MATELOTS</b>						
17		Joseph Lordoit	Boucher	oui		
18		Jean Salomon	Boulangier	oui		
19		Pierre Cotery	Cuisinier			Angles
20		Jean Gernon	Cuisinier			Biarritz
21		Pierre Taurine		oui		
22		Jean Baude				Pau
23		Jean Christophe		oui		
24		Jean Bernabat				St Vincent
25		Jean Durruthi				Ainhoa
26		Jean Mun				Mousserolles
27		François Serres				Garosse
28		Mathieu Marciac	Boulangier		oui	

## ÉTUDES ET RECHERCHES

N°	Désert.	Prénom Nom	Qualité	Bay.	St-Esp.	Autres
29		Saubat Bernardo				Bardos
30		Jean Jovenne		oui		
31		Bertrand Laudresse		oui		
32		Bernard Lamothe		oui		
33		Pierre Duhalde				Bidard
34		Jean Moncade			oui	
35		Joannis Hiriart				Sare
36		Bernard Duverdièr		oui		
37		François Lamaison				St Jean de Luz
38		André Turgeo				Pau
<b>NOVICES</b>						
39		Pierre Loucougant		oui		
40		Joseph Janin			oui	
41		Laurent Castaing		oui		
42		Jean-Pierre Gassis				Pau
<b>MOUSSES</b>						
43		Jean Duprat		oui		
44		Antoine Lamothe		oui		
45		Joseph Delen		oui		
46		Pierre Ducasse		oui		
47		Pierre Laborde		oui		
48		Augustin d'Etcheverry		oui		
49		Guillaume Bourdin		oui		
50		Pierre Dubocq		oui		
51		Pierre Dirube		oui		
52		Laurent Rivet		oui		
53		Pierre Desdebet		oui		
54		Grégoire Rossy		oui		
55		Jean-Baptiste Rossy		oui		
<b>VOLONTAIRES</b>						
56		Jean Baptiste Lebrèr				St-Jean de Luz
57		François Joseph Richard				Landau
<b>SUPPLÉMENT - OFFICIERS MARINIERS</b>						
58		Jean Bourdette	1e calfat	oui		
59		Jean Mamezin (cadet)	calfat	oui		

## ÉTUDES ET RECHERCHES

N°	Désert.	Prénom Nom	Qualité	Bay.	St-Esp.	Autres
<b>SUPPLÉMENT - OFFICIERS MARINIERS</b> (suite)						
60		Leonard Marquere	Mtre charpentier		oui	
<b>MATELOTS</b>						
61		Etienne Casaubon				Tarnos
62		Jean Dens		oui		
63		Pierre Setery Sabon				Anglet
64		Pierre Bouet		oui		
65		Bertrand Duhart		oui		
66		Jean Laborde				Pau
67		Jean Mirau				Mouguère
68		Jean Daguerre				Biarritz
69		Pierre Laroche		oui		
<b>NOVICE</b>						
70		Jean Claverie				Hasparens

### ■ Conclusion



**Fig. 8**  
Récipient après  
restauration par le  
laboratoire LC2R de  
Draguignan. Cliché  
Kuyten.

Aux difficultés de la construction et de l'armement de *l'Utile* à Bayonne, succédera dans l'océan Indien une aventure autrement dramatique qui marquera les consciences. Abandonnés sur l'île de Sable (Tromelin), îlot inhospitalier, 80 esclaves malgaches tenteront d'y survivre. Les rescapés : sept femmes et un bébé, ne furent secourus que 15 ans plus tard. Au cours de quatre missions, les archéologues ont mis au jour les vestiges du séjour de ces "esclaves oubliés". Les résultats de ces patients efforts pour comprendre les conditions matérielles, psychologiques et sociales de cette survie hors du commun, constituent la matière de l'exposition présentée à Bayonne au Musée Basque. Cette exposition est un hymne aux valeurs humaines. Les objets présentés parlent d'eux-mêmes (Fig. 8 à 11) ; réparés à de multiples reprises, jour après jour, ils illustrent à la fois le temps qui passe, l'ingéniosité et la farouche volonté de vivre de ces naufragés à qui on avait pourtant dénié toute humanité.

(\*) Groupe de recherche en archéologie navale, Laboratoire d'histoire et d'archéologie maritime (FED 4124 – Paris IV Sorbonne – Musée de la Marine)

## ÉTUDES ET RECHERCHES

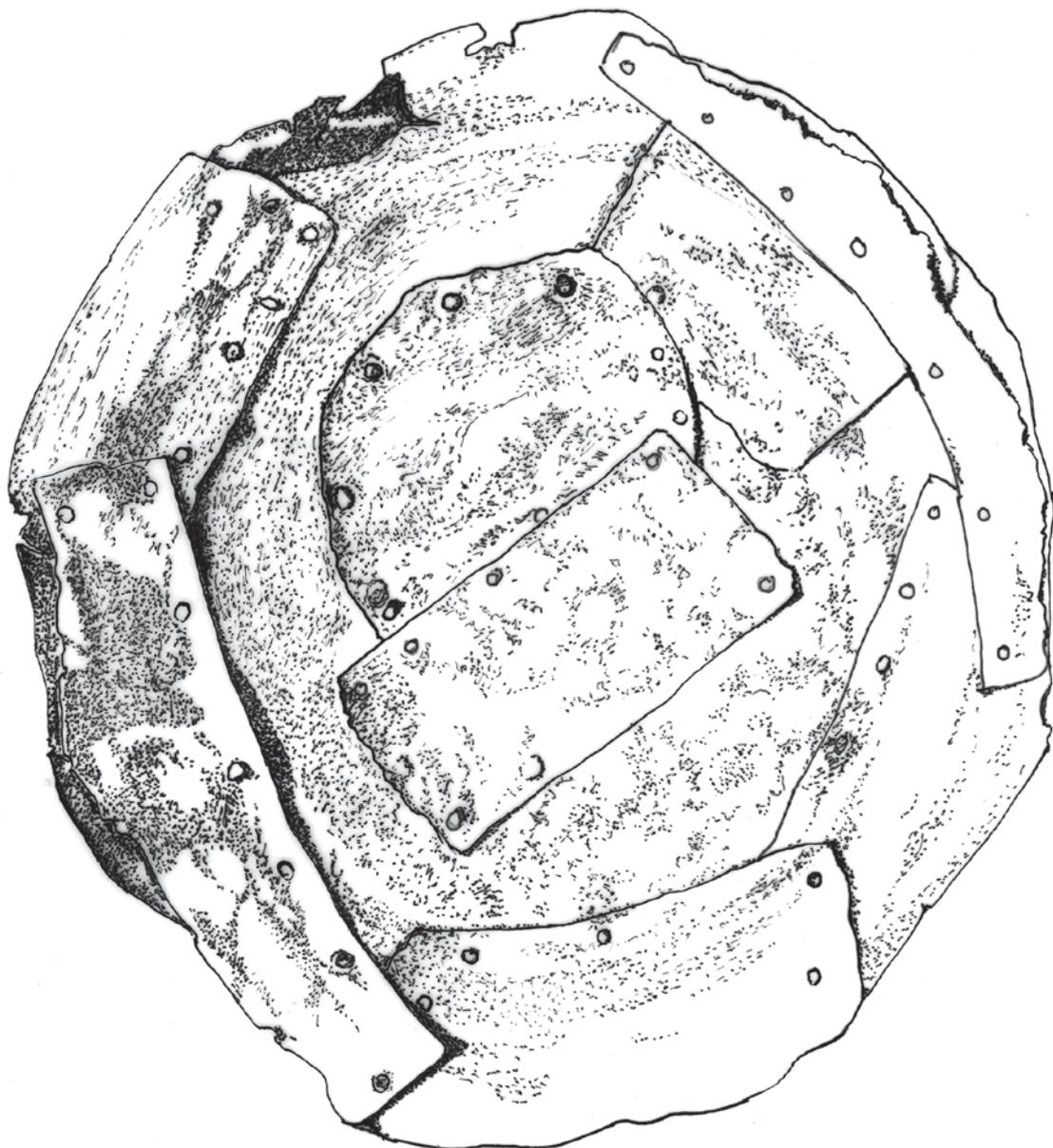


**Fig. 9** Objets avant traitement de conservation par le laboratoire LC2R de Draguignan.  
Cliché F. Pothin.

40



**Fig. 11** Récipients avant traitement de conservation par le laboratoire LC2R de Draguignan.  
Cliché F. Pothin.



**Fig. 10** Récipient T06.PH5.015  
comportant 8 réparations. Dessin M. Guérout.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (ADPA).  
Archives notariales : 3 E 3415.  
Amirauté de Bayonne : B 8746 ; B 8748 ; B 8749 ; B 8767 ; B 8768.  
Archives municipales de Bayonne (AM) : EE 65 ; EE 66 ; EE 68.  
Archives de la Chambre de commerce de Bayonne : B 40 et D9 1768.  
Archives nationales (AN) Colonies (Aix-en-Provence) : D<sup>2a</sup> 28.  
Services historiques de la Défense (SHD) Marine - Lorient : 1 P 159 ; 1 P 198 ; 1 P 222 ; 1 P 236 ; 1 P 282 ; 1 P 297.  
SHD Marine – Rochefort : 13 P<sup>9</sup>31.  
SHD Marine – Brest : Ms 74.

## Bibliographie

ACERRA M., ZYSBERG A., 1997, *L'essor des marines de guerre européennes : 1680-1790*, Paris.  
BASSET A., 1935, "Historique des fabrications d'armement en France", dans *Mémorial de l'artillerie française*, t. XIX.  
BONNEFOUX P. M., PARIS F. E., 1994, *Dictionnaire de la Marine à voile*, Paris.  
BOUDRIOT J., 1991, *Le navire marchand*, Paris.  
BOUDRIOT J., 1983, *Compagnie des Indes (1720-1770)*, Paris.  
DESPLAT C., 1995, "Mines et métallurgie au XVIII<sup>e</sup> siècle", dans *Les mines et établissements métallurgiques de Banca* – Textes réunis par P. Machot, éd. Izpegi, Saint-Étienne-de-Baïgorry.  
DESROCHES N., 1687, *Dictionnaire des termes propres de marine*, Paris.  
DUCÉRÉ É., 2004, *Histoire maritime de Bayonne et du Pays Basque*, La Découverte.  
GIRET A., 1940, "Histoire de l'Arsenal de la Marine de Bayonne", dans *Communications et mémoires de l'Académie de marine*, n° 1 janvier-août.  
GUÉROUT M., ROMON THOMAS, 2015, *Tromelin, l'île aux esclaves oubliés*, Paris.  
GUÉROUT M., 2015, *Tromelin, mémoire d'une île*, Paris.  
HAUDRÈRE Ph., 2005, *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Les Indes savantes, Paris.  
HAUDRÈRE Ph., LE BOUEDEC G., 2001, *Les Compagnies des Indes*, Rennes.  
JAUPART F., *L'activité commerciale de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1966.  
LACROIX J.-B., 1986, *Les Français au Sénégal au temps de la Compagnie des Indes de 1719 à 1758*, Vincennes.  
METTAS J., 1978 (t. 1) - 1984 (t. 2) – *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris.  
ORMESSON F., (d'), THOMAS J.-P., 2002, *Jean-Joseph de Laborde, banquier de Louis XV, mécène des Lumières*, Paris.  
PARENT G., MACHOT P., 2005, "Mines et métallurgie en vallée de Baïgorry", dans *La vallée de Baïgorry*, éd. Izpegi, Saint-Étienne-de-Baïgorry.  
PONTET J., *Bayonne, un destin de ville moyenne à l'époque moderne*, Thèse de doctorat d'État.  
PONTET J., 2006, "Les corsaires dans l'Amirauté de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle", dans *Itsas Memoria Revista de Estudios Marítimos des País Vasco*, 5, Untzi Mueoa Musée Naval, Donostia – San Sebastian.

## Notes

- 1 Mathurin Louis Geoffroy, dit Geoffroy le cadet, décède à Brest le 22 mai 1764. Membre de l'Académie de Marine, il était académicien adjoint. Dans une lettre de l'intendant Hocquart destinée à obtenir une pension pour sa veuve, il est présenté comme "fils, frère et père de constructeur".
- 2 Plan Reg. 85 c nr.102b.
- 3 ADPA – Archives notariales – 3 E 3415.
- 4 ADPA – Amirauté de Bayonne – B 8746 f°31.
- 5 ADPA – Amirauté de Bayonne – B 8748 f°79 v.
- 6 ADPA – Amirauté de Bayonne – B 8748 f°83.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

- 7 ADPA – Amirauté de Bayonne – B 8748 f°72 v°, 73 et 77.
- 8 En 1758, sous les ordres de Bertrand Piquesary, il arma en course et captura le *Pemberton*. Le 8 juillet 1760, il participe à un terrible combat contre la frégate H.M.S. *Repulse* de 32 canons, capitaine John Carter Allen, dans la baie des Chaleurs au Canada. Brûlé le même jour par son capitaine pour le soustraire aux Anglais. L'épave du *Machault* a été fouillée de 1969 à 1972 par Walter Zacharchuk. Caractéristiques : Longueur – 124 pieds 10 pouces ; largeur – 32 pieds 5 pouces ; tirant d'eau léger – 9 pieds 6 pouces, tirant d'eau en charge – 14 pieds 6 pouces.
- 9 Étienne Miressou, né le 4 février 1717, se marie le 7 février 1747 avec Dominique Navarret, dont il aura 4 enfants. Il meurt à Bayonne le 28 novembre 1792.
- 10 SHD Marine - Rochefort - 13 P° 31. Le *Joseph* mesure 26,15 m (80 pieds 6 pouces) de longueur, 7,31 m (22 pieds 6 pouces) de largeur, a un tirant d'eau de 3,45 m en charge et 2,10 m léger, pour un port de 176 tx. Le propriétaire est la Chambre de Commerce de Bayonne. Le navire a coûté 81 712 francs. Il fera un voyage à la Guadeloupe sous le commandement de Jean Bergrieu mais s'échouera au retour près de Saint-Vincent de la Barquera. La cargaison sera cependant en partie sauvée. (Archives de la Chambre de commerce de Bayonne H 51 n° 2).
- 11 Une lettre adressée par le Ministre aux directeurs de la Compagnie datée 25 novembre 1759, évoque cette cession (AN Marine B2/362 f° 514).
- 12 "Le congé d'un bâtiment du commerce ou du capitaine qui le commande est une autorisation de naviguer au lieu de sa destination et de revenir ; on l'appelle aussi 'Lettre de Mer'. Ce congé porte les noms des armateurs, du capitaine, du navire ; on y spécifie le personnel de l'équipage, la capacité du bâtiment en tonneaux, sa charge, les lieux de départ et de destination : il doit être enregistré au bureau des classes du port d'armement." (Bonnefoux et Paris, 1856)
- 13 L'*Adour* fera trois voyages dans l'océan Indien pour terminer sa carrière en Indes vers 1768 ; le premier du 1<sup>er</sup> mai 1760 (avec l'*Utile*) au 15 janvier 1762, capitaine du Vaultenet ; le second du 24 janvier 1763 au 26 mars 1764, capitaine Joram ; le troisième du 7 février 1767 (capitaine Chautard) au 30 juillet 1767 (capitaine Geslin) à Chandernagor, réarmé à Chandernagor, il relâche le 8 juin 1768 à l'île de France allant à Surate.
- 14 "Flûte est le nom de certains vaisseaux de charge, qui ont le derrière rond, et qui sont à varangues plates, à dessein de les faire porter grande charge" (Desroches, 1687) ; "Flûte, bâtiment de charge, étroit, fort plat de varangues, aussi rond à l'avant qu'à l'arrière, dont le ventre est si gros, qu'il a une fois plus de bouchain vers le franc tillac, qu'au dernier pont" (Saverein, 1684).
- 15 Haudrière, Le Bouëdec, 2001, p. 135.
- 16 SHD Marine - Lorient – 1 P 282 (b) – Liasse 79, pièces 29 – Lettres de MM. Laborde et Nogué, correspondants de la Compagnie à Bayonne, à M. Godeheu d'Igovie, directeur de la Compagnie à Lorient : "L'*Outarde* vendue par le Roi à la Compagnie, rebaptisé *Beaumont* a besoin d'un radoub considérable". L'armement au Passage est confié à Laborde. Le *Beaumont* qui appareille le 9 juin 1761 sera capturé par la croisière anglaise le 17 juin 1761 (pièce n° 48).
- 17 La *Subtile* sera finalement capturée à son retour le 7 août 1761, à 150 lieues au large du Cap Finistère par la frégate *Aquilon* (6<sup>th</sup> rate, construite en 1758 à Rotherhithe), capitaine Challoner Ogle.
- 18 Le *Saint-Priest*, vaisseau de 600 tx, percé pour 30 canons, lancé à Lorient le 1<sup>er</sup> octobre 1750 ; parti pour l'Inde le 31 décembre 1750.
- 19 Haudrière, 2005, Tome I, p. 464, cite la référence : A.N. Mar. B<sup>2</sup> 367, f°23.
- 20 Le *Dromadaire* est déchargé à la Corogne comme l'indique une lettre datée de Paris le 10 mai 1760. SHD Marine - Lorient – 1 P 297 (a) – Liasse 9, pièces 75.
- 21 Le *Dromadaire*, flûte de 520 tx, percée pour 20 canons, construite à Nantes, lancée le 7 février 1758.
- 22 Le *Penthièvre*, 900 tx, percé pour 60 canons, construit à Lorient, lancée le 25 mai 1754.
- 23 SHD Marine – Lorient – 1 P 297 (a) – Liasse 9, pièces 75 – Lettre datée de Paris le 10 mai 1760.
- 24 Laborde et Nogué puiseront dans les équipages du *Dromadaire*, du *Penthièvre* et de l'*Audacieux* (6 hommes) pour compléter l'effectif des deux flûtes.
- 25 Le *Chameau*, flûte de 750 tx, percée pour 24 canons, lancée à Lorient le 26 janvier 1758, partie pour les Indes le 15 avril 1758, désarmée au retour de son 4<sup>e</sup> voyage dans l'océan Indien le 5 juin 1766.
- 26 L'*Éléphant* une flûte de 650 tx, 26 canons, construite à Nantes.
- 27 "Ce prêt n'est que le premier d'une longue série qui va le conduire, dans les années suivantes, à avancer certaines années jusqu'à 14 millions de livres à la Compagnie, ce qui est pour lui une source gigantesque de profits." (d'Ormesson, 2002, p. 43)
- 28 SHD Marine - Lorient – 1 P 222, f° 247 et suivants : 1/ Compte d'armement et de mise hors de l'*Adour* et de l'*Utile*, supplément d'armement n° 1 daté du 30 juin 1760 (établi au départ de Bayonne le 1<sup>er</sup> mai 1760) ; 2/ Compte d'armement et de mise hors de l'*Adour* et de l'*Utile*, supplément d'armement n° 2 daté du 23 décembre 1760 (établi au départ du Passage le 19 novembre 1760).
- 29 Mouiller le bâtiment entre deux ancrs, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, de manière à lui donner une orientation fixe, dans le cas présent : l'axe de la rivière.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

- 30 On trouve aussi des représentations d'un abattage en carène dans Bonnefoux, *l'Album de Colbert*, et *Neptunia* n° 159.
- 31 Il s'agit de 6 canons de 6 livres, 6 canons de 8 livres et 8 canons de 4 livres, soit compte tenu du poids moyen de chacune de ces pièces : 580 kg pour les pièces de 4, 880 kg pour les pièces de 6, 980 kg pour les pièces de 8, le poids total est de 19,3 t.
- 32 Rider : tendre les haubans ou toute manœuvre dormante. Comme on incline le bâtiment sur un bord, il est important que les mâts soient bien soutenus, d'où la mise en tension des haubans sur le bord opposé.
- 33 Jean-Baptiste Gassis est sans doute le fils de Salvat Gassis un maître constructeur très actif à Bayonne. C'est lui en particulier, nous l'avons vu, qui se verra adjuger en 1762 la construction de la frégate la *Bayonnaise* offerte au roi par la ville. En 1783, Jean-Baptiste Gassis construit en tant que maître constructeur une frégate de 600 tx, *Les deux jeunes frères*, déclarée à l'Amirauté le 3 octobre 1783 (ADPA – Amirauté de Guyenne – B. 8766 f° 7v). Le même mois Jean-Louis Berthaud de Marseille achète le *Saint-Michel* une frégate de 280 tx construite par Jean-Baptiste Gassis (ADPA – Amirauté de Guyenne – B. 8766 f° 11 et 11v).
- 34 Il se peut que le *Friesland* soit sur l'un des tableaux représentant le port de Bayonne peint par Joseph Vernet en 1760 depuis les glacis de la citadelle. On y voit en effet deux navires, battant pavillon hollandais, mouillés au milieu du fleuve.
- 35 SHD Marine - Lorient – 1 P 282 (b) – Liasse 79 - Lettres de MM. Laborde et Nogué, correspondants de la Compagnie à Bayonne, à M. Rothe, directeur de la Compagnie des Indes et commandant du port de Lorient - Pièce n° 4.
- 36 "Au capitaine Hollandais Tyerd Banker pour le fret de Lorient à Bayonne de vivres, effets pour la table pour 2 tx 5 à 45 livres le t<sup>m</sup> et 10 % d'avarie – 123 livres 15 sols et menus frais de ce même effet – 13 livres 5 sols (total) 137 livres". SHD Marine - Lorient – 1 P 222, f° 247 et suivants.
- 37 AM Bayonne EE65 – Registre de pilotage.
- 38 Les frères Tachoire sont aussi propriétaires d'un navire de 150 tx, l'*Anon*, acheté le 20 décembre 1759 à Jean Barrière cadet, négociant à Bayonne (qui fournit également la toile à voile des deux flûtes). Le bâtiment a été construit en 1759 par Jean Hargous, maître constructeur "hors la porte de Mousserolles". ADPA - Amirauté de Bayonne – B. 8748 f° 85 v.
- 39 Le Parc de la Marine.
- 40 Les pommes de tourneviere sont des pelotes d'étoupe allongées qui sont fixées sur la tourneviere. La tourneviere est un cordage sans fin (un grelin dont les deux bouts sont mariés pour former une boucle) qui s'enroule autour du cabestan. Lorsque l'on lève l'ancre on y fixe, de proche en proche, à l'aide de garcette (que les pommes empêchent de glisser) le câble d'ancre.
- 41 Garcette, cordage court qui sert à prendre un ris pour réduire la voilure ou pour la serrer (ferler) sous une vergue.
- 42 Créée au milieu du <sup>xviii</sup> siècle, la forge fut particulièrement active pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763). Un inspecteur d'artillerie de la Marine surveillait sur place les opérations. Les canons de la forge d'Etchau étaient réputés. Ils étaient plus légers que les autres, car exigeant moins de fonte, et plus solides, qualité très appréciée dans la marine car l'explosion d'un canon dans un entrepont avait des effets dévastateurs. Les canons étaient moulés et tournés à la forge puis transportés à Bayonne par de mauvais chemins. Les canons fabriqués à la forge d'Etchau étaient de quatre calibres : 6, 8, 10 et 12. (Gilles Parent et Pierre Machot, 2005, p. 107-143). Dans un mémoire du propriétaire, ce dernier vante la qualité de sa fabrication : "la matière dont on fabrique les canons de Baïgorry est très bonne, douce et liante, les canons sont plus légers que ceux des autres fabriques du royaume ou de l'étranger, parce qu'il faut à chaque canon de Baïgorry moins de matière qu'à ceux des autres fabriques à égalité de calibre et d'épreuves, ce qui est grand avantage sur un vaisseau qui se trouve moins fatigué de l'artillerie." (Jaupart, 1966, tome 2, p. 259)
- 43 Il s'agit probablement de Messire Henry de Caupenne, chevalier et seigneur comte d'Amou, vicomte d'Etchau, ou plutôt de la comtesse d'Amou, propriétaire de la moitié des forges de Baïgorry (dites forge d'Etchau), l'autre moitié étant propriété de la Vallée. L'établissement comporte un haut fourneau pour fondre les canons et un martinet pour battre le fer (Desplati, 1995, p. 35). Un navire nommé la *Marquise d'Amou*, construit à Bayonne est armé en course à Bordeaux en 1757.
- 44 La technique de forge des canons fut inventée par le Suisse Jean Maritz. Vers 1734, il proposa de changer la technique de fabrication des canons : au lieu de couler ces derniers en conservant un creux central à l'emplacement de l'âme, il proposa de couler les canons en plein puis de les forer par la suite à l'aide d'un foret horizontal. Le premier essai eu lieu en 1752, le premier marché avec la Marine fut passé en 1753. À partir de 1755, tous les canons de la Marine furent coulés pleins et forés à l'aide de la machine de Maritz. Cette méthode est utilisée par les forges de Baïgorry qui doivent donc être équipées en 1760 d'une machine de Maritz et non de l'alésoir vertical utilisé auparavant. Jean Maritz, nommé inspecteur général des Fontes de l'Artillerie de terre et de la Marine, effectua en 1763 un voyage d'inspection à Bayonne pour visiter les canons fabriqués par les forges de Baïgorry (A. Basset, *Historique des fabrications d'armement en France*, p. 1059).

## ÉTUDES ET RECHERCHES

- 45 Haudrière, Tome I, p. 365, note 133.
- 46 SHD Marine - Lorient – 1 P 236 : Dossier de désarmement de la flûte l'Adour, 600 tx, 30 canons, capitaine Duvauteuet, expédition du 1<sup>er</sup> mai 1760 au 15 janvier 1762.
- 47 Il s'agit de boulets à mitraille appelés grappe de raisin, constitués de balles de fer empilées sur un plateau circulaire, rangées autour d'un mandrin et conditionnées dans un sac de toile entouré d'un transfilage.
- 48 Il faut noter que l'armement de l'Adour lors de son deuxième voyage (départ de Lorient le 24 janvier 1763) ne comporte plus que 18 canons de 6 livres (SHD Marine – Lorient – 1 P 223 : Dossier d'armement de l'Adour - document n° 7 – Artillerie).
- 49 SHD Marine - Lorient – 1 P 223 – Armement des années 1763-1764 : Armement du vaisseau l'Adour, 600 tx, 18 canons de 6, capitaine Joram, parti pour l'île de France le 24 novembre 1763 - L'Adour (parti le 24 janvier 1763) – Pièce 6 – Magasin général.
- 50 SHD Marine - Lorient – 1 P 222.
- 51 Une velte valait 384 pouces-du-roi cubes, soit 8 pintes, soit environ 7,62 litres ; on embarque donc 12 444 litres d'eau de vie.
- 52 Acerra, Zysberg, 1997, p. 182.
- 53 *Ibidem*, tableau de la p. 183.
- 54 Le "Département" de Bordeaux et Bayonne compte 4 513 marins classés en 1687 et 7 737 en 1787 (Acerra, Zysberg, 1997, p. 187).
- 55 Un document du SHD Marine – Brest, le Ms 74, éclaire cet aspect : Lettre de l'intendant Pierre Poivre au duc de Praslin, île de France, 30 novembre 1767. "Quatre vingt neuf nègres dont 18 affranchis avec femmes et enfants, représentant 155 têtes, ont servi dans la dernière guerre tant par mer que par terre. Mr. de la Bourdonnaye a été le premier dans ce pays qui ait mis les esclaves sur les vaisseaux de guerre. Dès le premier essai, il éprouva que ces hommes avilis par l'esclavage étaient capables d'émulation, de bravoure et de fidélité et éprouva que dans certaines circonstances, ils inspirent plus de crainte à l'ennemi, supportent mieux les fatigues et la chaleur, sont moins attachés à la vie que les blancs et savent s'exposer avec courage. Ces hommes de retour d'une campagne quelquefois très longue et qui aurait dû leur valoir la liberté, n'étant plus propres aux travaux des esclaves, obtenaient la place de noirs de Maréchaussée. Leur fonction était de servir à la police d'escorte des marchandises de la Compagnie du bord de mer dans les magasins, de garder les postes avancés dans l'intérieur de l'île, des corps de garde pour protéger contre les incursions des marrons, etc. de former de temps en temps des détachements pour courir après les noirs marrons, les arrêter et les tuer s'ils ne pouvaient les prendre vivants."
- 56 En 1750 le Roi se propose de racheter aux armateurs qui les auraient construits pour la course, les bâtiments ayant de 30 à 50 canons. En 1757 Machault propose de simplifier la procédure des prises, de suspendre la perception du dixième de l'Amiral, d'accorder des gratifications particulières aux navires armés en course et aux équipages, de dispenser des deux campagnes nécessaires sur les vaisseaux du Roi pour devenir capitaine. (J. Pontet, p. 313)
- 57 "L'ordre de désarmer les corsaires a jeté la consternation dans la ville" - Correspondance de la Chambre de commerce de Bayonne en date du 6 février 1758 - Archives de la Chambre de commerce de Bayonne, B 26 cité par J. Pontet, p. 317.
- 58 Ce sont : François Pillet et Pierre Plouriaut de Saint-Servan, Pierre Sicardin, Michel L'Hermitte, André Fleury de Saint-Malo et Jean Miniac de Dinan. SHD Marine - Lorient – 1 P 198 : Rôle d'équipage de l'Utile.
- 59 SHD Marine - Lorient – 1 P 282 (b) – Liasse 79 : Lettres de MM. Laborde et Nogué, correspondants de la Compagnie à Bayonne à M. Rothe, directeur de la Compagnie des Indes et commandant du port de Lorient.
- 60 Le sergent Prudent et les trois soldats : Ducros, Labertière et Plumaset.
- 61 François Rothe prend ses fonctions de directeur de la Compagnie à Lorient en novembre 1760.
- 62 AN Colonies (Aix-en-Provence) – D<sup>2a</sup> 28 : Engagement des soldats de la Compagnie du 24 juin 1758 au 11 avril 1759.
- 63 Les documents que nous avons consultés indiquent le nom de Faivre ; il s'agit en fait de Le Faivre du Bouvost un lieutenant des troupes de la Compagnie.
- 64 Les divers documents mentionnent le nom de Durove, il s'agit en fait de Joseph Marie Cauvet du Rove ; sous-lieutenant des troupes de la Compagnie.
- 65 SHD Marine - Lorient – 1 P 159 – Pièces diverses relatives aux vaisseaux l'Utile et l'Adour armés en 1760 – Liasse 1 – L'Utile : comptes de la table de M. de La Fargue.
- 66 L'un d'eux est Joseph Clément de Reims qui déserte le 26 avril : AN Colonies (Aix-en-Provence) – D<sup>2a</sup> 28 : engagement des soldats de la Compagnie du 24 juin 1758 au 11 avril 1759.
- 67 1 P 222 <sup>o</sup> 247.
- 68 Les désertions dans la troupe sont un mal récurrent, en moyenne 10 % avant le départ outre-mer (Haudrière, tome II, p. 578) ; les sanctions n'y font rien. Ponctuellement les désertions peuvent être

## ÉTUDES ET RECHERCHES

plus nombreuses : “Les désertions sont portées à l’excès [...], depuis un an, de cette seule troupe dont le fond est de 300 hommes, il en est déserté plus de 160...”, (*Mémoire sur la compagnie d’infanterie établie au port de Lorient...*, 1747 (AN Colonies C2 198, pièce 43, f°4v) cité par Haudrière, tome II, p. 578, note 248). La sanction extrême, exécution par pendaison, est cependant rare et toujours prise pour l’exemple : “J’apprends [...] avec beaucoup de peine que l’esprit de désertion s’est emparé de nos troupes [...] Il est bon que vous fassiez des exemples capables de contenir cette soldatesque et de réprimer les désordres et les excès auquel elle se livre.” (Lettre de Duval de Leyrit à Bussy datée de 1756 (AN Colonies C2 92 f° 126) citée par Haudrière, tome II, p. 592, note 338)

69 Lacroix, 1986, p. 116.

70 Quarante-huit hommes furent alors rapatriés par le paquebot anglais *Peguy* qui arriva à Brest le 20 mars 1759. Il semble qu’un autre paquebot anglais ait rapatrié les prisonniers restant à Gorée au nombre de 110 qui débarquèrent à Lorient vers le 26 février 1759.

## JUAN-MARTIN HIRIBARREN-EN IDAZLANAK : EUSKAL BELAUNALDI ERROMANTIKOAREN LEKUKOTASUNAK

Iban  
LARRANDABURU

*xix. mende erditsuan, korronte erromantikoak bultzaturik, belaunaldi batek euskal Literaturari, eta oro har Euskarari, bolada berri bat eman die. Juan-Martin Hiribarren (1810-1866) apez azkaindarra urrezko belaunaldi honetakoa izan da. Bere lanak oso anitzak izan dira : olerkiak, antzezlanak, euskarari buruzko azterketak, hiztegi bat... Originaltasunez beteak, bere idazlanek Euskal herrian zabaltzen zen Erromantismoa ongi irudikatzen dute.*

47

Vers le milieu du <sup>xix</sup>e siècle, sous l'influence du courant romantique, une génération d'auteurs a donné une nouvelle impulsion à la littérature basque, et plus généralement à la langue basque. Le prêtre d'Ascain Jean-Martin Hiribarren (1810-1866) est l'un des membres de cette génération dorée. Ses travaux sont très variés : poèmes, pièces de théâtre, études sur la langue basque, un dictionnaire... Pleins d'originalité, ils sont très représentatifs du Romantisme qui émergeait durant cette période.

xix. mendean, euskal Literaturaren berpizkunde handi bat gertatuko da. Tratututako gaiek, idazteko estiloak, eta oro har hizkuntzak berak, aldaketa handiak ezagutu dituzte. xix. mende hasieran sortutako belaunaldi batek, Europan zehar hedatu den korronte erromantikoak eraginik, bolada garrantzitsua emango dio berpizte haize honi.

Jean Haritschelhar-ek urrezko belaunaldi horren kide nagusiak izendatzen ditu : Jean Duvoisin eta Manuel Inchauspe, Bonaparte printzearen laguntzaileak bere dialektologia lanetan, Augustin Chaho kazetaria eta idazle erromantiko famatua, Antoine d'Abbadie hizkuntzalaria eta Lore Jokoen sortzailea, Jean-Baptiste Archu, Francisque Michel historialariaren laguntzailea, Joanes Oxalde bertsolaria, Jean Baptiste Camoussary poeta eta Juan-Martin Hiribarren apeza. Gizon horiek euskal kulturari eta Euskarari bolada berri bat eman diete. Euskara goraiatua da, arte-hizkuntza bat bilakatzen da.

Nahiz eta belaunaldi honetako famatuena ez izan, Juan-Martin Hiribarren-en (Azkaine, 1810 - Baiona, 1866) lanek berpizte garai honen ezaugarriak ongi irudikatzen dituzte. Lan hauen edukia aipatu aitzin, komeni da bere biziari buruzko elementu inportanteenak azaltzea.

Une traduction en  
français de ce texte  
est disponible  
sur le site :  
[www.samb-baiona.net](http://www.samb-baiona.net),  
rubrique  
"les publications".

## ÉTUDES ET RECHERCHES



**Fig. 1**

Jean-Martin Hiribarrenen  
potreta.  
Hiztegia [A-H].  
Baionako Euskal Museoa  
Marka MS 207-1

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Juan-Martin Hiribarren 1810ean sortu zen Azkainen. Familia noblekoa zen, bere amatxi, Joana Dutari, Baztango Dutari Azpilikuetaarren leinu famatutik zetorren, Frantzisko Xabierkoa-ren amaren eta Martin de Azpilikueta “Doktor Navarro”-ren leinukoa. Bere ikasketak Baionako seminarioan egin zituen eta han bertan apaiztu 1833an. Hasiera batean, Urruñean Goyetche apaizaren laguntzaile gisa aritu izan zen eta hilabete batzuk beranduago Bardozeroa joan zen, beti apaizlaguntzaile bezala. 1839an, erretore izendatua izan zen. Bardozen egon zen 1865 arte. Baina, ahuldurik, diabeta azkarra zuen eta, bere kargua utzi behar izan zuen. Ohorezko kalonje izendatu zuen apezpikuak 1865ean. Ondoko urtean, tetanosa bildu zuen eta hilabete batzuk beranduago horretaz zendu zen.

Hiribarren autore aktiboa eta poligrafoa izan zen, bere garaian oso integratua. Erromantizismoa, eta berari doazkion ideologiak eta ezaugarriak, oso presente daude bere idazkietan. Bere lagunek bere lanak goraiatu izan dituzte. Adibidez, Augustin Chaho-k bere gutunetan “*Barde inspiré*” deitzen du. Euskal Museoa eta Baionako liburutegian aurkitzen diren fondoek Hiribarren-en lanen aberastasuna ongi irudikatzen dute.

### ■ Gizon “errepublikano-bonapartista”

#### Hiribarren errepublikanoa

Bardozen izendatua izan zenean, Hiribarren-ek ainitz parte hartu zuen bere herriko bizian. Hiribarren-ek Berrezarpenaren bukaera, uztailleko monarkia, II. Errepublika eta II. Inperioa ezagutu zituen. Hasiera batean, Errepublikaren alde agertu da, hainbat bertso eta hitzaldi egin zituen 1848ko Iraultzaren alde. Errepublikazaletasun hau Augustin Chahorekiko harremanetik letorkike. Izan ere, azken hau asko borrokatu zen Errepublikaren alde Frantzia monarkia bat zelarik. Hiribarren-ek ere mugimendu errepublikano horri jarraituko du, ofizialki talde iraultzaile batean parte hartu gabe. 1848ko Iraultza gertatu izan delarik, hainbat bertso iraultzaile izkiriatu ditu. Adibidez, 1848ko otsailaren 25ean, Chaho-k zuzentzen duen *Le Courier de Bayonne* aldizkari errepublikanoan bezperan egindako mintzaldi bat publikatu du :

Jo du, jo noizbeit orenak  
Justizia dakhartenak,  
Orai bada Eskaldunak,  
Porroska zuen burdinak.  
Errege da populua,  
Altxa dezake burua,  
Hanbat mendez lehertua,  
Ager bedi zutitua  
[...]  
Populuak nahi badu  
Indar handiak baditu

Frantsesez ere poemak egin ditu Errepublikaren baloreak goraiatzeko : *“Liberté ! Fils des braves de la vieille Cantabrie. La liberté c’était la lyre qui faisait bondir vos pères, la trompette qui, dans leurs moindres dangers, les faisait courir aux armes. L’histoire raconte avec orgueil les merveilles de leurs efforts pour maintenir leur sainte indépendance. Pendant quarante siècles, du haut des Pyrénées, ils bravèrent le victorieux Romain, le sanguinaire Vandale et l’indestructible Arabe. Leur héroïsme ne fut maculé du stigmate des chaînes que lorsque l’univers les avait déjà subies. Le lion s’endort quelquefois, mais notre sommeil n’a point assez duré pour interrompre le règne éternel de la liberté euskarienne. Le géant liberticide a été lancé par l’abîme de l’éclat du réveil populaire, et le Cantabre avec ses frères de France, s’est trouvé debout dans toute la majesté de sa taille, prêt à défendre, aux dépens de sa vie, la liberté qu’on lui avait arrachée par morceaux. Elle a eu quelque part le sort du feu sacré des juifs : dans des temps malheureux, ils l’avaient enfoui et mêlé à la terre froide ; il perdit son ardeur ; mais à peine eut-on écarté la couche de terre qui l’étouffait, que, au contact des premiers rayons de soleil, il reprit son activité première. Ainsi, à peine l’auguste vérité verse ses rayons dans la profondeur des âmes, qu’il s’y allume un feu qui consume les lions et l’esclavage, et fait luire le majestueux soleil de la liberté, que nous solennisons.”*

Hiribarren-ek nahi zuen Euskal Herriko jendea mobiliza zedin Errepublikaren baloreak defendatzeko, armak har zitzan Errepublika defendatzeko :

*“Je suis heureux d’avoir béni votre drapeau. Si une carrière différente ne m’imposait d’autres devoirs, j’irais au besoin avec vous soutenir et augmenter la gloire immortelle de ces trois couleurs. Ce n’est pas invoquer la guerre, la France ne la provoque point mais si on la lui déclare, aucun de ses enfants ne doit la craindre.”*

Ikusten dugu Hiribarren-ek frantsesez ere idazteko gaitasunak badituela. Lafitte-ren ustez, diskurtso horrek genero “bastard” bat sinboliza lezake : arte “erromantiko-punpier”-a. Genero hori berria zen Euskal literaturan. Baina, Patri Urkizu-k azpimarratzen duen bezala, genero hori ez da ineditoa izan Europan, “zirkuntantziako literatura hori ugaria da herrialde guztietako literaturetan”.

### **Hiribarren bonapartista**

Hiribarren ez zen errepublikazale geratu. Napoléonzale kartsua ere izan zen. Izan ere, Napoléon III.a eta bere emaztea, Eugénie de Montijo ezagutu izan ditu. Izan ere, Obelisko bat eraiki zioten Eugeniari Larrun mendiaren gainean. Urte bat beranduago, festa bat antolatu egin zioten horren karietara.

Hiribarren-ek gertakari honi buruzko hiru kantu idatzi zituen : lehen a Larrun mendiaren ohoretan, bigarrena Napoleon eta bere emaztearen ohoretan eta azkena urte bat lehenago izan zen gertaera bati buruz : arranoak eta saiak obeliskotik hurbildu ziren eta horren inguruan “dantzatu” zuten. Kantu hauek frantsesera itzuliak izan ziren Enperadorearentzat.

Napoleon III-ak eta Eugeniak haur bat ukan zutelarik, Hiribarren-ek beste kantu bat eskaini zien.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Kantu honetan, argi ikusten dugu Hiribarren Hirugarren Inperio baten alde, edo bederen Bigarren inperioaren mantentzearen alde, zegoela :

Napoleon Pio Frantziako premua [...]

Menderen buruan, zuen premu jauna

Ikus azue, tronurat igana

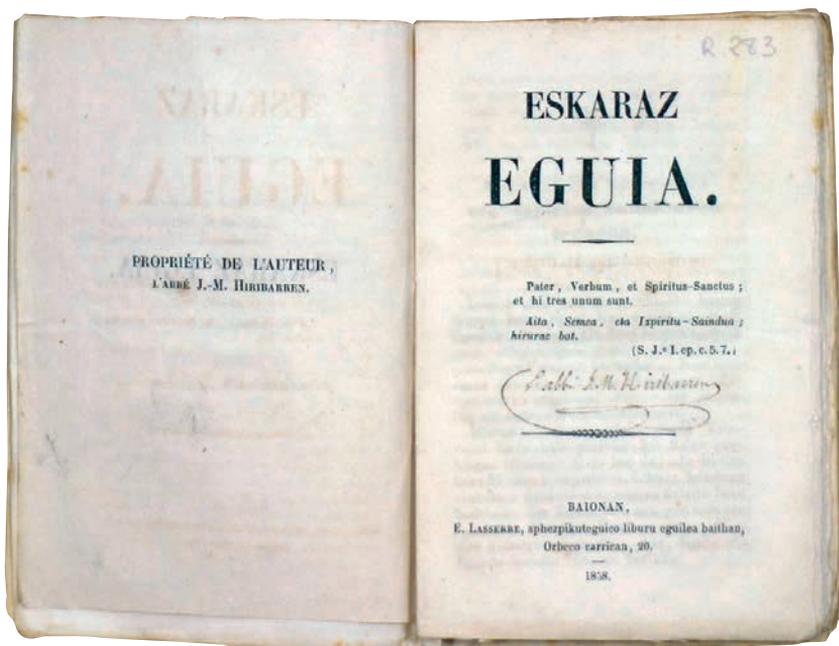
Hiribarren-ek Bonaparte-en leinua mitifikatzen du. Napoléon I.a heroizat, eredutzat hartzen du. Benetazko mito bat da : fededuna, zapal dutako populuen aldekoa, gerlari eta estratego handia. Liburu oso bat izkiriatu zuen haren ohoretan : *Napoléon Lehena*, 1856an idatzia.

Napoléonzaletasun horrek kontrakorra irudi du Errepublikazaletasunarekin. Piarres Lafitte-ren arabera, Hiribarren Napoleonzale zen interesak ikusten zituelako. Izan ere, Hiztegi bat idazten ari zen eta finantziaketak bilatzen ari zen haren inprimarazteko. Louis-Lucien Bonaparte, Napoléon III. Iloba, linguista zen eta euskalkiei buruzko ikerketak egin zituen. Berak finantzia zezakeen Hiribarren-en lanaren inprimatzea. Agian, ongi ikusia izan nahi zuen...

### Hiribarren-en erlijio-liburu nagusia : *Eskaraz Eguia*

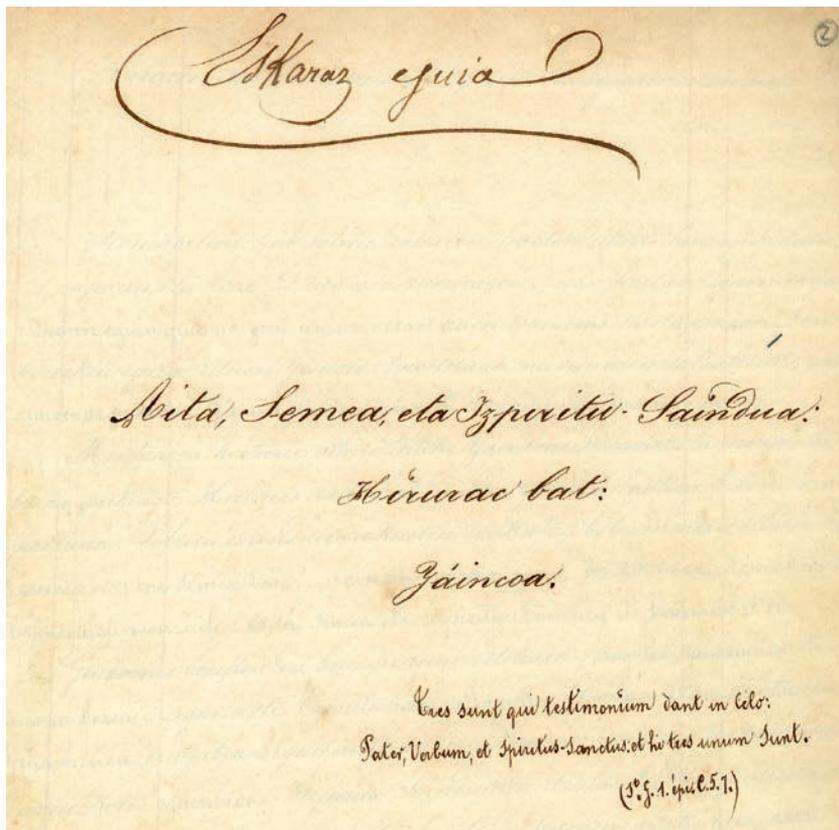
51

**Fig. 2**  
Eskaraz Eguia.  
(Iturria :  
*Euskaltzaindia*).



Hiribarren-en erlijio-testu gutxi geratzen dira gaureragun. Dena den, testu garrantzitsu bat aipatzekoa da, Euskal Museoko artxibategian aurkitzen dena : *Eskaraz Eguia* (1858). Obra definigaitza da, obra apologetikoa eta erlijioaren Historiari buruzkoaren artekoa.

*Eskaraz Eguia* 3 partetan egina da. Lehen partean "fede katolikoaren oinarriak" zehazten ditu. Bigarren partean, Jesus konparatzen du beste erlijioen jainko



**Fig. 3**  
Eskaraz Eguia.  
Baionako Euskal  
Museoa  
Marka MS 122.

eta profetekin (Mahoma, Buda...), baita ere erlijio-teoriegieleekin (Konfusio...). Hitz oso bortitzak izango ditu : Brahma, "zer putikoa ! (58) ; Buda "kaprestu gabeko aberea" (65) ; Konfusio "ximino bat" (69) ; Mahoma "ez Jainko ez profeta" (78), Koran "buru eta buztan gabea" (78), "ergelkeria dario" (84-85). Napoléon-en fedearekin amaitzen du bigarren partea. Azkenik, hirugarren partean, sinestegabeek dituzten printzipio batzuk ezeztatzen ditu. Adibidez, "XII. Ez dezake norknahik egin Eliza" edo "XIII. Testameta ez da guzien meneko". Hiribarren-entzat, txarrak 1789ko Iraultzaren aldekoak, Juduak eta Protestanteak dira bereziki.

Badirudi beharrezkoa iruditu izan zaiola horrelako liburu bat idaztea : "Ez duenak nahi ikusi gaizkia nausitzen, egin beza hobeki", eta urrutiago gehitzen du : "Gure herrietarat heldu da atze hainitz, eta heki darraikote asko haro gure artean nihoiz entzun etzirenak. Nahi nuke herritar bakhotxa jakitatez harmatu, hirriskua ethor orduko. Mintzaturen naiz eskaraz, erran nahi da garbiki, itzulirik gabe, nor nahi denek elenga nazaken bezala." Garai hartan, fedea galtzen ari zen. Laikotasuna terrenoa irabazten ari zen. Liburu honetan, askotan "gure herritako jakinei" zuzenduko zaie, hots, jende ikasiari.

### ■ Euskal Herriko eta Euskaldunen Historia mitifikatua

Erromantikoek Iraganari toki berezi bat eman diote. Haien zoriontasunaren bilaketan, Iragana eguneroko mundutik ihes egiteko tresna bat bilakatu da. Baina Erromantikoek aipatutako Iragana ez da oso errealista. Gehienetan mitifikatua, idealizatua da. Horretarako, Euskal Herria, eta hari doazkion misterioak, gai erromantikoa bilakatu da. Bere hizkuntzaren iraupena, bere Historia oro har, aztergai interesgarriak izan dira.

Hiribarren-en lanen parte inportante bat zentzu horretan doa. Lan historiografiko asko egin izan ditu, non Euskal Herriko Historia eta pertsonaia nagusiak aipatzen dituen. Hiribarren-ek erabaki zuen Euskaldunen Historiari buruzko artikuluak egitea. Euskaldunen fama goraiatu nahi du. Lehendabiziko artikuluak frantsesez idatziak izan dira eta *Le Messenger de Bayonne* aldizkarian argitaratuak izan dira. Kazeta honen zuzendariak hona zer idatzi duen Variétés izeneko kronika batean :

*"On nous envoie de Bardos une apologie des basques que nous nous faisons un plaisir de publier, bien que les Basques puissent se passer d'apologie. Elle sera lue avec intérêt. Elle ne manque pas de verve, est pleine de faits et surtout d'une chaleur patriotique fort amusante."*

Baina Hiribarren-entzat, lan horiek ez ziren soilik lan dibertigarriak. Hiribarren-ek kontsideratzen zuen Euskaldunak ez zirela aski goraiatuak izan. Erakutsi nahi izan zuen Euskaldunak gizon handiak izan zirela arlo guztietan : gerlan, itsasgizon gisa, matematiketan, genio militarrean, literaturan, elizan... Horretarako, lan historiografiko bat egin zuen. Aitzin Aroko Erromako historialariek jada Euskaldunak goraiatzen zituztela erakutsi nahi du. Ez zen lan oso serioa izan. Euskaldunak gaitzesten zituzten lan guztiak esaldi batez baztertu zituen : *"Des périodes fausses, de la longueur des Pyrénées, écrites contre les Basques, ne prouvent que la facilité d'écrire hors des limites du vrai"*. Frantsesezko artikulu horien ondotik, Hiribarren-ek beste egitismo bat izan zuen : Euskaldunen Historia euskaraz kontatzea. Horretarako, antzezlan batez gain (*891an Euskaldunen gerla*), bere obra erraldoia, *Eskaldunac, Iberia, Cantabria, Eskal-Herriac, Eskal-Herri Bakhotcha eta Hari Darraiconac*, idatzi izan zuen 1853an. Obra honen helburua argiki azaltzen du lehendabiziko bertsoetan :

*"Balentria bertzenak urrun hedatuak,  
Eskaldun bertuteak nihon aipatuak."*

*Eskaldunac* obraren funtzioa argia da : euskaraz, beraz Euskaldunei, haien Historia eta jatorriak ezagutaraztea. Hots, funtzio didaktiko bat dauka. Euskal Herriko pertsonaia historiko nagusiak (Joana Labrit, Gartzia, Iñigo Arista...) heroiak bezala presentatzen ditu.

Baina Hiribarren urrutiago doa, ez du lehengo Euskal Herria soilik aurkeztu nahi. Bere garaiko "argazki" bat egin nahi du. Lapurdiko "merkatudun herriak" deskribatzen ditu. Eta, azken parte batean, hainbat gizarte-klasetaz mintzatzen da : "Mutikoak", "neskatxak" "errientak" eta "errientsak" (biak bereiziz),

“aphezak”, “kargudunak”... Bere garaiko Euskal Herri honen deskribapenak balio etnologiko interesgarria izango luke gaurregun.

Estiloaren aldetik, ez dugu esaten ahal bere bertsoak lirismoz beteak direnik. Izan ere, Andima Ibanagabeitia-ren ustez, gehiago “bertsifikatorea” da, olerkaria baino. Bere errimazko idazkiak aski konplexuak dira, hiatus eta elipsi-ez beteak. Bestalde, interesgarria da notatzea Hiribarren-ek zazpi probintzietako Historia azaltzen duela. Euskal Herria bere osotasunean hartzen du. Horregatik, Jean-Louis Davant-ek dio Hiribarren, eta bere laguna Augustin Chaho, aurre-nazionalistatzat hartzen ahal direla.

Ondotik beste autore batzuek ildo beretik segituko dute : Gratien Adema-Zalduby, 1882an “agur eta ohore euskal herriari” kantuan, José Mendiague “Eskualdun kantak” bilduman 1900an... eta Orixen-ren *Euskaldunak* olerki ospetsua (1950ean argiratu), Hiribarren-enari oihartzun zuzena izan daitekeena.

■ Hiribarren eta Lore Jokoak

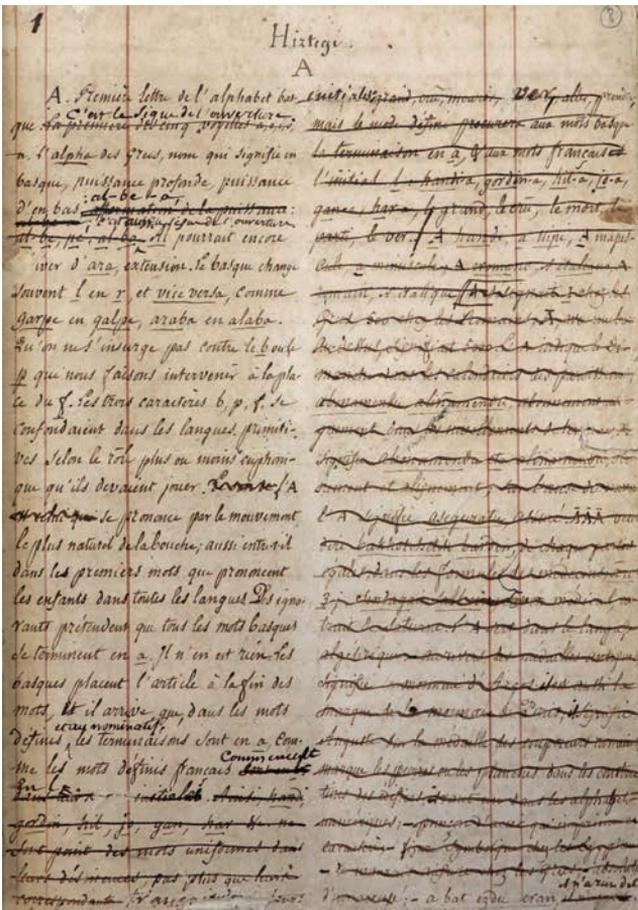


Fig. 4  
Hitzegia [A-H]  
Baionako Euskal Museoa  
Marka MS 207-1.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Hiribarren lehendabiziko Lore Joko horien aktore garrantzitsuenetariko bat izan zen. Izan ere, lehenago ikusi dugun bezala, lehen Lore Jokoetako gaia "Montevideora dihoan euskal gaztearen bihotz-minak" izan zen. Urte berean, Hiribarren-ek "Montevideoko berriac" poema idatzi izan du. Obra hori benetazko panfleto bat izan zen Ameriketara joan nahi zuten gazteen kontra. Lore Jokoetako gaiatik hurbil denez, Antoine d'Abbadie-k Hiribarren gonbidatuko du epaimahaikide izatera Ducos, Lereboure, Larralde, Lissardy, Dassance eta Goyhetche-rekin batera.

Urte hartan, Celhabe bardoztarrak txapelketa irabazi zuen. Eztabaidak izan dira zeren eta askok pentsatu izan baitute Hiribarren-ek berak egin zituela Celhabe sasi-izenaren pean. Izan ere, Hiribarren-ek askotan izengoiti bat hartzen zuen bere bertsoak idazteko : Laurent Daguerre, Léon Dajas, Gaztainalde, Heuty, Lapheyre, Menditarrak, Salataria...

Etxahun Barkoxe-k, lehiakidea izan denak, bertso oso garratzak bota izan ditu Celhabe eta mahaikideen kontra *Bi berset malherusik* kantorian. Estimaten du Hiribarren-ek bertsoak idatzi zizkiola :

"Celhabe Bardozeko, aphez arnegata,  
Aphezek gure koblak zuri eman eta  
Jarri izan zira koblarien aita  
Egundainokoan, ez dugu jakin nork zituen bertso horiek idatzi."

Ondoko urteetan, Hiribarren-ek bere burua aurkeztu du parte hartzaile gisa, gehienetan izengoiti baten pean. Orotara, 15 kanta idatzi izan ditu 1854 eta 1860 urteen artean. Hiribarren-ek tonu ezberdin batzuk erabili izan ditu gaien arabera. Horrek erakusten du bere lumaren erraztasuna. Izan ere, adibidez, tonu alai, arin bat erabili izan du festetaz mintzatzeko. Gai historikoentzat, non Euskal heroien abenturak kontatzen dituen, *Eskaldunac* obran bezala, didaktikoago eta epikoago izan da. Aldiz, gizarte arazoak aipatzeko, izan emazte edalearena edo gai politikoak, tonu oso satirikoa, garratza erabiltzen du. Gai politikoentzat bereziki, benetazko panfletoak idatzi izan ditu tokiko hautetsien aurka, hala nola *Herriko biltzarraren gainean* poeman. Hona hauteskundeak nola deskribatzen dituen :

"Kofre gakhatu bat bada salhan  
Meriako jaunen gomenduan,  
Han dira izenez markatuiak  
Karguduntzat behar ditugunak.

Oro beha gaude xutiturik,  
Begiak ahalaz zabaldurik,  
Zer behar othe den handik jali.  
Atheratzen dira hamar uli.

Mera dantzan hasten da plazerez,  
Gu gaude betherik konfusioez,  
Fidaturik gure malurretan  
Meraren kontseilu tronpurretan.”

Bertso gogorrek, beraz. Baina, Hiribarren politikan ofizialki inoiz sartu ez denez, “Salataria” sasi-izena erabili du haien izkiriatzeko. Lore Jokoak Hiribarren-entzat gizarte fenomeno batzuk kritikatzeko parada on bat izan ziren. Bere luma zorrotza eta gogorrek bere garaiko gertakari sozialak bortizki kritikatu zituen.

### ■ Hiribarren-en euskarari buruzko ikerlanak : altxor fantesista

xix. mendearen bigarren partean, Euskara eta bere misterioak aztergai inportante bat bilakatu ziren. Hizkuntzalari asko hari interesatzen hasi ziren. Hari buruzko estudioak ugari dira. Hiribarren ere mugimendu horretan sartuko da gramatika, ortografia eta hiztegi lanak eginez. Hiribarren-i, jadanik xix. Mendean bigarren partean, euskal akademia sortzea bururatu izan zaio. Akademia horrek Euskal Herri osoan aplikatuko liratekeen legeak sortuko lituzke. Interesgarria da ikustea kideak izendatzeko proposatzen zituen lau hitzetarik bat “eskualtzaina” zela. Araudi bat preparatu izan du : probintzia bakoizetik 12 kide izango liratekeen. Probintzia bakoitzean urtean 3 aldiz bilduko ziren eta batzar nagusia urtean behin. Akademia hori soilik hizkuntza kontuetaz arduratuko zen. Politika baztertua izan behar zen.

Hiribarren-ek Euskararen hiru alderdi aztertu zituen : saiatu zen euskal ortografia bat lantzen, hiztegi bat eta euskal erranzaharren bilketa bat egiten.

### Euskal ortografiari buruzko lanak : erreformista bat

Ortografiari buruzko eztabaidak biderkatu dira xix. mende erditsuan. Bi eskola oposatzen dira. Alde batetik, kontserbatzaileek alfabeto erromatar osoa atxiki nahi dute, “ç”, “y”, “v” eta “q” barne. Bestalderetik, modernizatzaileak azken letra hauen kontra jartzen dira. Hiribarren modernistekin borrokatuko da. Euskal Museoko Hiribarren fondoan kausitzen diren ortografiari buruzko lanek hori ongi erakusten dute.

Goyhetchek, konparazioan, Hiribarren-en borroka sustengatuko ditu. Hona zer izkiriatu dion sustengu-gutun batean :

*Elle est noble l'ardeur avec laquelle on vous voit rechercher par tant d'efforts généreux, comme prêtre et comme littérateur, le bien-être physique, intellectuel et moral de vos chers jeunes gens, de tous nos compatriotes. Tout vrai Cantabre doit donc vous admirer et vous être grandement reconnaissant... Dans ce moment, vous débattiez la question de l'alphabet de notre belle langue et je suis dans la conviction sincère que vous êtes dans la vérité.*

Hiribarren borrokatu da “Y” letra kentzeko. Hainbat autorek bere erranak jarraitu zituzten, hala nola Duvoisin kapitainak. Horra zer erran dion Hiribarren-i :

## ÉTUDES ET RECHERCHES

*Quant à l'Y, je pensais comme vous - et je n'en usais pas, lorsque le prince Louis-Lucien a voulu que je l'emploie dans la liaison de deux voyelles : anaya, heya, sagarroya ; khuya. Après beaucoup de réflexion, mon esprit n'est pas arrivé à une solution bien claire de la difficulté. Pour moi, l'Y était une superfétation et toutes mes recherches ne m'ont pas convaincu du contraire. Cependant, à Urrugne ; on dit, en faisant sentir trois syllabes : a-i-a, (ahia) ; be~i-a (behia). Il est clair que l'on ne peut écrire ces mots comme heia (étable), laia (fourche à labourer), lesquels n'ont que deux syllabes. Mais j'estime qu'il est préférable d'admettre le tréma pour ce cas plutôt que d'écrire etsaya et puis etsai.*

“Ç” letrari dagokionez, Hiribarren letra honen etsaien buru jarri zen. Gaurregun gehiago eskuragai ez diren artikulu batzuetan, benetazko panfletoak izkiriatu zituen hizki honen aurka. Hainbat autorek jarraitu zuten, hala nola Chaho-k. Azken honek idatzi dio :

*Savez-vous que vous avez un haut talent voltairien comme chansonnier ? Votre satire mortelle, et les couplets sur Cédille ont quelque chose de si vrai, de si pittoresque, de si railleur qu'il n'en faut pas davantage pour tuer un homme par le ridicule. Je ne vais pas si loin, à beaucoup près, ni si bien : je ne passe pas les bornes de l'épigramme française. J'ai fait grâce à Cédille pour l'amour de vous, et jamais son nom ne tombera sous ma plume. Mais c'est un fier animal et un bien vilain ennemi.*

Hiribarren erreformistak gudu horren irabaztea lortu zuen. Baina bere aldarrikapen guztiak ez ziren entzunak izan. Adibidez, “x” letra baztertu nahi izan zuen, baina kasu horretan nahi zuena ez zuen erdietsi.

### Hiribarren-en hiztegia

Hiribarren-ek lan erraldoia bat egin du. 70 kaierrez osatutako hiztegi bat prestatu du. Horren kopia bat egiten hasi da baina ez du inoiz bukatu. Orden alfabetikoa ongi errespetua denez, suposa dezakegu aurretik beste ale bat egina izan zuela, baina azken hau ez da eskuragai. Hiribarren-en lana ez da inoiz argitaratua izan, nahiz eta inprimatzeko prest izan. Luzaz, bere lana aski ezezaguna egon zen. Ez du nahi jende xeheak bere aktibitate literarioak ezagut ditzan. Pierre Lhande-ren arabera, bi pertsona bakarrik bere egitasmoaz jakinean ziren : Antoine d'Abbadie eta Xilo kalonjea. Irudiz, Chaho-k ez zekien ezer horretaz, haien korrespondentzian ez baita inon agertzen.

Halere, inprima zorian zegoen. Antoine d'Abbadie-k idatzi zion :

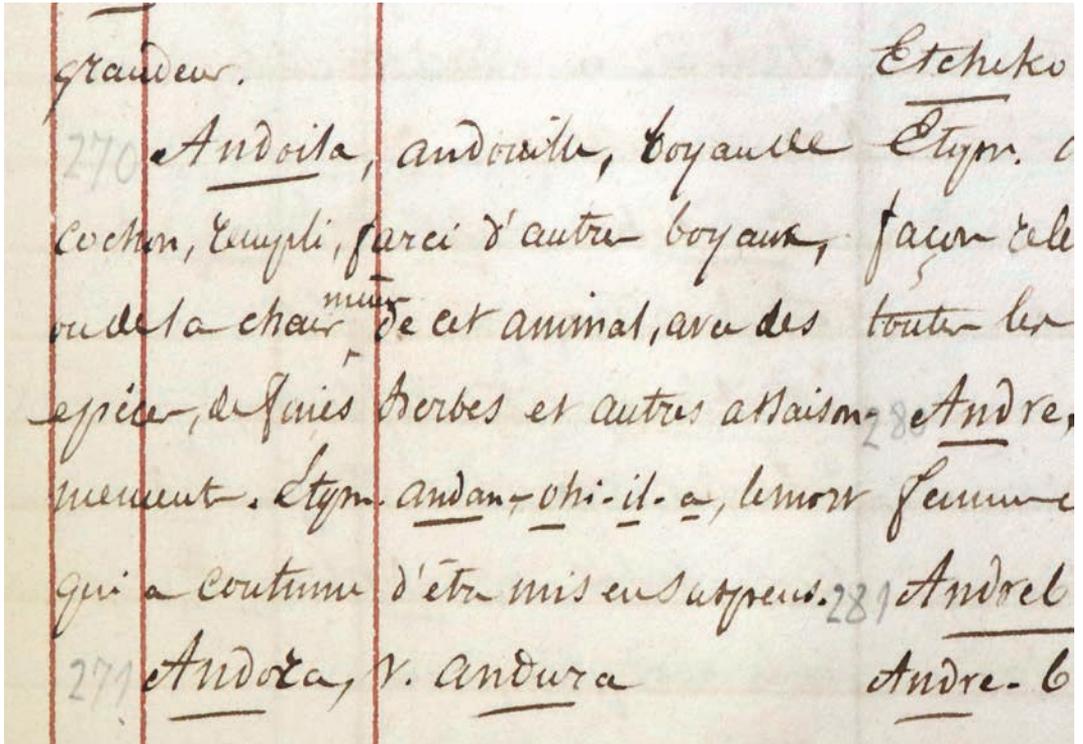
*MON RÉVÉREND PÈRE, J'ai causé longuement de votre Dictionnaire Basque avec un de mes amis, membre de l'Institut et haut fonctionnaire à l'Imprimerie Impériale. Il m'a dit que les fonds pour impressions gratuites sont épuisés pour cette année, que .la transcription des mots d'un lexique sur des papiers détachés rend seulement le devis plus difficile:à compléter, mais n'est pas une cause de rejet aux impressions gratuites, et, enfin, que ce que vous auriez de mieux à faire, serait de solliciter une souscription au Ministère d'État.*

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Je vous conseillerais donc de faire procéder au devis au plutôt, en adoptant le format in-8° et toutes les économies de détail que l'imprimeur Laignère vous suggérerait. Voir aussi s'il ne se chargerait pas d'une partie des frais, et savoir, enfin, qu'elle serait la souscription nécessaire pour couvrir à peu près les frais d'impression. Dans tous les cas, ce devis, qui devra être fait avec scrupule, vous servira à adresser votre demande à l'Imprimerie Impériale pour l'année prochaine, ou pour demander l'aide de S. A. le Pro L. Lucien auquel, à tout hasard, j'écrirais à ce sujet. L'essentiel est de savoir sur quelle vente on croira pouvoir-compter à Bayonne.  
Agréez l'assurance de ma considération distinguée.  
ANTOINE D'ABBADIE.

Edukiari dagokionez, Lhande-k, bere hiztegia xx. mendean argitaratu duenak, Hiribarren-en lanaren seriotasuna kritikatu du : "Chaho et Hiribarren représentaient, en linguistique, la haute fantaisie, l'arbitraire, l'imagination en plein vol." Izan ere, lehenik, erreferentzia eta euskalkiak gutxitan agertzen dira. Bestalde, askotan, Hiribarren saiatzen da etimologia bat bilatzen. Gehienetan nahiko funts gabekoak dira. Adibidez : andoila : andouille, vient de "adan-ohi-il-a", le mort qui a coutume d'être mis en suspens. [...]

**Fig. 5**  
"Andoila".  
Hiztegia [A-H].  
Baionako Euskal  
Museoa  
Marka MS 207-1.



## ÉTUDES ET RECHERCHES

andura : *sureau, vient de "andanura", eau suspendue, allusion à la quantité d'eau que renferme le sureau. [...]*

arrayan : *myrtes. Vient de "arraidena" qui est attrayante, et fournit "arraianaga" et "arraianegi".*

Larramendi-ren hiztegiak inspiratzen da. Alta gipuzkerak asmatutako hitz batzuk hartzen ditu, erreferentzia zehaztu gabe. Eta, are gehiago, etimologia berri bat asmatuko die. Adibidez, "loizoki" neologismoarentzat, "cataplasme" adierazi nahi duena, Hiribarren-ek idazten du "ailozoki"-tik datorrela (ahi, *bouillir, loi, pâte, zoki, attache*) eta erran nahi du "cataplasme de farine".

Izen berezi batzuk ere sartzen ditu bere hiztegian, beti fantesia pixkat atxikiz. Aipa genezake, adibidez, Axular-en kasua :

Achular : *nom d'un auteur basque curé de Sare en 1642. Etym. anchularre, lande propre à élever des agneaux qui viennent d'être sevrés. La maison de l'auteur de Geroko gero se trouve à Urdazubi, au pied d'une montagne toujours couverte de jeunes brebis. Ce nom s'est écrit Axular, par l'ignorance où l'on était de rendre dans l'écriture le son des mots.*

Ikusten dugun bezala, toponimiari buruzko etimologiak bilatzen saiatu da. Gehienetan, oso originalak eta fantesistak dira. Beste adibide batzuk eman ditzakegu : "Ainhua" "anho : nuage"-tik letorke ("lanho"-ren aldaera bat) ; Urruña : "ur-egina"-tik ; Azkain : "has-gain" (igoeraren hastapena).

Beste adibide interesgarri bat, Garona eta Bordale-ko kasua :

Garona, *Garonne, fleuve qui longe Bordeaux. Étym. gale-on, courant rapide, bon coureur. Il n'est pas douteux que ce nom soit basque. Burdigala, nom primitif de Bordeaux ne l'est pas moins : be-urdi-gale, qui laisse couler en bas quantité d'eau*

Batzuetan, ustekabeko ohar batzuk emanen ditu :

"khuia" : *citrouille ; La prononciation de ce mot forme sur les joues la forme de la citrouille ; homme stupide, sot.*

Ahoskerari dagokionez, pentsa dezakegu Hiribarren hitzaren jatorria azaltzen saiatzen dela.<sup>2</sup>

Hitz askori eratorpen asko asmatzen dizkie, batzuetan erabiliak ez izanik ere. Lhande-k aipatzen du "aingira" hitzaren adibidea : aingiradi, aingiraketa, "aingiratze (*quantité d'anguilles*)", aingiratu (*devenir anguille*), aingiraki (*qui tient de l'anguille*), aingirakoi, aingirakur, aingirape...

Anharba (*araignée*) hitzetik, anharbatu (*se couvrir de toiles d'araignée*) hitza asmatzen du.

Hots, adibide guzti hauek aztertu eta, ongi ulertzen dugu zergatik Lhande-k Hiribarren-en lana kritikatu zuen. Fantesiak toki inportantegi bat okupatzen du benetazko lan zientifikotzat hartzeko. Baina, halere, Lhande-k bere hiztegia egin zuenean, Hiribarren-ek erabilitako hitz batzuk sarrarazi zituen "Hrb" edo "Hirb" laburdurak gehituz. Beraz, ez dezakegu erran bere hiztegia arras debaldekoa izan denik.

### Erranzahar biltzaile eta "asmatzailea"

Atsotitzek betidanik toki garrantzitsua bat okupatu dute euskal literaturan. Haien balio didaktikoa eta moralista goraiapatua izan da. Hiribarren-ek hau ulertu zuen. Erranzahar eta aforismo asko bildu zituen hiru kaiurretan, Euskal Museoko artxibategian aurkitzen direnak : "*Laborarien erran zaharrak*", "*aphorismes hygiéniques*" eta "*aphorismes proverbiaux et aphorismes sapientiaux*". Lhande-k haietariko 123 argitaratu izan zituen Gure Herria kazetan.

"Laborarien erran-zaharrak. *Proverbes agricoles*"-ei dagokienez, 723 erranzaharrez osatua da. Kasik denak errima bereko bi partetan zatituak dira. Altzibar-ek aforismo horiek sailkatzen ditu beren gaien edo xedearen arabera. Denak frantsesera itzuli ditu, frantsesez ere errima atxikiz. Gaietakoak, Xabier Altzibar-ek 8 atal ezberdinetan sailkatzen ditu : 1.a aroa eta denbora inguruak ; 2.a tresnak ; 3.a lanak ; 4.a aziendak ; 5.a soroak ; 6.a "ur-xirripa eta ihintzatzea" ; 7.a arbolen ingurukoak eta 8.a baserritar gizarteari buruzkoak "*Aphorismes sapientiaux et hygiéniques*"-en buruzko kaierrak 600 aforismo eta erran dauzka. Bi partetan banatuak dira : alde batetik medikuntzaren inguruko aforismoak, eta beste aldetik "Erran zaharrak. *Aphorismes proverbiaux*" delakoak.

Medikuntzari buruzko atalean, bi azpi-atal daude : medikuei eta medikuntzari buruzko sarrera eta higiene-aforismoak. Lafitte-k dioenez, medikuei buruzko atala medikuntzaren aurkako panfleto bat da. Izan ere, adibidez, medikuen materialismoa kritikatzeko du : "*Nos médecins, avec leur anatomie pathologique, sont devenus matérialistes ; ils ne s'occupent que des phénomènes de décomposition, de putréfaction & de morte, c'est-à-dire qu'ils ne voient que la science du cadavre.*" Bestalde, mediku-praktikak asko gaitzesten ditu, erranez baliogabeak direla :

Egic bide, ez diat hire beharrik,  
Hilarazi duc aski bizi beharretaric,  
Eta bat ez biziarazi hiltzeoetaric.

Hiribarren-ek erranzahar garrantzak idatziko ditu medikuen kontra. Hona adibide batzuk :

Mediku gutiago, / Gaitza bakhanago.  
Burua fresco, sabela arin, zangoac bero, / Midikuez trufa gero !  
Ura, pasaio eta barur / Mirikuntzaren lehen haur.  
Ez da sendakairik, Mirikuek erraten, / Eria badohala dutenean ikusten !  
Biziaren amodioac deitarazten mirikuac ; / sendarazi batec ahantzarazten ehun hondatuac.

Hiribarren-ek, aldiz, goraiapatzen zituen Hipokrates-en eta Salerno-ko eskolaren teknikak. Salerno-ko eskola oso ospetsua zen Erdi-Aroan. Altzibar-ek azaltzen dizkigu eskola honen prezeptoak : "Eskola horrek aforismo eta neurtitzen bidez zabaltzen zituen bere aholku arrazionalak, modu argi, labor eta praktikoan, autoritate, magia eta astrologiaren eraginik gabe". Erran hauek higiene-aforismoetan agertzen dira. Hona hemen bi adibide :

Hobe dieta / Ezen ez lanzeta  
Esku eta begi garbi goizetic, / Ez bara higizetic

## ÉTUDES ET RECHERCHES

"Erran zaharrak. *Aphorismes proverbiaux*" parteatsotitzez, lokuzioez eta hizketa-formulaez osatua da. "*Aphorismes proverbiaux*" hauei gehitu behar zaizkie desagertu diren "*aphorismes sapientiaux*". Orotara, 1300 erranzahar baino gehiago izango liriateke. Kapitulu honetan, aforismo asko oso kiratsak dira. Lafitte-k dio "*elles (ces maximes) ne manquent pas de sel*". Adibidez :

Hainitz escas beharrac / oro zikoitzac (au pauvre il manque beaucoup / À l'avare tout)

Guizon guti jakinic / lo eguinic (*peu deviennent savants / en dormant*)

Hitz guti eta hec onac / higuindua nahi ez denac (*parler peu et parler bien / d'être bien vu c'est le moyen*)

Hiribarren-ek ez ditu beti ongi itzultzen, errima frantsesez ere mantendu nahian. Hiribarrenek, gehienetan, beste hizkuntzetan ezagutuak diren erranzahar batzuk euskarara itzuli ditu, edo berak asmatu ditu. Ondorioz, Lhande-k dio : "*leur valeur folklorique est mince*". Baina halere, Hiribarren-ek atxikimendu handia irakaspenarentzat zuenez, aforismo horiek helburu honekin idatziak izan daitezke. Ondorioz, bilketa bat egitea baino, mezu bat transmitzea nahiago zukeen.

61

Nola definienezake Juan-Martin Hiribarren ? Lirismorik gabeko poeta ? Euskal historia-egilea ? Apaiz gorri ala xuria ? Hizkuntzalari fantesista ?

Oso zaila dirudi definizio argi eta erraz bat asmatzeak. Bere obrak eta lanak oso desberdinak, anitzak dira. Baina, halere, gauza bat antzeman dezakegu bere idazlan guztietan : Euskal Herriarentzako zuen amodioa. Gizon hau XIX. mendeko Euskal berpizte erromantikoaren aktore nagusietariko bat izan da. Euskalzale kartsua, bere lanek lanjerran zegoen hizkuntza eta honi doakion kulturaren defendatzaile handitzat jo du bere burua. Transmisioa oso garrantzitsua zitzaien, nahi zuen haurrek ere nondik zetozen, eta zergaitik Euskara babestu behar zen, jakin zezaten. Bestalde, nahiz eta hizkuntzari buruz egindako lanak zientifikoki oso serioak ez izan, Hiribarren-ek erakutsi nahi du Euskara altxor bat dela, bere ezaugarri propioak badituela.

Idazteko estilo berezia zuen, ahozkoasuna eta poesia kultoaren artekoa, garaian modan zen bezala. Nahiz eta batzuetan ulergaitza izan, errima eta metrika errespetatu nahian, ezin dugu ukatu Hiribarren-ek Euskara oso ondo menperatzen zuela. Luma polita, hiztegi zabala.

Bide berriak ireki ditu bere garaikideekin. Euskara hizkuntza-arte bat bilakatzen da. Eta, memento berean, hizkuntza aztergai bat. Hiribarren eta bere belaualdikoek euskal literaturari bolada berri bat eman diote.

### Bibliografia

ALTZIBAR ARETXABALETA Xabier, Juan Martin "Hiribarrenen Eskaraz eguia (1858), erranak eta aforismoak", *Euskera*. 2010, 55, 3. Bilbo, 1191-1224 orr.

- ALTZIBAR ARETXABALETA Xabier, "Juan Martin Hiribarrenen Eskaraz Egia (1858) eta erranak", J. M. Hiribarrenen omenezko jardunaldiaren karietara egina izan zen mintzaldia, 2010eko irailaren 17an, Azkainen, [http://www.euskaltzaindia.eus/dok/plazaberri/2010/iraila/xabier\\_altzibar.pdf](http://www.euskaltzaindia.eus/dok/plazaberri/2010/iraila/xabier_altzibar.pdf) -n eskuragai.
- ARBELBIDE Xipri, "Drame, 891an euskaldun gerla", in *KOLEKTIBO*, Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo", gehigarriak 14, "Memoriae L. Mitxelena Magistri Sacrum", 1991, 485-503 orr.
- ARBELBIDE Xipri, "Juan Martin Hiribarren", *Bidegileak*, 2011, Eusko Jaurilaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, Donostia, 4 orr.
- BILKETA, "Hiribarren-en hiztegia", <http://www.bilketa.eus/eu/bildumak/gure-hautaketa/702-hiribarrenen>
- DAVANT Jean-Louis, "Le pré-nationalisme basque", in GOYHENETCHE Manex, *Histoire générale du Pays basque*, Tome V, 2005, Elkar, Donostia, 295-299 orr.
- HARITSCHELHAR Jean, "Hiribarren bere mendean", J. M. Hiribarrenen omenezko jardunaldiaren karietara egindako mintzaldia, 2010eko irailaren 7an, [www.euskaltzaindia.eus-n](http://www.euskaltzaindia.eus-n) eskuragai
- HIRIBARREN Juan-Martin, "Petit poème sur les fêtes de Pampelune 1845. En dialecte labourdin le plus pur", Editio., *L'Ariel*, 1845eko urriaren 5a, 2 orr.
- "Liberté", in *Le Courrier de Bayonne*, 2. zenb. 1848ko otsailak 25, 129-132 orr.
  - *Eskaldunac : Iberia, Cantabria, Eskal-Herriac, Eskal-Herri Bakhotchka eta Hari Darraicona*, 1853, Foré eta Lasserren imprim., 238 orr.
  - "Napoléon Lehena", 1856, Bonaparte Ondareko Eskuizkribuak, 2004, in PAGOLA Rosa-Miren eta taldearen edizioa. Bertsio numerikoa Bilduma osoaren edizio digitala. Deustuko Ubibertsitatea / Eusko Jaurlaritza, 142 orr.
  - "Eskaraz Eguia", 1858, E. Lasserre, BENGOTXEA Ales-en bertsio elektronikoa, In Klasikoek Gordailuan : <http://klasikoak.armiarma.com/idazlanak/H/HiribarrenEgia.htm>
  - 891an Euskaldunen gerla, data ezezaguna, ARBELBIDE Xipri-k berriz argitaratua, Memoriae L. Mitxelena magistri sacrum, ASJU, Donostia, 485-503 orr.
  - "Laborarien erran zaharrak". 2) "Aphorismes hygiéniques". 3) "Aphorismes proverbiaux et aphorismes sapientiaux", argitaratugabea, Hiribarren Fondoa, Euskal museoa.
  - Dictionnaire basque-français, argitaratugabea, Hiribarren fondoa, Euskal museoa.
  - "Napoléon Pio Frantziako premia", Data ezezaguna, Hiribarren fondoa, Euskal museoa.
- IBINAGABEITIA Andima, "Hiribarren'en 'Eskaldunac'" (1853-1953), *Gernika*, n° 22, Paris, 1953, 143 orr.
- KORTAZAR Jon, "El romanticismo en la literatura vasca", in *Zurgai, Poetas vascos*, Bilbao diciembre 1990, 6-7 orr.
- LAFITTE Pierre, "Jean-Martin de Hiribarren 1810-1866", *Euskera*, 1979, 181-191 orr.
- LHANDE Pierre, *Dictionnaire basque-français et français-basque*, Ed. Gabriel-Beauchêne, Paris, 1926, 22 orr.
- LHANDE Pierre, "L'abbé Martin Hiribarren et son dictionnaire basque", *Gure Herria*, 1925/10, 499 orr.
- "Les proverbes d'Hiribarren", *Gure Herria*, VIII, 1928, 394-405 orr.
- URKIZU Patri, "Jean-Martin Hiribarren, *Iruñeko bestak 1845*", *Lapurdum* [En ligne], 6 | 2001, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 18 août 2016. URL : <http://lapurdum.revues.org/1236>
  - "Anton Abadia eta Lore Jokoak", in *Auñamendi Eusko Entziklopedia*, 2011, Euskomedia Fundazioa, <http://www.euskomedia.org/aunamendi/ee153835-n> eskuragai

## EXPLOITATIONS MINIÈRES DU NORD-EST BAZTAN

Gilles  
PARENT,  
Jean  
LAFaurIE (†),  
Jean-Bernard  
FEILLOU

À la suite d'une étude des sites aurifères de la vallée d'Aritzakun dans le Baztan (Navarre), publiée en 2015 dans le *Bulletin du Musée Basque*, nous présentons celle d'ouvrages miniers qui correspondent à la recherche d'autres métaux. Le contexte géologique différent, les minéralisations polymétalliques (fer, cuivre, cuivres argentifères) organisées en filon, distinguent ces travaux de l'exploitation de l'or avec laquelle il convient de ne pas les confondre. Si les sources écrites les plus fiables témoignent de tentatives pour cuivre au XVIII<sup>e</sup> siècle, en reprise de mines romaines identifiées par leur typologie, une évaluation à la fin du Moyen Âge n'est pas à exclure, tandis que l'hypothèse d'extractions du minerai de fer pour les forges du Baztan et d'Urdax, soutenue par plusieurs auteurs, demande à être confirmée et précisée par un retour aux textes ou par l'archéologie.

*Euskal Museoaren 2015eko boletinean Baztan aldeko Arizakun haranean (Nabarra) aurkitzen diren urreguneak aipatu ginituen. Aldi huntan beste metalki batzuren bilatzeko egin ziren lan batzuetaz ariko gara. Lur-ingurumena bestelakoa da. Metalki ezberdinek (burdin, kobre, kobre zilardun) ustiapen desberdina galdegiten dute, urrearena ez bezalakoa. Iturri idatzi sinesgarriek 18.mendeko ustiapen saioak nabarmentzen dituzte, erromanoek ideki meatokietan, erdi-aroko saioak baztertu gabe. Testoek eta arkeologiak baieztatu eta zehaztu beharko dute burdina ustiatu zela Baztan eta Urdazubiko burdinolentzat.*

**Jean Lafaurie** nous a guidés durant plus de deux décennies, dans la quête de cavernes, gouffres, puis anciennes mines de Basse et Haute-Navarre. En véritable explorateur, hors des sentiers battus, il a contribué à la connaissance d'un Pays Basque méconnu. Il s'est éteint en février 2017, à l'âge de 88 ans.

Dans l'édition du second semestre 2015 du *Bulletin du Musée Basque*<sup>1</sup>, nous présentons un état des connaissances des anciennes exploitations aurifères de la vallée du Baztan, plus particulièrement dans la petite vallée d'Aritzakun. Les fosses et aménagements hydrauliques liés à la recherche de l'or ne sont pas

les seuls vestiges de la quête ancienne de métaux : nous évoquons en effet la situation confuse résultant de la coexistence de plusieurs types de travaux miniers, non contemporains pour certains et réalisés dans des minéralisations différentes, parfois manifestement cuprifères. Concernant l'exploitation de l'or, nous concluons que les rares données disponibles permettraient d'en situer l'essentiel au cours de la fin de l'Âge du fer ou durant l'Antiquité. Ces travaux sont en grande partie identifiés, ce qui permet d'en distinguer à peu près clairement les autres groupes d'ouvrages dont l'origine demeurerait méconnue.

Alors que les fosses et aménagements hydrauliques dominent largement pour les vestiges que nous avons associés à la quête de l'or, d'autres exploitations se manifestent plus fréquemment par des travaux souterrains parfois accessibles. Leur répartition majoritaire dans les formations de schistes du Carbonifère, paraît aussi les distinguer de ceux associés à l'extraction de l'or, cantonnés dans les grès plus anciens de l'étage siegénien de la période dévonienne<sup>2</sup>.

### ■ L'hypothèse du fer et du cuivre

64

Le développement récent des investigations historiques et archéologiques dans la vallée de Baïgorry et les vallées navarraises qui la bordent, a démontré la fréquence d'exploitations des minéralisations ferreuses et cuivreuses durant l'Antiquité, avec une reprise parfois dès la fin du Moyen Âge pour les premières, puis seulement à l'époque moderne, plus précisément au xviii<sup>e</sup> siècle, pour les secondes.

Les données concernant en particulier le nord-est Baztan sont assez ténues pour l'instant : l'ingénieur civil des mines Georges Vié évoquait l'exploitation des minéralisations près du col d'Otsondo par les moines prémontrés d'Urdax<sup>3</sup> pour leur forge créée au début du xv<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Bien plus proche d'Urdax, le filon de Perlaenborda d'Aïnhua, exploité pour son minerai de cuivre au xviii<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, puis pour son minerai de fer à la fin du xix<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, aurait pu constituer un approvisionnement plus intéressant pour les moines. Ce serait Gracien de Luxe, seigneur de Saint-Pée, qui aurait sans doute tiré profit de cette ressource vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Pour les temps plus anciens, si la production de fer est désormais reconnue dans la région durant l'Antiquité, surtout grâce à l'étude de crassiers ou ateliers sidérurgiques qui en représentent les vestiges les plus tangibles<sup>8</sup>, de telles manifestations ne sont pas aujourd'hui recensées dans la vallée d'Aritzakun.

Les études métallogéniques, auxquelles nous avons pu accéder, apportent peu d'informations sur le secteur : par conséquent, la notice de la carte géologique de Navarre, dans son chapitre *Recursos minerales* n'évoque cette petite vallée qu'à travers ses exploitations d'or. Mais elle précise aussi que les terrains du Carbonifère du Macizo de Cinco-Villas, dont Aritzakun occupe les confins orientaux, recèlent de nombreuses excavations et mines de fer abandonnées<sup>9</sup>. Claude Gapillou, dans sa thèse de géologie appliquée aux gisements minéraux entre Aïnhua et Banca, présentait une répartition des métaux par périodes géologiques, où le fer et le cuivre étaient très bien représentés dans le Carbonifère,

## ÉTUDES ET RECHERCHES

ressources parfois associées aux cuivres gris argentifères<sup>10</sup>. Il cartographiait d'ailleurs des travaux en vallée d'Aritzakun.

### ■ Les recherches pour non-ferreux

Les textes conservés aux archives de Navarre relatifs aux forges et que les médiévistes ont interprétés, sont ordinairement peu loquaces sur la situation des ressources minérales. À ces difficultés s'ajoute, en ce qui concerne les minerais des métaux non-ferreux, la rareté des sources écrites connues à ce jour concernant cette époque, alors que l'Europe connaît un besoin croissant notamment en argent métal pour battre monnaie<sup>11</sup>. Rien d'étonnant à ce qu'apparaissent dans ce contexte quelques écrits mentionnant la quête de minerais, documents produits cependant dans un laps de temps assez court, de 1340 à 1400 environ, et relatifs pour l'essentiel aux mines d'Urrobi en vallée d'Arce ainsi qu'aux gisements situés aux confins de la Navarre et du Guipúzcoa<sup>12</sup>. Certains faits attirent toutefois notre attention, notamment la venue de deux mineurs allemands à la fin de cette période, et dont l'activité ne se serait pas limitée aux deux sites mentionnés : ces spécialistes auraient en effet bénéficié d'une autorisation de prospection étendue au royaume. Nous aurons plus loin l'occasion de revenir sur cet épisode.

### Un redémarrage au XVIII<sup>e</sup> siècle

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle voient se formuler quelques permis de recherche ou d'essais de minerais de cuivre, certains argentifères, dans le nord de la Navarre. Aucune information ne semble pour l'instant révéler que ces autorisations, délivrées pour le Baztan, ou encore aux alentours d'Eugui, ou en vallée d'Aezkoa lorsque les régions étaient précisées, eurent une suite<sup>13</sup>.

Une cédula royale de 1735<sup>14</sup>, accordant au Suisse Beugnière de la Tour l'exploitation d'une quinzaine de sites, répartis depuis le Macizo de Cinco-Villas jusqu'en vallée d'Aezkoa, eut davantage de retentissement. L'exploitant tenta depuis quelques années de produire du cuivre dans une première fonderie construite au pied du château d'Etchaz, en vallée de Baigorri<sup>15</sup>. Il tirait du minerai des filons alentours, situés parfois dans le proche territoire navarrais, mais aussi de ressources plus éloignées, comme celle de Perlaenborda à Ainhoa en Labourd ou encore à Haux en Soule. L'autorisation de la couronne d'Espagne, qui entérinait un état de fait établi depuis quelques temps pour le Baztan, obligeait l'entrepreneur à cesser, au terme de six mois, de rapporter le minerai espagnol à Baigorri et à le fondre dans un établissement que le Suisse édifiait en territoire navarrais, à Oroquieta, en vallée de Basaburua Mayor. Cette fonderie aurait fonctionné, avec un profit très incertain, quelques années seulement, alimenté sans doute essentiellement par les minéralisations d'"Erreguerena", ressources qui pourraient fort bien correspondre aux mines de Lanz<sup>16</sup>. Ce recentrage sur des filons relativement importants, après plusieurs années de travaux itinérants, correspond à la démarche suivie en versant français.

La proximité de la petite vallée navarraise d'Aritzakun et de la fonderie du château d'Etchauz, dut faciliter la reconnaissance des ressources du nord-est Baztan par les spécialistes allemands<sup>17</sup> de Beugnière de la Tour : c'est ainsi que la Cédule de 1735, énumérant la quinzaine de filons à exploiter, en mentionne deux à "Aizategui", dans la commune de Maya, dont le territoire s'étend jusque dans la vallée d'Aritzakun. Ces deux exploitations se distinguaient par les essais prometteurs qu'on y avait menés et l'on s'apprêtait d'ailleurs à passer au traitement "*por mayor*" de leur minerai dans la fonderie de Baigorri. Les archives demeurent muettes concernant la suite de cette aventure navarraise. Ces filons durent être rapidement délaissés, car l'activité se concentra dans les années qui suivirent sur les filons de l'actuelle commune de Banca, avec le succès que l'on sait, tandis que la fonderie d'Oroquieta périclita rapidement<sup>18</sup>.

### ■ La prospection et les sondages archéologiques des années 2000

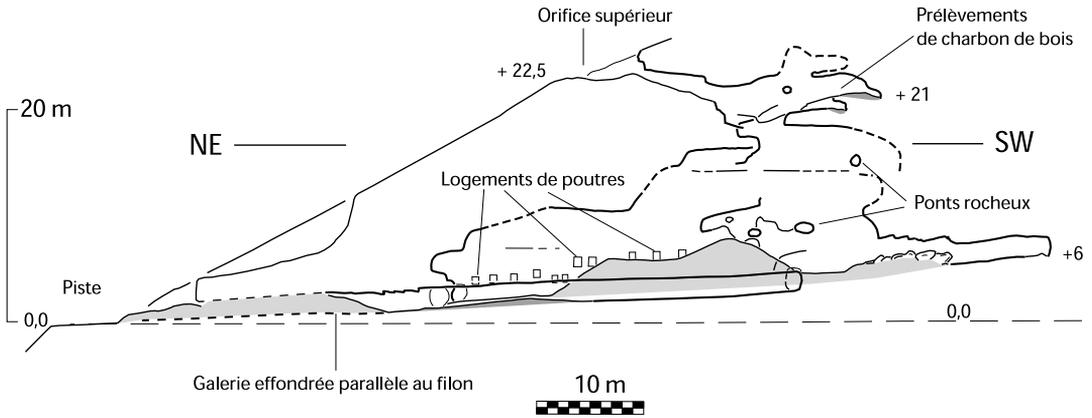
66

C'est à l'issu d'un état des lieux, dressé au début des années 2000, qu'apparurent la complexité et la diversité technique, historique, des travaux miniers de la vallée d'Aritzakun. Nous avons ainsi répertorié et distingué des travaux de surface pour or, environ une petite dizaine d'orifices donnant soit directement sur des ouvrages souterrains, ou ayant pu donner sur des chantiers effondrés, ou encore révéler d'anciennes recherches. Nous avons parfois tenté des sondages archéologiques d'un mètre carré, en ciblant les sites paraissant les plus importants. Un tel choix n'est pas toujours judicieux pour la recherche de travaux très anciens, car la probabilité de la reprise de ces sites au cours des temps historiques est très grande, réduisant souvent à néant l'espoir d'identifier d'hypothétiques activités des premiers âges des métaux. En outre, l'expérience menée en vallée de Baigorri a souvent montré qu'une recherche trop limitée dans l'espace risque de ne révéler qu'une des périodes d'exploitation d'une mine.

Nous nous attacherons à décrire les travaux d'Antsestegi et d'Uniz, en écartant quelques simples attaques, courtes galeries de recherche ou encore travaux effondrés que nous n'avons pu visiter.

#### Les travaux d'Antsestegi

Les travaux d'Antsestegi s'étirent selon un axe orienté nord-est/sud-ouest, long de 500 m et situé au nord de la route NA-2655 reliant le col d'Otsondo à l'ancienne base américaine du Goramakil. Cet alignement, ponctué de fosses modestes, d'effondrements et de rares travaux souterrains pénétrables, est parallèle à celui des "aurières" d'Ontxilota que l'on trouve 600 m plus au sud. Il longe le versant nord-ouest d'une crête séparant les bassins versants de la Nivelle et de la Nive.



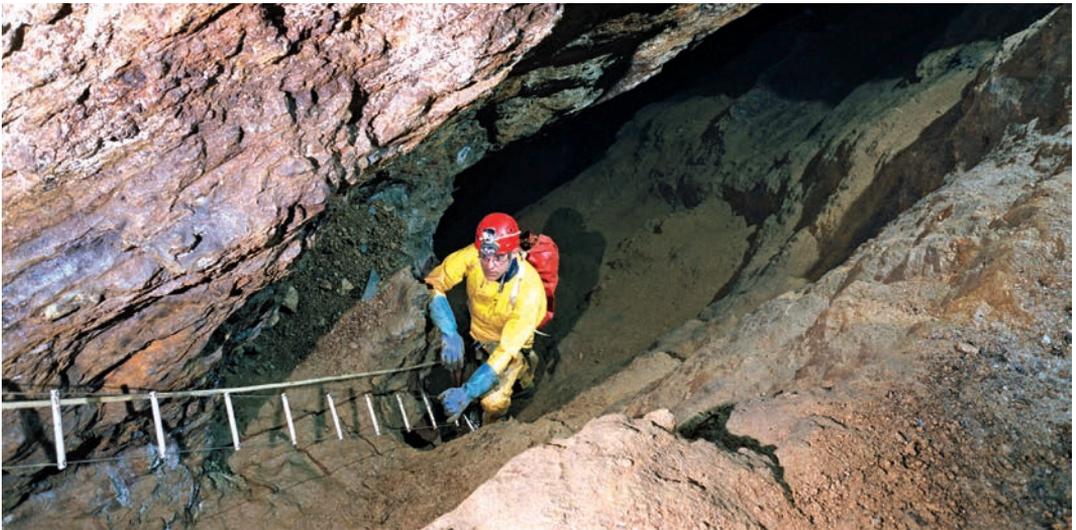
**Fig. 1**  
 Vue en coupe de la mine Antsestegi est, selon l'axe du filon.  
 © J.-B. Feillou, G. Parent.

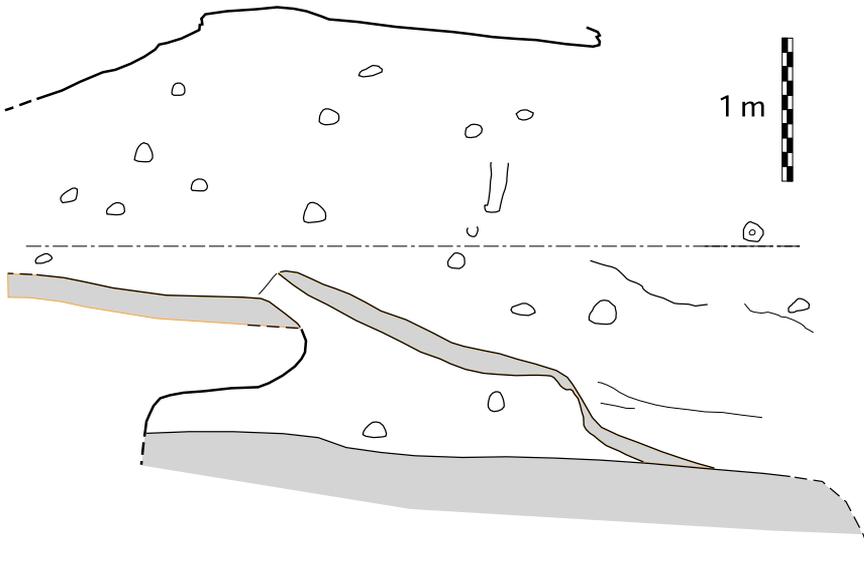
**La mine d'Antsestegi est**

Il s'agit des travaux souterrains les plus importants reconnus dans la vallée, mais dont le développement connu demeure très modeste. La mine a été ouverte sur un filon sub-vertical à gangue de quartz d'une puissance de 0,20 m à 0,40 m, augmentant en profondeur, essentiellement minéralisé en sidérite et chalcopryrite et orienté nord-est/sud-ouest. La roche encaissante, un schiste de mauvaise tenue malgré quelques strates peu épaisses de quartzites, n'a pas toujours imposé l'emploi d'explosif au cours de la reprise moderne dont ces ouvrages portent en certains endroits les traces.

**Fig. 2**  
 Descente dans le chantier de la mine d'Antsestegi est.  
 © J.-B. Feillou, G. Parent, S. Planés.

Les travaux se présentent sur deux niveaux distincts, étagés sur une quinzaine de mètres, la partie centrale ayant été excavée sur toute cette hauteur (Fig. 1). Le niveau supérieur, peu développé, s'ouvre par une galerie faiblement descendante, creusée sans explosif. À une dizaine de mètres de l'entrée, elle débouche sur un chantier sub-vertical descendant jusqu'au niveau inférieur (Fig. 2). Le





**Fig. 3**  
Relevé des encoches dans la paroi de la galerie supérieure : leur répartition montre qu'il s'agit d'encoches pour lampes à huile antiques, réparties au fur et à mesure du creusement.  
© J.-B. Feillou, G. Parent.

sol originel de la galerie n'a pas complètement disparu : il forme une margelle facilitant le franchissement exposé du sommet du chantier, manœuvre assurée par une corde placée en main-courante. Ce passage en vire permet d'atteindre un système de courtes galeries formant un petit chantier obstrué au terme de 8 m par des remblais. Les parois comportent de nombreuses niches à lampes, aménagements ordinairement considérés comme indices d'une exploitation contemporaine de la présence romaine (Fig. 3).

Si la descente jusqu'au niveau inférieur permet de découvrir les premières traces de tirs à la poudre noire, d'autres encoches s'apparentant à des niches à lampes sont encore visibles à la base du chantier, 13 m plus bas que la vire. Nous nous trouvons alors dans une exploitation se développant sur 35 à 40 m dans la direction de la minéralisation fortement inclinée au sud-est (Fig. 4). Les "mur et toit" du filon sont percés d'une vingtaine d'encoches rectangulaires de grandes dimensions, jusqu'à 0,50 m par 0,70 m, logements de poutres inclinées, aujourd'hui disparues et qui soutenaient le "toit" parfois dangereusement surplombant (Fig. 5). Alors que ce mode d'étayage, là où les traces de tirs d'explosif sont nombreuses, évoque une exploitation moderne, celui constitué de deux massifs ou ponts rocheux laissés en réserve dans la masse, à proximité des encoches de lampe, renforce l'hypothèse de la descente initiale des travaux antiques jusqu'au niveau inférieur.

La chambre d'exploitation débouche au nord-est sur une courte galerie rejoignant une galerie en "travers-banc" de tenue médiocre (Fig. 6 et 7). À dire vrai, nous utilisons ici l'expression "travers-banc" de manière un peu abusive, puisqu'au lieu d'être tracée plus ou moins perpendiculairement au "banc", c'est-à-dire au filon, elle lui est en fait parallèle. L'extrémité nord-est de cette

**Fig. 4**  
Mine d'Antsestegi est : caisse filonienne exploitée, à la base du chantier subvertical.  
© J.-B. Feillou, G. Parent, S. Planès.







**Fig. 7**  
Partie dégradée de la galerie  
creusée parallèlement au filon.  
© J.-B. Feillou, G. Parent, S. Planés.

(Page de gauche)  
**Fig. 6**  
Galerie inférieure  
creusée parallèlement  
au filon. Sa datation  
est délicate :  
l'absence d'encoches  
de lampes n'en ferait  
pas une galerie  
antique, tandis  
qu'un creusement  
à l'époque moderne  
dans ces schistes,  
n'aurait pas nécessité  
d'explosif.  
© J.-B. Feillou,  
G. Parent, S. Planés.



**Fig. 5**  
Encoche  
de logement  
d'une poutre  
de forte section,  
probablement  
façonnée  
au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
© J.-B. Feillou,  
G. Parent.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

galerie s'ouvrait en surface, dans un secteur aujourd'hui effondré et recoupé par une piste. La galerie, façonnée à la pointerolle dans un mauvais schiste, se développe sur 35 m en longeant le filon avant de le rejoindre, à la base du chantier, par un brusque coude à angle droit.

De toute évidence, nous avons affaire à des travaux probablement antiques repris à l'époque moderne, mais semble-t-il antérieurement à l'usage de la dynamite puisque les trous de forages apparaissent souvent en coupe, sur une longueur résiduelle de plusieurs dizaines de centimètres. C'est une caractéristique de la poudre noire qui agit davantage comme une sorte de coin plutôt qu'en fragmentant à l'extrême la roche. Certains trous comportent encore leur bourrage, particulièrement compacté et de couleur orange (Fig. 8). Cela nous rappelle la présence de morceaux de tuiles au front de taille de la reprise <sup>xviii</sup> de la mine de Monhoa, à Saint-Étienne-de-Baïgorry, et l'on se demande si les mineurs ne mêlaient pas de la tuile réduite en poudre à l'argile du bourrage. Aucune encoche de lampe n'a été repérée dans le travers-banc, mais cette galerie serait à nouveau à inspecter car de tels indices peuvent disparaître dans des parois friables.

72



**Fig. 8**  
*Vestige de forage pour poudre noire explosive. Le bourrage est encore en place.*  
© J.-B. Feillou, G. Parent.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

L'interprétation de la destination des encoches ménagées dans le niveau supérieur, c'est-à-dire recevoir des lampes à huile, paraît incontestable : un relevé à grande échelle n'a montré aucun ordonnancement particulier révélant le calage d'un échafaudage, ni concordance en paroi opposée.

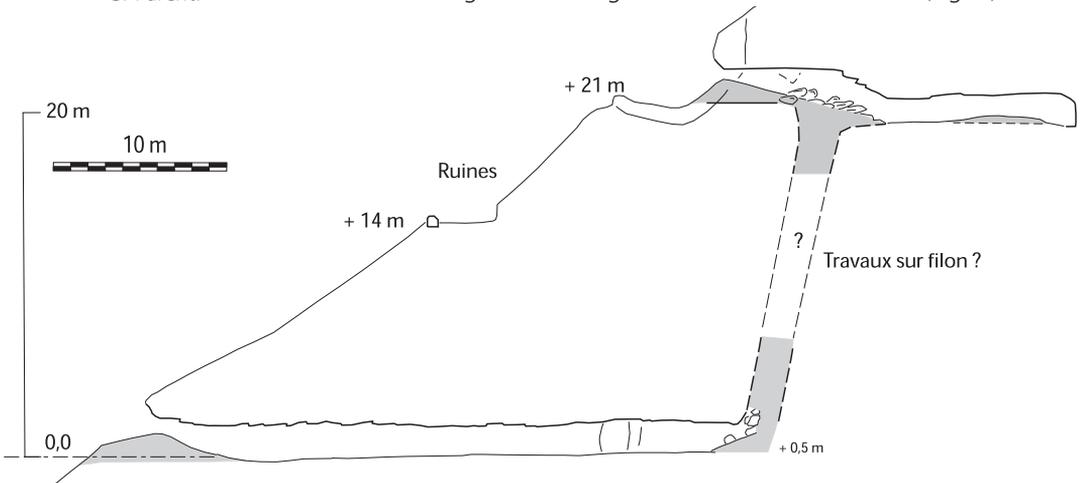
En 2005, nous tentions un petit sondage au sol de ce petit chantier supérieur : alors que la roche est ici schisteuse et n'a pas nécessité l'usage du feu pour l'éclater, nous exhumons de beaux charbons de bois, quasiment en surface des remblais. En fait, ces grands charbons allongés évoquaient plutôt la torche d'un visiteur. Une datation par le radiocarbone situait ces vestiges en plein <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, époque de la fameuse prospection des deux mineurs allemands que nous évoquions plus haut. Devant ce qui apparaît comme une coïncidence, écarter des datations à première vue incohérentes dans le contexte régional connu, manquerait cependant de pertinence si ces datations se répètent. Or des résultats isolés et assez similaires ont été obtenus à Banca, sous les affleurements du filon de cuivres gris argentifère de Berg-Op-Zoom, ainsi qu'à deux reprises au col de Mehatze, entre vallée de Baigorri et Valcarlos, dans des niveaux supérieurs d'une mine essentiellement travaillée durant l'Antiquité. Nous savons que ces mineurs réalisèrent des essais de minerai à Lesaca et Vera, en Cinco-Villas près de la limite avec le Baztan<sup>19</sup> et qu'ils firent des excursions en *ultra-puertos* : ils sont signalés à Hosta<sup>20</sup>. Signalons encore qu'en 1392, Martin de Osquia, *afinador*, et Jean Boneau, *platero*, prospectent à Berroeta dans le Baztan<sup>21</sup>. L'hypothèse d'une inspection voire d'une évaluation de la mine d'Antsestegi au Moyen Âge demeure donc très incertaine car non validée par des sources précises. Mais de simples visites auraient-elles donné lieu à des écrits conservés dans les registres des comptes de Navarre ?

**Fig. 9**

Vue en coupe de la mine Antsestegi ouest, selon l'axe du filon.  
© J.-B. Feillou, G. Parent.

### La mine d'Antsestegi ouest

Cette mine se trouve à 500 m au sud-ouest de la précédente. Il s'agit d'une exploitation souterraine dont les vides aujourd'hui pénétrables se répartissent sur deux niveaux étagés à une vingtaine de mètres d'intervalle (Fig. 9).



Les ouvrages supérieurs ont été réalisés dans une barre rocheuse de 3 à 4 m de hauteur et semble-t-il travaillée en surface sur 25 m de long. La barre rocheuse domine une plate-forme large de 6 m, marquée par une sorte de soutirage en forme d'entonnoir évasé. Quelques mètres en contrebas, une autre plate-forme (env. 10 m x 4 m) comporte les vestiges possibles d'une construction. Dans la halde, les déblais miniers, on observe en contrebas la présence importante de sidérite (minerai de fer carbonaté) avec gangue de quartz.

La plate-forme supérieure comporte au moins deux attaques de travaux. La première consiste en une sorte de tranchée pratiquée dans le rebord nord-ouest de la plate-forme et pourrait correspondre à un départ de travaux souterrains en descenderie.

La seconde est une galerie qui s'ouvre à l'extrémité ouest, façonnée à la pointerolle, de section grossièrement rectangulaire aux angles un peu arrondis. Au terme de quelques mètres, la galerie est détruite par une reprise postérieure et par les éboulements, dans une zone très schisteuse. Cette zone semble affectée par un soutirage vers les travaux inférieurs, hypothèse qui expliquerait l'absence d'eau dans cet étage des travaux, malgré la terre éboulée à l'entrée et formant une digue naturelle.

À une quinzaine de mètres de l'entrée, la galerie se développe dans une roche plus compacte avec apparition de quelques tirs d'explosifs de petit diamètre à la poudre noire.

On observe de rares indices de carbonates de cuivre (malachite et azurite), dans un filon à gangue de quartz, encaissé dans des schistes avec possibles niveaux quartzitiques. Les travaux cessent sur un front de taille au terme d'une galerie orientée plein sud.

### Les travaux inférieurs

Une galerie dirigée au sud-sud-est s'ouvre sur une modeste terrasse dominant une forte pente jonchée de déblais et de morceaux de sidérite.

Les dix premiers mètres de la galerie ont été creusés dans des schistes décomposés, puis la roche devient plus compacte avec l'apparition de tirs à la poudre noire. À 23 m de l'entrée, en paroi ouest (droite), on observe une marque assez profonde, plutôt sculptée que gravée, en forme de "T" horizontal. La présence de deux autres gravures identiques à celle-ci a été constatée dans le réseau minier de Banca en vallée de Baïgorry, dans des secteurs anciens repris au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans que l'on sache actuellement leur attribuer une signification certaine.

La galerie est relativement étroite (0,80 m), rectiligne et s'interrompt au terme d'un développement de 35 m sur un éboulement émanant sans aucun doute de niveaux supérieurs de la zone d'exploitation du filon.

Une dizaine de mètres avant l'effondrement, une autre galerie se dirige vers le sud-est et se divise à nouveau en une attaque et une galerie interrompue par une autre trémie. Une sorte de soupirail communique avec la galerie principale.

### Interprétation historique des mines d'Antsestegi

L'hypothèse d'une reprise au XVIII<sup>e</sup> siècle par le futur exploitant des mines de cuivre de Baïgorry (Banca), semble convenable à la lueur des textes qui décrivent une quête itinérante régionale des filons de cuivre dans les années 1730<sup>22</sup>. Ce scénario est conforté par la *Real Cedula* de 1735, qui nous précise l'existence de deux exploitations dans la commune de Maya, au lieu-dit Aizategui<sup>23</sup>. Ces mines correspondraient-elles à celles d'Antsestegi ou Antastegi ? La similitude des minéralisations de la mine d'Antastegi et de Perlaenborda à Ainhoa, soulignée par Georges Vié<sup>24</sup>, ainsi que la reprise pour exploitation du cuivre de cette dernière mine, reprise référencée au XVIII<sup>e</sup> siècle, renforce l'idée d'une recherche similaire à Antsestegi. Citons encore une galerie de recherche dans le thalweg d'un affluent en rive droite de Naasko Erreka, à la sortie de laquelle nous trouvons, comme à la mine d'Antsestegi ouest, un beau bloc de sidérite pure, minerai de fer curieusement délaissé<sup>25</sup>.

En ce qui concerne l'hypothèse d'une exploitation du fer, l'ingénieur Georges Vié, qui malheureusement ne cite pas ici ses sources, évoque un travail aux mines "d'Anchastegi" pour les forges d'Urdax au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>, sans doute pour constituer un appoint si l'on en croit les observations de Palassou en 1777<sup>27</sup> : comme beaucoup de forges du Labourd, les forges d'Urdax étaient approvisionnées par du fer de Biscaye, probablement depuis longtemps<sup>28</sup>. Vidal Perez de Villareal nous révèle peut-être les sources de Georges Vié, lorsqu'il cite Barandiaran qui publie une note de 1746 précisant que l'on tire du minerai pour les forges du Baztan près de "Artileriaco munoa"<sup>29</sup>. Le secteur d'Antsestegi est parcouru par une piste reprenant en partie un chemin encore nommé *Napoleonen bidea*. Est-il certain pour autant qu'il s'agisse des travaux souterrains que nous décrivons ? D'autres fosses des alentours ne pourraient-elles pas correspondre à ces sortes d'exploitations où les paysans extrayaient le minerai pour le vendre aux maîtres de forges, pratique courante pour les exploitations de fer, à l'instar de celle d'Ustellegi en vallée de Baïgorry pour la forge d'Etchaz<sup>30</sup>. Les ouvrages souterrains que nous avons décrits se conforment en revanche à l'"Art des Mines" de l'époque et trahissent un encadrement par des spécialistes, renvoyant davantage vers l'hypothèse des maîtres mineurs germaniques de Beugnière de la Tour.

### La mine d'Uniz

Ces travaux sont originaux par leur situation hors des terrains du Carbonifère : ils ont été ouverts près du contact des formations appartenant aux étages du Gédinién et du Siegénien, recélant ordinairement les gisements aurifères. La mine se trouve au sud d'une culmination, cotée 772 à 779 m selon les cartes, d'un contrefort nord-ouest du Goramakil.

Le site se présente comme une barre rocheuse de quartzites formant un angle. L'abrupt surplombant est en partie recouvert de carbonate de cuivre (Fig. 10). Quelques attaques de faible profondeur précèdent des travaux plongeant sous la barre rocheuse. Ces ouvrages souterrains sont en grande partie obstrués par les déblais des dernières exploitations. L'existence de ce chantier a été révélée



par le premier sondage réalisé en 2006, et confirmée par les tentatives de dégagement de ce que nous avons appelé, assez improprement, “la descendrière”. Un diverticule horizontal de quelques mètres de long, creusé sans explosif dans ce chantier descendant, n’a livré aucun indice de datation.

Au débouché de ces travaux, le sommet de la halde forme une sorte de plateforme où reposent quelques dalles et blocs de dimensions supérieures à un mètre. Ces blocs de quartzite évoquent une attaque en carrière de la minéralisation, avec recul de la strate qui finit par former un abrupt. Des tirs d’explosifs à la poudre noire apparaissent, seules traces tangibles d’une remise en exploitation moderne de travaux d’époque pour l’instant inconnue.

Si bien des incertitudes demeurent au terme de ce rapide tour d’horizon, et malgré l’absence d’une véritable recherche archéologique, quelques hypothèses sont à privilégier quant à l’origine des travaux miniers les plus importants parmi ceux se distinguant des recherches d’or. Se conformant à un état de fait reconnu depuis quelques années dans la région, à savoir une prospection systématique vouée à la recherche des métaux au cours de la présence romaine, certains travaux présentent en effet une typologie qui s’accorde avec la période antique. Certes, les preuves archéologiques indubitables manquent encore, et

**Fig. 10**  
Attaques de la barre rocheuse de la mine d’Uniz, recouvertes de carbonate de cuivre.  
© G. Parent.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

la seule interprétation d'une typologie est à considérer avec précaution, même si les encoches pour lampe à huile accèdent au statut de marqueur chronologique à peu près fiable, à condition d'en analyser la répartition.

Une exploitation pour fer est imaginable en vallée d'Aritzakun, notamment au Moyen Âge, mais les écrits manquent afin de situer toutes les ressources des forges d'Urdax ou du Baztan. Sous toute réserve, on ne peut exclure une visite de mineurs métallurgistes en quête de métaux non ferreux à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle : les minéralisations du Carbonifère, qui n'ont rien à envier à celles de l'Ordovicien régional, recélant sidérite, chalcoppyrite, où les cuivres gris argentifères sont relativement fréquents, ont pu faire l'objet d'une évaluation pour le métal précieux, d'autant plus que la mise au point du traitement de ces sulfures complexes s'affine à la fin du Moyen Âge. La présence de cuivres gris est d'ailleurs révélée dans le filon d'Antsestegi<sup>31</sup>.

Pour l'époque moderne, cette dualité des filons, fer et cuivre, posera toujours question à cause du manque de sources ou de leur imprécision lorsqu'elles existent. Les seuls textes auxquels nous avons eu accès valident le postulat de la recherche du cuivre par le Suisse Beugnière de la Tour, tandis qu'en ce qui concerne celle du fer, nous n'avons pu nous référer qu'à des auteurs.

Il serait donc nécessaire de repartir des sources écrites que ces derniers ont utilisées, à défaut d'en trouver d'autres, complémentaires.

### Notes

- 1 PARENT Gilles, LAFAURIE Jean, 2015, "Anciennes exploitations des gîtes aurifères du nord-est Baztan" in *Bulletin du Musée Basque*, n° 185.
- 2 Les terrains dévonien et carbonifères évoqués se sont formés à l'ère primaire, entre -395 et -280 millions d'années. La concentration des minéralisations métallifères dans les fractures des roches, aurait été générée au cours de la poussée du massif hercynien, qui cesse vers -240 millions d'années. FOUCAULT A. et RAOULT J.-F., 1984, *Dictionnaire de Géologie*, seconde édition, et GAPILLOU Claude, *Vers une approche métallogénique d'une région presque oubliée. Les minéralisations à : Cu. Ag. Pb. Zn et les sidérites du paléozoïque et du Trias du Pays Basque français entre Ainhoa et Banca*, thèse de doctorat, Paris 6, 1981.
- 3 VIÉ Georges, 1941, "Notes sur quelques gisements métallifères des Pyrénées basques" in *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, nouvelle série, n° 37, p. 137-152.
- 4 PÉREZ DE VILLARREAL Vidal, 1987, "Ferrerias", in *Navarra, temas de cultura popular*, Gobierno de Navarra, p. 21.
- 5 MEURON DE CHÂTEAUNEUF Pierre-Henri, "Mémoire sur les Mines de la vallée de Baigorri en Basse-Navarre, & sur leur exploitation", in MONNET, 1772, *Exposition des mines ou description de la nature et de la qualité des mines*, Paris, Didot le jeune, p. 253-265.
- 6 VIÉ Georges, 1941, op. cit. Au sujet des mines d'Ainhoa et des forges d'Urdax. On lira aussi avec intérêt DUPRÉ, Éric et alli, 1993, "Mines et métallurgie de la région d'Ainhoa, Espelette et Urdax", in *Ikuska, nouvelle collection*, n° 1.
- 7 SAMARAN Charles, 1966, *La Gascogne dans les registres du Trésor des Chartes*, Paris, Bibliothèque Nationale, note n° 1509, p. 175 : "Confirmation d'inféodation à Gracien de Luxe, seigneur de Saint-Pey-en-Labourd (Saint-Pée-sur-Nivelle), de deux mines de fer à Ainhoa (209, n° 70, fol. 43)".
- 8 BEYRIE Argitxu, 2003, *Mines et métallurgies antiques au Pays Basque : un vecteur de romanisation ?*, Thèse de l'université de Toulouse-le Mirail.
- 9 *Mapa Geológico de Navarra*, Memoria, Gobierno de Navarra, Pamplona 1997, p 129.
- 10 GAPILLOU Claude, op. cit.
- 11 En vérité, selon Marie-Christine Bailly-Maître, "La dépression du milieu du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle affecte l'activité minière, sans l'interrompre totalement et la reprise se manifeste par une incitation des princes à

- prospector.”, BAILLY-MAITRE Marie-Christine, 2002, *L'argent, du minerai au pouvoir dans la France médiévale*, collection Espaces Médiévaux, éditions Picard, Paris.
- 12 LEROY Béatrice, “Théorie monétaire et extraction minière en Navarre vers 1340” in *Revue numismatique*, VI<sup>e</sup> série, tome XIV, année 1972, pp 105 à 123, et MUGETA MORENO Iñigo, 2005, “Minería cupro-argentífera en el reino de Navarra (siglo *xv*)”, in *Príncipe de Viana* n° 235, 66<sup>e</sup> année.
  - 13 AGN, seccion de Agricultura, Artesa. Legajo 1.
  - 14 *Real Cedula concediendo facultad a Dn Lorenzo Benguierre de la Tour de Nacion Suizo para que por tiempo de seis meses pudiese beneficiar quince minas de cobre y plomo en el valle de Baztan y otros pueblos de la montana, y extraer la mena a Baigorri en Francia, 1735.* AGN, seccion de Agricultura, Artesa. Legajo 1 Carpeta 58.
  - 15 MACHOT Pierre, PARENT Gilles, 2002, “Mines et métallurgie en vallée de Baïgorry” in *La vallée de Baïgorry*, Éditions Izpegi, p. 112 et note 4 p. 144.
  - 16 TABAR SARRIAS Iñes, UNZU URMENETA Mercedes, 1986, “Cuencas Mineras de Epoca Romana. I. Lanz”, in *Trabajos de Arqueologia Navarra*, t. 5, pp. 261-278. Les mines de Lanz se trouvent sur un contrefort sud-ouest du *monte Erreguerena*. Bien que référencées au début du *xx<sup>e</sup>* siècle comme mines de fer, une étude minéralogique citée par ces auteurs porte cependant sur l’altération de la chalcopyrite.
  - 17 PARENT Gilles, 2007, “La main-d’œuvre de la fonderie de cuivre de Banca au *xviii<sup>e</sup>* siècle” in *Revue d’Histoire Industrielle des Pyrénées Occidentales*, n° 2, Éditions Izpegi.
  - 18 *Mémoire de Monsieur de la Tour pour son fils Sébastien Büngier*, février 1740. “Le mauvais succès d’Oroquieta a été assez fatal [...] et je compte que les mines de Baïgorry répareront cette perte”.
  - 19 MUGETA MORENO Iñigo, 2005, “Minería cupro-argentífera en el reino de Navarra (siglo *xv*)” in *Príncipe de Viana*, n° 235, 66<sup>e</sup> année.
  - 20 AGN, Sección de comptos, Documentos, Cajón n° 69, 18, 9.
  - 21 MUGETA MORENO Iñigo, 2005, op. cit.
  - 22 PARENT Gilles, 2007, op. cit.
  - 23 L’atlas toponymique et cartographique de Navarre ne mentionne aucun lieu nommé “Aizategi” ou “Aizategui” à Maya-Amayur. En revanche, le toponyme “Antsestegi”, désignant une étendue assez vaste, voisine avec un lieu-dit “Aunztegi” et avec un “Mehatzetako bizkarrá” (la crête des mines). Citons enfin un toponyme “Alemaneko mendia” à 1,5 km au sud d’Antsestegi. Toponimia y cartografía de Navarra LII-3, Baztan-Urdazubi/Urdax-Zugarramurdi. Gobierno de Navarra, Pamplona 1998.
  - 24 VIÉ Georges, 1941, op. cit. L’ingénieur ne semblait pas faire grand cas de la présence de chalcopyrite dans ces deux filons, qu’il observait pourtant et bien qu’il eût remarqué l’usage en simple remblai du minerai de fer à Perlaenborda. Le fait qu’il ignorait la reprise pour cuivre de cette mine au *XVIII<sup>e</sup>* siècle, explique sans doute son approche.
  - 25 Nous décrivions, avec enthousiasme, au sujet de cette galerie de recherche, une voie de roulage pour chariot de mine... Il s’agissait en fait d’un simple ballast pour brouette, cheminement en relief, très induré, dans lequel la roue avait tracé une ornière centrale. PARENT Gilles, 2006, “Anciennes activités minières et métallurgiques en zone frontalière. Une prospection autour de la vallée de Baïgorry”, in *Trabajos de Arqueologia Navarra*/19, Pamplona.
  - 26 VIÉ Georges, 1941, op. cit.
  - 27 PALASSOU, Bernard, 1781, *Essai sur la minéralogie des monts Pyrénées*, p. 6.
  - 28 Les archives de Simancas font état d’envois de minerai de Biscaye pour les forges du Labourd, de Bayonne et Dax, dès 1617. *V<sup>e</sup> congreso Internacional de Minería* “La minería Hispana e Iberoamericana”, Estudios, Fuentes, Bibliografía. 1970, Archivo General de Simancas, Indice de documentación sobre minas, 1316-1832.
  - 29 PEREZ DE VILLARREAL Vidal, 1987, op. cit, p. 24, d’après BARANDIARAN José Miguel, 1949, *Ikuska*, pp. 76-78.
  - 30 Lors de sa visite en 1784, le baron de Dietrich critiquait sévèrement l’exploitation d’Ustellegi, “livrée au pillage d’ouvriers ineptes”, DIETRICH Philippe-Frédéric, 1786, “Description des gîtes de minerai des forges et des salines des Pyrénées”, Paris, p. 465, tandis que des registres de comptes de la forge d’Etchau des années 1757 et 1758, conservés aux archives du Musée Basque, ne mentionnent aucun maître mineur ou inspecteur souterrain.
  - 31 GAPILLOU Claude, op. cit., tableau p. 200 et 201.

## LA FABRIQUE DU NOM DANS LE MONDE BASQUE ANCIEN

Genèse sociale, émergence  
et caractéristique du nom (2<sup>e</sup> partie)

Anne-Marie  
LAGARDE(\*)

Dans cette seconde partie on analysera la genèse du dononyme basque à la lumière de la fiction freudienne du "meurtre du père de la horde primitive", moyen de comprendre comment les sociétés humaines ont pu se dégager de la société animale et accéder au symbolique. Cette fiction sera revisitée en fonction des lois successorales et des vieilles croyances des Euskaldunak, telles qu'elles apparaissent dans le mythe de Mari et les rites qui lui sont associés. Un autre scénario du parricide fondateur sera proposé. Il donnera lieu à l'élaboration d'une hypothèse concernant la performativité ou pouvoir propre de la langue dans la "fabrique" du nom et des institutions.

*Bigarren zati huntan, "basa-gizadian aitaren erahiltzearen" Freudiar fikzioa argitatzat, aztertuko da nola sortu zen euskal etxe-izena. Bide bat da ulertzeko nola giza-taldeak animaletarik berexi ziren, sinbolikorat heltzeko. Fikzio hori aztertuko da Euskaldunen ondare-lege eta sineste zaharren argitan, Mari jainkosa mitikoari datxizkion erritoak lekuko. Aita-erahiltzearen beste zenario bat aurkeztuko da, aditzera emanez hizkuntza bera dela izenaren eta erakundeen eragile.*

La première partie de l'article publiée dans le *Bulletin du Musée Basque* (n° 186, 2016 : 45-58) a permis de constater la spécificité de "la coseigneurie des maîtres jeunes et vieux" d'Ancien Régime, ses lois successorales égalisant sexes et générations, son système d'alliance et de parenté et l'impact qui pouvait en découler au niveau de la transmission du nom. L'on a vu que le pouvoir de la mère était égal à celui du père (ce qui équivalait à la neutralisation de tout pouvoir personnel) et ceci grâce à des possibilités discursives de la langue basque qui permettent de construire les identités sexuelles d'une façon bien différente de celles qui sont en usage dans les sociétés patriarcales.

Il s'agira maintenant d'aller plus loin dans l'exploration de la genèse de ce lien social et de sa caractéristique dononymique singulière, via l'analyse des croyances ancestrales des Basques telles que mythes et rites les révèlent. La fiction freudienne du "meurtre du père de la horde primitive", qui permet d'expliquer l'établissement des institutions humaines (et celle du nom tout

particulièrement), nous servira d'éclairage dans ce cheminement et l'on verra que les formes dialogiques du basque offrent l'opportunité d'un scénario inédit du "meurtre" fondateur.

Rappelons cette fiction : le père de la horde primitive, tyran incestueux, abuse de ses enfants et chasse les fils mais "un jour, les frères chassés se sont réunis, ont tué et mangé le père, ce qui a mis fin à l'existence de la horde paternelle. [...] Le repas totémique, qui est peut-être la première fête de l'humanité, serait la reproduction et comme la fête commémorative de cet acte mémorable et criminel qui a servi de point de départ à tant de choses : organisations sociales, restrictions morales, religions<sup>1</sup>."

Cette fiction n'est pas à prendre au pied de la lettre, bien sûr. Elle constitue un opérateur logique qui permet de comprendre comment "l'animal humain" a pu sortir un jour du brut indifférencié du biologique (dont l'asservissement des enfants par le tyran incestueux représente la métaphore) pour accéder à la prohibition, origine de la société. La "prise" ("prise de guerre" autant qu'"attache") du (ou "au") père détermine la façon dont le nom prend ou se prend. Nous en avons vu la couleur dans la coseigneurie, aussi évaluerons-nous la signification et la touche particulière de cette "prise" au père dans une société basque ancienne dont les croyances – on le verra – révèlent que la mère avait orchestré l'acte inaugural. Nous toucherons aussi du doigt ce qu'est la performativité profonde d'une langue – celle de l'euskara en l'occurrence – pour ce qui est de l'"esprit" des lois régissant le social, sachant par ailleurs que toute langue est performative, autrement dit que "dire c'est faire".

### ■ Hypothèse théorique sur la genèse du lien social dans le monde basque de jadis

Le fondement social égalitaire de la coseigneurie basque d'Ancien Régime ne peut se comprendre que dans le cadre d'une extrême ancienneté, une antériorité sur le monde patriarcal indo-européen auquel il ne s'est pas soumis du fait de croyances propres éprouvées jusqu'au <sup>xx</sup>e siècle inclus, du fait aussi d'une permanence dans la même langue, car, si les caractéristiques grammaticales de celle-ci ont pu changer au cours des temps, il est un fonds patrimonial phonétique mais aussi lexical – et parmi ce fonds lexical, les pronoms personnels – qui demeure, lui (comme en toute langue), même si la très grande partie du lexique bouge. L'ancienneté du "monde" basque est démontrée par l'étude HIPVAL (Histoire des populations et variation linguistique dans les Pyrénées de l'Ouest) associant généticiens et linguistes sous le haut-patronage du CNRS<sup>2</sup>. Les résultats des travaux de génétique ne nous intéresseraient pas en tant que tels ici – ni langues ni cultures n'étant inscrites dans les gènes – s'ils ne donnaient à penser à une fixation très ancienne des Basques sur le territoire qu'ils occupent toujours aujourd'hui. Certaines caractéristiques biologiques se sont conservées du fait d'un vivre ensemble très ancien dans une langue et une organisation sociale propres.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Ceci dit, plaçons notre hypothèse sur l'émergence du social basque à partir de la fiction freudienne. (Au risque de la redite rappelons encore que dans cette fiction le tyran empêche l'émergence du social par son attitude incestueuse. Il est celui qui s'oppose à l'alliance puisqu'il garde ses filles pour sa propre satisfaction sexuelle et bannit ses fils. De ce fait il empêche la diffusion du nom et l'établissement de la parenté, bref il barre l'accès au symbolique et donc au lien social. Les frères se liguent contre lui et le tuant vont pouvoir établir l'interdiction de l'inceste. Paradoxalement le "meurtre du père" équivaut à l'établissement de la loi, ce qui en dit long sur l'être de langage et la façon dont il accède au signifiant. Comme on peut le constater, la fable permet une figuration du processus d'hominisation).

Pour ce qui est de la coseigneurie euskarienne, avec les caractéristiques que nous lui avons vues, la logique veut que les deux sexes se soient considérés à égalité sous la menace de castration ou de viol par le tyran incestueux et se soient livrés ensemble au parricide. Ce cas de figure n'ayant pas été vraiment évalué par Freud puisqu'il pense que le patriarcat a triomphé depuis longtemps (quoiqu'il fasse allusion à une "démocratie primitive" comme nous le verrons au paragraphe suivant), nous l'envisagerons au conditionnel (en tant que mode et par précaution !) et le formulerons de la façon suivante : le viol menaçant filles et garçons, tous auraient vu que la castration leur pendait au nez et qu'il n'y avait là de quoi pavoiser pour personne, et ils auraient choisi de s'élever à une forme de "noblesse" (morale d'abord) en se liguant unanimement contre le père de la horde. D'où l'égalisation sociale du pouvoir des deux sexes, et, du fait de l'honneur d'avoir triomphé ensemble de l'*urvater* ou père émasculateur, le choix d'étendre la noblesse à l'un et à l'autre en se la décernant mutuellement. La "prise" à part égale des filles et des garçons au parricide aurait inspiré non seulement la mise en place de la société à visée égalitariste que nous avons étudiée dans la première partie, mais aussi cette valorisation de l'honneur si caractéristique du monde basco-pyrénéen et de son appel à une noblesse pour tous dans le cadre de l'*etxe*<sup>3</sup>, notamment avec son appellation "de" et "à la" coseigneurie. C'est ainsi que la maison basque aurait donné des titres à tous ses enfants : titres de mâles et de femelles, grâce au performatif linguistique mis en œuvre par le discours, et titres d'aînés et de cadets convertibles en titres de "sieurs" et "dames" de maisons à leur mariage (cette procédure constituant le levier du système socio-politique basco-pyrénéen). La "noblesse universelle"<sup>4</sup> obtenue par les Basques de Guipuzcoa et Biscaye au XVI<sup>e</sup> siècle, semblant d'ailleurs s'inscrire dans ce droit fil. De même que, bien avant, dans le royaume de Navarre, la pratique de l'anoblissement collectif concernait les femmes autant que les hommes (Orpustan, 2000 : 125)<sup>5</sup>.

Il ressort de cet ensemble de données que le monde des coseigneurs basques peut correspondre à l'évocation de la "démocratie primitive" faite par Freud dans un très court passage de *Totem et Tabou* (170-171).

Freud n'entre pas dans les détails. Il émet simplement l'idée que le "droit maternel" (terme qu'il emprunte au juriste du XIX<sup>e</sup> siècle Bachofen) se situe peut-être

dans la phase où les frères exilés par le père se liguèrent contre lui (Freud : 164). Le seul terme de "droit" (fût-il maternel) implique que l'interdit de l'inceste (i. e. le marquage de la fonction paternelle) ait été édicté à ce stade, dès avant la mort du "père de la horde". Entre "meurtre" et "mort effective" il y a en effet un temps logique dont il faut tenir compte, celui qui différencie l'acte s'accomplissant du résultat accompli. Sans le recours à ce temps logique il serait difficile d'expliquer la "coseigneurie" basque historiquement attestée. Car, même si Freud (170-171) dit que la "primitive égalité démocratique" de tous les membres du clan ne put se maintenir en raison des changements survenus dans l'état de civilisation, on constate qu'elle a tenu bon chez les *menditar* (montagnards basques) et leur économie agropastorale (en dépit de leur conversion au christianisme et des changements politiques et sociaux que ce mouvement entraînera), contredisant les théories évolutionnistes façon Bachofen. L'organisation des maisons le montre. Celle des sociétés de pasteurs dans les cabanes d'estive avec le rituel de fabrication du fromage qui l'accompagnait (au <sup>xx</sup>e siècle encore) le prouve aussi, ô combien !

Sept bergers (parfois plus) se retrouvaient dans ces cabanes, pendant la semaine, selon un système de rotation, l'*aldizka*, établi au printemps et qui concernait toute la province basque de Soule pour la saison d'estive. Txomin Peillen et son père furent les premiers à voir l'originalité de cette organisation et à en rendre compte (Dendaletche, 1975 : 95). Puis Sandra Ott en fit une description (1993) complétée par le travail de Philippe Etchegoyhen (2012).

Du jour où il était arrivé jusqu'à celui où il partait, chaque berger passait à son tour, quels que fussent son âge et sa compétence<sup>6</sup>, du rôle de serviteur à celui de maître dans les deux fonctions principales de gardiennage des brebis (celles de maître-mouton et maître-brebis, rapportables, dans le rituel, à l'exploration du principe mâle et femelle), puis dans celle de la fabrication du fromage assimilé à l'enfant. L'officiant prenait alors le titre d'*etxekandere* ou "dame de maison". Il était accompagné d'une "servante", la *neskato*. Ce mot signifie sans hasard servante et vierge (d'après l'historien du <sup>xvii</sup>e siècle d'Oyhénart). Pourquoi sans hasard ? Parce qu'on sent bien que dans le rituel il s'agit pour les hommes de s'interroger sur ce qui se passe dans le corps d'une femme quand, après l'étape de la vierge, elle accède au statut de la mère. C'est d'ailleurs du fait de la théâtralisation de ce mystère que les femmes étaient interdites du cayolar masculin. En leur présence il eût été éventé. Il n'aurait pas eu le moindre sens.

Ainsi, généralement, le jour de son arrivée, le berger était *neskato*. Il aidait (y compris dans les tâches domestiques) l'*etxekandere* ou "mère" qui faisait l'enfant-fromage et à la fin de sa semaine il devenait à son tour *etxekanderea*. Les tout jeunes pâtres à leur premier séjour, - dit P. Lhande, (1908) -, *neskato* fraîchement "affranchies" donc<sup>7</sup>, étaient très fiers d'offrir le fruit de leur travail (d'enfantement), "ces boules rondes dites fromages des demoiselles", à M. le Curé ou à M<sup>me</sup> la Châtelaine. L'on peut mesurer à quel point on est ici dans un autre univers psychique et sociologique. Un univers auquel le prêtre Lhande était indéfectiblement attaché.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Chacun, à son septième jour dans la cabane, avait droit au repos. Il était *hor üzkü* : “assis sur son derrière – plus exactement sur son cul ! – comme un chien” et regardant les autres travailler ! “Cyniquement” en quelque sorte (cf. l’étymologie grecque de ce mot, *kunikos* : du chien !).

Par cette rotation constante du pouvoir (comme si on s’y frottait pour “faire le tour” de la problématique maître-serviteur), il y avait un effacement délibéré de tout système hiérarchique, et, pourrait-on dire un façonnement d’an-archie. Seul était effectif l’ordre lié à la spécificité des tâches. Selon les observations de Txomin Peillen, la répartition du fromage se faisait de façon très rigoureuse et ne dépendait pas du nombre de brebis par propriétaire, mais du travail effectué par les bergers dans le cayolar. On divisait la production à parts égales (voir Dendaletche, 1975). Les choses ont pu changer plus tard en certains endroits et le sens profond du rituel s’en trouver altéré.

Quoi qu’il en soit, l’on est bien éloigné du mythe patriarcal dans ce rituel de gestation en rapport avec Mari la païenne plus qu’avec Marie “la Servante du Seigneur”. L’on y devient père par un questionnement sur la mère, une évaluation de la transformation de la vierge en mère, dans une “Visitation” clandestinement revisitée par le mime ! Au-delà de la fabrication du fromage, qui était à la fois finalité économique du système, support de l’imaginaire et occurrence du symbolique, s’inscrivait une parole, se développait la structure d’un “discours”, autrement dit se cachait un sens.

Ce qui était mimé ici, c’était le savoir inconscient de ce que les psychanalystes appellent la “scène primitive” (transformation de la vierge en la mère). D’ailleurs, Philippe Etchegoyhen dans le livre II de ses *Mémoires souletines* (2012) note combien l’association avec l’acte sexuel (“Les fines baguettes de bois plantées dans la boule de pâte, le petit lait qui jaillit”) donnait parfois lieu à des propos scabreux, que, pour plagier Lacan, on pourrait dire “ob-scène(s) primitive” !

Fait de vocabulaire très éloquent, le mot *gatzitu* qui signifie “concevoir l’enfant” ou “cailler le fromage” sur l’ensemble du Pays Basque, indique qu’un même fond de croyance provenant du monde des bergers animait tout l’Euskal Herria et ne se limitait pas à la seule Soule. C’est pourquoi l’on y retrouve la même structure sociale centrée sur l’*etxe* et son évidente symbolique matriarcale.

Sachant qu’un rituel religieux de femmes (relevé par Sandra Ott à Sainte-Engrâce dans les années soixante) mimait, hors l’église (mais à l’issue d’une liturgie liée à la distribution du pain béni), la conception de l’enfant par un détournement de *azia*, “la semence”, à leur profit, on n’a guère de doute sur l’origine matriarcale de cette société (Lagarde, 2003 : 180-212). Chacun sait que la montagne est un conservatoire. Les montagnes basques et Sainte-Engrâce en particulier n’ont pas dérogé à cette vérité.

Ainsi, le vieux droit des *menditar*, dont l’application a été réalisée jusqu’au xx<sup>e</sup> siècle inclus – même si certaines maisons ont pu choisir l’aïnesse masculine après le xv<sup>e</sup> siècle – paraît être, dans sa fondation, un “droit maternel”, avec

ses caractéristiques égalitaires, des faveurs faites parfois aux femmes (l'âge de la majorité nettement plus précoce pour les filles que pour les garçons sous l'Ancien Régime, ce qui suggère que la mère et non le père était au départ de la généalogie) et son tabou particulier de l'inceste.

Rappelons les modalités de ce tabou : les relations sexuelles dans la maison n'étaient autorisées que pour l'héritier(e) en couple. Le célibat, forme d'application de la prohibition, était prescrit aux frères et sœurs non héritiers demeurés dans la maison natale. Leur mariage, et surtout leur procréation en ce lieu, n'était pas souhaité parce que, au plan structurel, il aurait entraîné un brouillage de la lignée. Ceci tenait à la nature de l'autorité dans l'etxea : elle n'était pas concentrée entre les mains d'un père ou d'un frère aîné qui seul faisait la loi et donnait le nom, comme dans les maisons communautaires patriarcales où plusieurs frères mariés pouvaient cohabiter de ce fait ; au contraire, elle était partagée par les coseigneurs.

■ **Croyance. "Mère" du pronom, pro-nom de la Mère**

84

Comment analyser le nom à partir de la fiction freudienne du meurtre du tyran dans ce monde agropastoral basque qui faisait place à la pluralité des pères ou plutôt des frères ?

Si l'on se réfère à l'analyse de Gérard Pommier<sup>8</sup>, l'attribution des noms a une dimension religieuse. Leur histoire évolue en même temps que les religions, qui sont passées de l'animisme au totémisme, et du polythéisme au monothéisme. Ce dernier "a poussé l'éternisation du père jusqu'à sa dernière extrémité" (Pommier : 10).

Pour ce qui est des Basques, ils furent certes christianisés, mais la croyance en une entité dont Mari est emblématique (entité qui dut centrer les rites animistes antérieurs) se prolongea, tant et si bien que l'"éternisation du père" ne fut pas intégrée au plus profond de leur psyché, bien loin de là. Un culte des morts qui lui est antinomique (Pommier : 11) existe toujours. Il se matérialisait il y a peu encore dans des rites funéraires très élaborés, notamment l'accompagnement du convoi funéraire tout au long du Hilbidea ou "chemin des morts" qui reliait comme un cordon ombilical la maison familiale à sa part de cimetière. La maison familiale, etxea, est en effet la communauté formée par les habitants vivants mais aussi leurs ancêtres (Fig. 1, 2 et 3) : les documents

**Fig. 1**  
Messes pour un fils mort loin du pays en 1913 : le père veuf (Aita) et sa famille (bere familiarekin) associent dans l'intention sa femme et sa fille défuntes (emazte zena, alaba zena), ainsi que les vieux maîtres (nagusi eta Etxeko andre zaharrak) et les "âmes sorties de la maison" (Etchetic atera arimen...).



## ÉTUDES ET RECHERCHES

**Fig. 2**

Liste de donateurs de messes : ce sont d'anciens maîtres et maîtresses de maison qui agissent avec leurs titres de "dame vieille" ou "vieille dame", ainsi que de "vieille" et de "vieux" pour l'offrande. Les titres sont précédés ou suivis du nom de la maison.

Berrito 1  
 Dame vieille Dubouca 1  
 Berrito Errea 1  
 Martine vieille 1  
 Berrito Errea vieux 0.25  
 Larhibarreca 0.50  
 Gattinca 1.00  
 vieille dame B. Etchecotera 2.00

**Fig. 3**

Messes pour une patronne morte en 1913 (Dame Bidarte) : lors de la célébration d'obsèques, on lui associe son défunt mari (senar zena) et ses parents (aita eta ama zirenen...) – ce qui tend à prouver qu'elle devait être probablement l'héritière –, ainsi que "les âmes sorties de la maison" (Etchetic atera arimentako).

Dame Bidarte guinea le 5 Septembre 1913  
 Famille senar zena 15.00  
 Sen ar zarenen 2.50  
 aita eta ama zirenen 5.00  
 Etchetic atera arimentako 2.50

Les documents montrent la prégnance des titres coseigneuriaux : *nagusi eta etcheco andre zahar* (vieux maître et dame de maison), "vieille" et "vieux", "dame", "dame vieille", "vieille dame", "maître et maîtresse anciens de la maison".

Pour ce qui est de la donation des messes, l'on note qu'elle n'est pas faite au nom du seul maître de maison, mais à celui des deux membres du couple (à moins que l'un des deux ne soit le défunt). Les deux conjoints sont repérés individuellement (l'épouse n'est pas "appendice" du mari).

La trace d'une héritière de maison (Fig. 2) est significative de la pratique de l'aïnesse intégrale.

De plus, les trois documents montrent – ô combien ! – cette religiosité basque tournée vers le culte des ancêtres. Les membres de la famille décédés ainsi que les âmes "sorties de la maison" (*etchetic atera arimen*) sont associés dans l'intention, preuve que la maison est communauté des vivants et des morts, pour une "éternisation" de son nom.

concernant l'offrande de messes pour les morts avec la belle formule : *etche-tik atera direnentzat* / "pour ceux qui ont quitté la maison" témoignent de la prégnance de ce culte des ancêtres.

Une analyse très intéressante de la façon dont les Basques se sont appropriés le catholicisme est faite par Ortiz Ossès et Mayr (1988 : 116). "*La religiosidad vasca ha sido manteniendo [...] ciertos rasgos matriarcales evidentes, como por ejemplo la consideración de Jesús como hijo y esposo a la vez de la Madre María*" (La religiosité basque a maintenu certains traits matriarcaux évidents, par exemple le fait de considérer Jésus à la fois comme fils et époux de la Mère Marie).

Ces traces matriarcales doivent tenir à cette figure de Mari la païenne. À quand remonte-t-elle cette mère phallique porteuse des deux sexes, qui, dans l'ordre généalogique, tue "en vérité" le Père ? À la Préhistoire, à n'en pas douter, et sûrement pas sous ce nom. Entité protéiforme, elle se montrait habituellement dans les grottes et anfractuosités qui faisaient communiquer son monde à la fois souterrain et céleste ; c'est là qu'elle aimait se montrer transitoirement, c'est là qu'on pouvait en saisir l'image puisqu'elle apparaissait sur la terre ou au ciel, vache rouge, bouc noir, serpent, percnoptère, rafale de vent, nuage blanc, arc-en-ciel, faucille ou boule de feu, éclair, et souvent belle dame en des atours élégants. "Mari est considérée comme chef ou reine de toutes les divinités qui peuplent le monde." Son époux, Maju ou Sugaar (serpent), a une importance nettement moindre. On dit "qu'il [lui] rend visite le vendredi à deux heures de l'après-midi : il va la peigner." (Duvert, 1993 : 237-238)<sup>9</sup>.

La légende dit que Mari intimait qu'on l'apostrophe avec le pronom **HI** (son pro-nom, ou pour ainsi dire, son inter-appellation devenue inter(a)ppellation des uns aux autres par prise de parole). L'on a vu dans la première partie (*BMB* 186) que **Hi Hiz** (2<sup>e</sup> personne du singulier du verbe être) est une forme commune aux deux sexes. Elle les englobe. Du verbe "être" à l'être qui transcende il n'y a qu'un pas. Le "pas" de la négation : or il se trouve que Mari transforme la négation (ez) en affirmation de sa vérité, comme peut le laisser entendre la légende du berger dissimulateur à qui elle confisque des brebis non déclarées. On peut penser qu'elle est ce "dieu sans nom" (mais non pas sans "pro-nom") que les Vascons, ancêtres des Basques, adoraient du temps des Romains, si l'on en croit Strabon (en son langage patriarcal).

Bien plus tard, coup de théâtre, on va affirmer son nom propre au contraire, comme s'il s'agissait de signifier – sans entrer dans une rationalisation – qu'ici, chez les coseigneurs, on parle au nom d'une mère, caution du fondement social égalitaire, alors que la structure hiérarchique nouvellement mise en place, celle qui convient à l'Église (et sa croyance en un Dieu le père qui vous "oblige" à la politesse via l'emploi du pronom d'adresse **ZU** nouvellement entré dans l'usage), vient la concurrencer sur son terrain basque, l'amenant à réagir par sa prise homonymique à Marie.

Au fil du temps la Vierge a fini par cohabiter avec la païenne et a surtout recouvert "la mère" en son pays, mais celle-ci a conservé de beaux restes. Les rites

## ÉTUDES ET RECHERCHES

l'attestent à l'insu de tous, au xx<sup>e</sup> siècle encore, celui des bergers à l'estive ou celui des femmes à l'occasion de la distribution du pain béni (Ott, 1993) et encore la salutation au soleil puisque dans les années trente les vieux Basques considéraient toujours que Mari avaient deux filles : Ilargi, la lune, et Eguzki ou Andere Santa Klara (Dame Sainte-Claire), le soleil. Ils leur donnaient le titre de "grands-mères". "*Oi Eguzki Amandrea !*", "*Ô grand-mère Soleil !*", disaient les vieux Guipuzcoans au lever du soleil.

Ce joyau poétique a été relevé par les ethnologues Barandiaran, Satrustegi, Caro Baroja et quelques autres. Voici la légende dont il s'accompagne :

La nuit, grand-mère Soleil va dormir dans le giron de sa mère-Terre, on la salue d'un "grand-mère Soleil va rejoindre sa mère" (Hartsuaga, 1987 : 37). Dans ce giron elle est enfant et quand se lève le jour, elle renaît, pour redevenir grand-mère au firmament...

Il y a fort à parier qu'il s'agit, avec cet enfant "soleil" qui rejoint sa mère, de la croyance en un masculin de départ chez filles et garçons. Cette croyance est sous-jacente à nombre de mythes dans le monde entier et les psychanalystes la vérifient inmanquablement dans leur pratique. Elle tient au fait que les enfants s'imaginent que la fille est un garçon castré. Quand ils deviennent adultes ils oublient leur croyance : elle passe à l'inconscient. C'est en partie en constatant le phénomène que Freud a imaginé cet opérateur logique qu'est la fiction du "père de la horde".

Que dire de plus si ce n'est que cette croyance en un masculin unique à l'orée de la vie humaine a présidé à la société de droit maternel autant qu'au patriarcat ? Seul son traitement religieux et social a pu diverger dans l'histoire, selon que la fille était vue comme quelqu'un d'inférieur au garçon, (par le patriarcat, bien sûr), ou selon que l'on a considéré – comme dans la société des coseigneurs basques – que le garçon, à l'égal de la fille, risquait de subir l'émasculat.

La différence est de taille, si l'on peut se permettre le jeu de mots.

### ■ Domonyme<sup>10</sup> et pré-nom (ou "entre-nom-et-prénom") basques : signifié caché

Dans la mesure où le contexte d'une croyance si singulière serait premier, que pouvait être le nom des gens, avant les témoignages proprement historiques ? Du temps des Romains, Strabon note que chez les Cantabres qui étaient apparentés par les mœurs aux "peuples du nord" de la Péninsule ibérique – et parmi eux les Vascons ancêtres des Basques – il était transmis par les mères et que les sœurs donnaient des épouses à leurs frères. En réalité la filiation n'était pas pour autant matrilineaire : Caro Baroja (1977) remarque qu'on ne trouve nulle trace de prépondérance de l'oncle maternel chez les peuples du nord de la Péninsule Ibérique dans les textes antiques, alors que pour certains peuples patriarcaux de l'Antiquité elle y apparaît, de même qu'elle apparaît dans des inscriptions de l'époque romaine. L'oncle maternel n'a pas plus détenu de pouvoir dans la configuration familiale des Vascons que plus tard chez les Basques.

Au Moyen Âge on note que le nom totémique est connecté au lieu. La trace écrite s'en trouve dès le x<sup>e</sup> siècle, et le mot *etxe* qui désigne la maison et son domaine support du domonyme apparaît dès le ix<sup>e</sup> siècle. Mais la relation du nom au lieu devait être beaucoup plus ancienne selon J.-B. Orpustan (2000 : 5). Certes il y eut avec la classe des guerriers confortée par l'interminable lutte de quatre siècles contre Wisigoths et Francs, un groupe de noms totémiques en rapport avec l'animal (*Otsoa* – Loup-, latinisé en *Lupus* -, "*Garses*", de *Hartza*, Ours), qui s'assortirent de la mention "fils de" dans une transmission patrilinéaire. Mais elle ne s'étendit pas au sein de la société agropastorale. Celle-ci est demeurée fidèle au nom de maison. Nombre de domonymes se sont patronymisés quand certaines maisons sont passées à l'aïnesse masculine et les prêtres ont consigné le nom du père dans les registres paroissiaux à partir des xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles, mais dans l'usage c'est le domonyme qui a toujours prévalu. Il a gardé sa connotation propre par rapport au "parricide", "une réflexivité du sujet à partir du lieu" (Pommier), ce qui ne veut pas dire une moindre réflexion, puisque l'abstraction du nom – avec les religions monothéistes – "ne résulte pas d'un progrès intellectuel, mais d'un vœu de désincarner le père, de le réduire à un esprit, abstrait en effet." (Pommier, 2013 : 250).

Pour en revenir à ce "meurtre du père" chez les Basques, on peut hésiter entre deux hypothèses (à moins d'ailleurs qu'elles n'en forment qu'une !) : celle du père mort-né et celle d'un fils-père, figure pré-christique qui jamais n'irait "au ciel" rejoindre le Père éternel, parce que cloué au sol, toujours mourant (figure qui trouvera son prolongement évident dans celle du Christ fils et époux de la mère, si caractéristique de la religiosité basque selon Ortiz Ossès).

Le père n'est pas doublement mort et enterré sous le nom comme il l'est chez les peuples matrilineaires où l'oncle maternel fait couple avec la mère dans une drastique abstinence sexuelle (Pommier).

On se trouve devant un autre cas de figure : le fait que la différence des sexes soit établie par l'opérateur linguistique montre que le rôle paternel dans la procréation (le père réel biologique, le géniteur) est reconnu (le contraire serait d'ailleurs étonnant chez des gens spécialisés dans l'élevage depuis 5 000 ans au moins !), cependant l'époux de la mère, celui qui procréé avec elle, est politiquement considéré comme l'équivalent de son frère dans la coseigneurie.

Pas de Père majuscule, en effet, chez les coseigneurs basques, mais seulement "des pères", tous pairs de leurs enfants, puisque ces pères étaient – le vocabulaire de la parenté en langue basque l'atteste, (cf. 1<sup>e</sup> partie) – des "oncles" de leurs petits-enfants, les "oncles réels" n'ayant, eux, le moindre pouvoir dans la maison. Il y a donc là comme un système symétriquement inverse du mode matrilineaire. Ce système s'oppose aussi au mode patrilinéaire car l'on se trouve, par la reprise politique, devant une espèce de négation totale du temps historique de la succession des générations pour une éternisation qui n'est pas celle du Père, mais celle de *etxea*, ou mieux encore d'*etxondoa* la maison-suite. Celle-ci est l'entité inscrivant certes la lignée dans une histoire, mais une histoire en devenir et dont on veut garantir le nom pour l'éternité<sup>11</sup>.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

*Etxea*, en son éventail de maisons-sœurs qui détiennent chacune une voix aux assemblées populaires, est tout à la fois le projet et la projection de Mari ou mieux de Dama (“Dame” au sens nobiliaire du terme) qui appelait ses enfants à la noblesse et faisait que des hommes acceptaient de prendre le nom de l’héritière avec qui ils se mariaient. Sans l’espérance d’une éternité pour eux dans la lignée de leur femme, il est douteux qu’ils l’eussent accepté. Avec cette “promesse de Mari”, le gain leur parut plus important que la perte de leur domonyme d’origine.

Si on compare toutes les données, on constate que chez les peuples matrili-néaires l’oncle réel fait figure de père symbolique, de même que le Père céleste imaginaire des peuples patrili-néaires en est un aussi, alors que chez les Basques on a un père réel reconnu, mais transformé par l’idéal de germanité en frère et oncle grâce à l’exercice de symbolisation politique. Cela signifierait, d’un point de vue logique – et en suivant la supposition de Freud qui situe la démocratie primitive au moment de la ligue des frères –, que l’*urvater* ou tyran de la horde est tenu en respect, empêché de nuire, “se mourant”. Le père étant alors identifié donc identifiable, mais non idéalisable, non “déifiable”.

L’*urvater* ne serait, chez les coseigneurs basques, qu’en passe d’être mort, dans un “mourir” programmé, un vertige de mort. On l’annihilerait en le clouant au totem-poteau des tortures pour lui faire et lui refaire la peau, dans une reprise de sa jouissance. Et on l’exhiberait par un détournement ou plutôt un retournement politique entier. Les pères-pairs devenant de la sorte époux de leurs “sœurs en politique”, “frères” politiques de leurs enfants, “oncles” politiques de leurs petits-enfants, dans une figuration (autrement dit une mise à distance) de l’inceste repris point par point par l’exercice politique. Ici le père mort ne sera pas une éminence, car il n’est qu’imminence.

Le “meurtre” du Père aurait ainsi eu “lieu” (d’où le toponyme et puis le domo-nyme) sans avoir eu lieu. Du fait de la suspension de l’acte-temps.

Comment suivre, comment se poursuit-elle, cette fiction d’une mort annoncée et où se fixe-t-elle, si ce n’est en filigrane du discours, dans son envers ? Il y a grâce aux formes dialogiques liées au vieux pronom basque **HI**<sup>12</sup>, ce pro-nom de Mari qui commande le verbe à tous les sens du terme, une conjugaison, un miroitement du meurtre du Père, sa mise en abyme éloquente, “discou-rante”, puisque son inéluctabilité, sa virtualité, sont connotées à tous les tours de phrases, avec l’emploi de l’image acoustique **-k** ou **-n** signalant le sexe (dont la conscience ne peut se faire qu’en lien avec le père), sexe que l’on sait apporter la mort à terme.

De la “crucifixion” du père incestueux à la croisée sonore du **toka / noka**, ce performatif<sup>13</sup> par lequel on construit les identités sexuelles, résulte l’édiction du pro-nom de la mère, **HI**, écho de la bonne nouvelle, ce **HI-Itzen** ou mourir du tyran.

Dès lors le **ZEUS / DEUS**<sup>14</sup> tonnante n’est pas concevable chez les coseigneurs *euskaldun* : les Basques lui préféreront toujours le fils aimant de la mère et il détonnerait dans leurs lieux sacrés, réduit qu’il est à peu de chose, puisqu’en

basque le mot *deus* (si tant est qu'on puisse le rapporter à l'étymologie latine *deus / dieu*<sup>15</sup>) signifie "rien" par une impertinence de cette langue ou plutôt sa pertinence intrinsèque. Pertinence car le "rien" nous ramène au "trou", ce mystère "d'où jaillit le symbolique"<sup>16</sup>. S'étonnera-t-on ensuite que le vieux droit pyrénéen soit aux antipodes du droit latin, du droit canon, du droit napoléonien, etc. ?

En somme la tri-viale poursuite du père par le discours (de **-k** à **-n** en passant par **HI**) donne à entendre l'événement qui pourrait survenir de n'être pas survenu, la mort imminente courant de phrase en phrase que l'on se repasse ou plutôt que l'on se donne des uns aux autres comme au jeu de furet. D'ailleurs "*euskara emaita*" que l'on traduit par "parler la langue basque" signifie "donner la langue basque". Les Basques ne parlent pas cette langue, mais se la donnent, et ils avaient conçu leur système politique entier dans cette logique de don mutuel, généralisée de la langue au social.

Avec le **toka / noka** le sujet parlant entre de plain-pied dans la dette symbolique liée à la parole. La recevant il la donne (*eman*, en basque). La parole donnée qu'il a reçue l'engage dans son corps sexué. Ce corps, en basque, est signifié par l'ajout au verbe du phonème **-n** marquant le féminin et du phonème **-k** marquant le masculin. Les marqueurs font figure de pré-noms, pourrait-on dire. Un "entre-nom - et - prénom" par lequel on s'interpelle (et on s'inter-appelle) mutuellement, et qui fait place au sexe.

### ■ Conclusion

L'un des intérêts de la langue basque est de nous faire remonter par le biais de ses formes allocutives à cette étape d'un temps humain où des hommes prirent conscience de la différence des sexes et en marquèrent la portée par leur langage. Ils s'en étaient émus d'une croyance singulière avant d'en tricoter et d'en retricoter le sens par leur version de l'exogamie, leur système de parenté, leurs institutions sociales et notamment celle du nom. Jour après jour, millénaire après millénaire, avec des modifications, des changements profonds sûrement, mais dans une fidélité à la mère jamais démentie et dont on trouve les traces dans les rites du <sup>xx</sup>e siècle encore, ainsi que dans le culte de la mère de Jésus. Notons que la théorie de Claude Lévi-Strauss, selon laquelle la différence des sexes fondatrice des organisations humaines opère par les institutions sociales, ne se trouve pas démentie par la formule logique basque (du fait que la langue, déterminante dans ce cas, est aussi une institution sociale), mais demande à être élargie. Cette construction humaine peu habituelle, dont le "pré-nom" ou l'"entre-nom-et-prénom" constitue le socle parce qu'il est le vecteur de l'identité sexuelle<sup>17</sup>, est le dernier témoin d'une Europe très ancienne. À ce titre, et pour l'originalité d'une inspiration montrant une couleur particulière de l'imaginaire humain, il mérite attention.

---

(\*) Docteur en Études Basques

## ÉTUDES ET RECHERCHES

Je remercie Michel Duvert pour m'avoir communiqué les trois documents concernant des dons d'argent pour des messes à la mémoire d'un(e) défunt(e).

### Bibliographie

---

- ACHON INSAUSTI José-Angel, 2001, "La Provincia Noble. Sobre las raíces históricas de la 'teoría foral clásica' y el discurso político de Estebán de Garibay", *Eusko Ikaskuntza*, n° 19, collection Lankidetzta.
- ALBERDI LARRIZGOITIA Xabier, 1993, "Hika tratamenduaren balore sozio-afektiboak" [Les Valeurs socio-affectives du traitement en HI] *FLV*, año XXV, n 64, p. 425-431.
- AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire c'est faire*, traduit de l'anglais "When to Do Things with Words" par Gilles Lane. Paris, Seuil.
- BARANDIARAN José Miguel de, (date d'éd. non mentionnée), *Mythologie basque*, Toulouse, Annales pyrénéennes.
- BAUDUER Frédéric et OYHARCABAL Beñat, 2012, "L'histoire du peuplement basque de la zone basco-pyrénéenne au travers de l'analyse de l'ADN et selon les subdivisions historico-linguistiques : résultats de l'étude HIPVAL", Bayonne, *Bulletin du Musée Basque* n° 179.
- BAUDUER Frédéric, 2013, "Génétique et Histoire ancienne du peuple basque : quoi de neuf ?", Bayonne, *Bulletin du Musée Basque* n° 181, p. 95-101.
- CARO BAROJA Julio, 1977, *Los Pueblos del Norte* (Les peuples du Nord). Saint-Sébastien, Txertoa.
- DEVEREUX Georges, 2011, *Baubo ou la vulve mythique*. Pour la présente édition, Paris, Payot & Rivages.
- DENDALETCHÉ Claude, 1975, *Montagne & Civilisations basques*, Paris, Denoël.
- DUVERT Michel, 1993, (Traduit de l'espagnol et annoté par), Barandiaran (J.M. de), *Dictionnaire illustré de la mythologie basque*, Donostia / Baiona, Elkar.
- DUVERT Michel, DECHA Bernard, LABAT Claude, 1998, *Jean Baratçabal raconte...*, Bayonne, Lauburu.
- ETCHEGOYHEN Philippe, 2012, *Mémoires souletines*, II. *Bergers et cayolars*, Donostia/Baiona, Elkar.
- FREUD Sigmund, 1981, *Totem et tabou*, Nouv. éd., Paris, Payot.
- GRATACOS Isaure, 1987, *Fées et gestes, Femmes pyrénéennes...* Toulouse, Privat.
- HARTSUAGA José-Iñazio, 1987, *Euskal mitologi konparatua* (Mythologie basque comparée). Saint-Sébastien, Kriselu.
- IMIZCOZ José-María, FLORISTAN A., 1993, "La comunidad rural Vasco-Navarra (s.XV-XIX) : un modelo de sociedad ? ", *Mélanges de la Casa de Velasquez*, vol 29, n° 29-2, p. 193-215.
- LAGARDE Anne-Marie, 1995, *Allocutivités et pratiques sociales en Pays Basque*, Mémoire de DEA, UPPA, Département d'Études Basques de Bayonne.
- 2000, *L'Univers psychique des Basques : une instauration de la symétrie des sexes* (Expression sociale et linguistique), Thèse de Doctorat de l'UPPA, Département d'Études Basques, Diffusion : Presses Universitaires du Septentrion.
- 2003, *Les Basques, société traditionnelle et symétrie des sexes*, Paris, L'Harmattan, p. 47-57, p. 179-207.
- 2006, "Loi de prohibition et statut traditionnel de la femme basque", Bayonne, *Bulletin du Musée Basque*, *Hors série* : 37-78.
- 2015, "Parekidetasuna eta sexu-identitateen eraketa euskal artzain-nekazari jendartean" (traduction en basque : Lurdes Rodriguez), *Uztaro* (Giza eta Gizarte-zientzien Aldizkaria), 92, Udako Euskal Unibertsitatea, Bilbo, 5-24.
- 2017, "Egalitarianism and Gender in Traditional Basque Country", in Hess A. and Arregi X. *The Basque Moment: Civic Egalitarianism and Traditional Basque Society*. Basque Studies, Reno University, Nevada.
- LHANDE Pierre, 1926, *Dictionnaire basque-français*, T1, Paris, Gabriel Beauchesne Editeur.
- 1998, *Autour d'un foyer basque*, réimpr. de l'édition de 1908, Pau.
- MORVAN Michel, 2009-2015, *Dictionnaire étymologique basque-français-espagnol*, Internet/ Lexilogos.
- ORPUSTAN Jean-Baptiste, 2000, *Les Noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre et Soule*, Éditions Izpegi, Saint-Etienne-de-Baigorry.
- ORTIZ OSSES Andres y MAYR Franz-Karl, 1988, *El Matriarcalismo vasco*. Bilbao, Publicaciones de la Universidad de Deusto.
- OTT Sandra, 1993, *Le cercle des montagnes*, Paris, CTHS.
- PEILLEN Txomin, 15-16 mai 1987, "Mythologies pyrénéennes", *Le Colloque comparatiste*, UPPA (Section d'Études Basques), Pau.
- POMMIER Gérard, 2013, *Le nom propre, fonctions logiques et inconscientes*, Paris, PUF.

- 1 FREUD S., 1981, *Totem et tabou*, Nouv. éd., Paris, Payot.
- 2 Les résultats de l'enquête ont été publiés par *American Journal of Human Genetics* 2012, 90 : 486-493 et *Molecular Biology and Evolution* 2012. On peut aussi en trouver un résumé dans BAUDUER F. et OYHARCABAL B., 2012, et dans BAUDUER F., 2013.
- 3 À l'inverse, mépris pour qui dans cette société ne faisait partie de l'etxe pourvoyeuse du nom, et qu'on considérait dès lors comme "sans nom" : cagots, bohémiens.
- 4 Cette noblesse était universelle pour les seuls Guipuzcoans et Biscayens (dans le royaume espagnol) et dans leurs provinces : elle les concernait tous, qu'ils soient riches propriétaires ou palefreniers. Elle se caractérisait par l'exemption de l'impôt à condition de déclarer la "*pureza de sangre*", ou "pureté de sang" liée à la chasse aux juifs initiée par les rois catholiques et à laquelle les représentants des Basques avaient acquiescé ; quant à la noblesse universelle des Baztandar elle fut utilisée à l'occasion par les communautés pour contrôler la démographie et empêcher l'installation d'étrangers dans la Vallée...
- 5 En 924, Sanche Garcés I avait accordé l'infançonnie collective à la vallée de Roncal. Charles III avait renouvelé l'acte en 1412, faisant "les hommes et les femmes, habitants et demeurants dans les lieux de la vallée de Roncal [...] leurs successeurs et descendants à perpétuité [...] infançons, ingénus et libres de toute servitude royale et impériale."
- 6 Lire à ce sujet *Jean Baratçabal, ancien berger*, in DUVERT, DECHA, LABAT (1998).
- 7 Que l'on permette ici à la petite-fille et nièce de bergers xiberotar que je suis d'aller un peu malicieusement au-delà de la terminologie de notre très grand Souletin !
- 8 C'est la lecture de son ouvrage, *Le nom propre, fonctions logiques et inconscientes* (2013), qui m'a incitée à m'interroger sur le nom dans la société agropastorale basque bien que l'auteur n'envisage que la patrilinéarité et la matrilinéarité.
- 9 Sur la signification sexuelle du peigne ou de l'acte de peigner : DEVEREUX G. (2011).
- 10 Du latin *domus*, maison, et nyme, du grec *onoma*, nom. Nom de maison.
- 11 On le garantissait par des procédures multiples : le système d'aïnesse intégrale, celui de l'adoption s'il n'y avait d'enfants, le droit de retirer quand on était obligé de vendre le bien et le nom, etc.
- 12 Voir la première partie de l'article.
- 13 Acte de discours qui fait advenir ce qu'il nomme (AUSTIN : 1970).
- 14 Zeus, mot grec, est apparenté au latin *deus* et au sanscrit *dyu*.
- 15 Hypothèse de Michel Morvan dans son dictionnaire étymologique du basque : "*deus* : rien, peu, obscur. Peut-être de *deus* (dieu)."
- 16 La formule est de Jacques Lacan.
- 17 À se référer à ALBERDI LARRIZGOITIA il semble que le basque soit la seule langue (parmi, bien sûr, celles qui ont été étudiées) qui offre ce cas de figure.

## LES “SAINT MICHEL” DE BASSASSAN ET D’ALCIETTE

Gérard EDER<sup>(\*)</sup>

On a souvent l’habitude de qualifier de “sœurs” les chapelles Saint-André de Bascassan et Sainte-Croix d’Alciette, toutes deux situées sur la commune d’Ahaxe, en Basse-Navarre. C’est notamment l’expression qu’emploie Gil Reicher qui écrit : “Ces églises, absolument sœurs quant à la construction et à la décoration, ne sont pas très grandes. Elles comportent un porche surmonté d’un auvent”. De son côté Bernard Duhourcau constate que “ces deux sanctuaires semblent avoir été construits sur des plans semblables à la même époque et par les mêmes artisans. Pareillement revêtus de chaume et couverts de tuiles rousses, entourés de l’enclos de leur cimetière, ils accueillent les fidèles avec le même porche tout en auvent surmonté du même clocher à arcade”. Là, B. Duhourcau commet une petite erreur car les clochers ne sont pas identiques. Celui de Bascassan est un véritable clocher auquel on accède par la galerie du premier étage alors qu’à Alciette il s’agit d’un simple clocheton que l’on ne peut atteindre, à l’aide d’une échelle, qu’en passant par le toit.

Les édifices primitifs, qui dataient sans doute de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ont été très fortement endommagés en 1569 lors des guerres de Religion et reconstruits ou restaurés ensuite dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

Quant aux peintures, dans leur majorité, elles datent de la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans un article paru en 1991, Olivier Ribeton notait que “la richesse de ces églises demeure leur décor intérieur qui allie de manière originale l’architecture classique de bois travaillé et la vivacité des peintures maladroites”. Et il poursuivait qu’“Eugène Goyheneche estimait avec raison ces peintures naïves attachantes par la fraîcheur de l’inspiration et l’harmonie des couleurs”. Plusieurs peintures représentent des sujets communs aux deux chapelles, notamment *Saint Michel et le Dragon*, *Sainte Catherine d’Alexandrie*, *la Vierge en pleurs*, *Saint Pierre et saint Paul* et des fonds baptismaux illustrés par *Jésus et saint Jean-Baptiste sur les rives du Jourdain*. Ce qui traduit, pour le moins, une inspiration commune et un lien de parenté certain entre les deux édifices. Cependant, un examen plus poussé de ces peintures fait apparaître des différences notables entre certaines œuvres. Nous nous en tiendrons essentiellement, pour l’instant, à saint Michel.



(Page de gauche)

**Fig. 1**

"Saint Michel"  
de Bascassan.  
Cliché Annie  
Daguerre.

■ Le "Saint Michel" de Bascassan

*Saint Michel terrassant le Dragon* est un thème récurrent dans la peinture religieuse chrétienne. Il illustre un passage de *L'Apocalypse de Jean* (12-7) qui dit notamment : "Alors, il y eut une bataille dans le ciel : Michel et ses anges combattirent le Dragon. Et le Dragon riposta, avec ses anges, mais ils eurent le dessous et furent chassés du ciel".

À Bascassan, "Saint Michel" (Fig. 1) est peint sur toile, vêtu d'un vêtement militaire léger à la mode Louis XIII. Il tient une épée dans la main droite et une balance dans la main gauche pour peser les âmes. À ses pieds, le dragon est à terre et tend ses pattes griffues vers un des fléaux de la balance pour tenter de le faire pencher de son côté. O. Ribeton lui trouvait une allure nettement plus belliqueuse que celui d'Alciette.

C'est une toile d'assez grande taille (0,88 m X 1,40 m), située à droite du retable principal (Fig. 2), qui étonne un peu par la posture du personnage principal. En effet, en tenant son épée pointée vers le bas, saint Michel a peu de chance de terrasser le dragon, voire de le blesser sérieusement.

C'est lors de la restauration de cette toile en 1991-1992 par Françoise Martin-Dareths, de Bordeaux, que l'on a pu expliquer cette anomalie. En passant la toile aux rayons X, la restauratrice s'est aperçue qu'en fait existait, sous

**Fig. 2**  
Retable de  
la chapelle  
de Bascassan.  
Cliché Mano  
Curutcharry.



**Fig. 3 et 4**  
Positionnement  
de l'épée.  
Cliché Françoise  
Martin-Dareths.



96

**Fig. 5**  
"Saint Michel" d'Alciette.  
Cliché Mano Curutchary.



la toile actuelle, une toile primitive où saint Michel brandissait son épée vers le haut. Mais les proportions ayant été mal calculées, la lame sortait très largement du cadre de la toile (Fig. 3 et 4). Pour corriger cette erreur, l'artiste avait donc recouvert cette première version par une seconde dans laquelle l'épée était entièrement contenue dans la toile.

### ■ Le "Saint Michel" d'Alciette

À Alciette, "Saint Michel" (Fig. 5) se tient à gauche du retable (Fig. 6). Ce qui frappe au premier abord, c'est la différence de taille entre les deux peintures. Le "Saint Michel" d'Alciette est près de



**Fig. 6**  
Retable de  
la chapelle  
d'Alciette.  
Cliché Mano  
Curutcharry.

deux fois plus grand (228 cm<sup>2</sup>) que celui de Bascassan (123 cm<sup>2</sup>). Ensuite, la peinture d'Alciette repose sur un support en bois et non en toile. Enfin, à Alciette, l'épée a été remplacée par un glaive, beaucoup plus court, dressé vers le haut. L'arme a donc été considérablement raccourcie, ce qui semble indiquer que l'on n'a pas voulu reproduire l'erreur de Bascassan. Ce qui pourrait signifier aussi que la peinture d'Alciette serait la plus récente.

Mais à Alciette, le "Saint Michel" est traité avec moins de soin et de rigueur qu'à Bascassan. Par exemple ses deux ailes sont asymétriques, les deux fléaux de la balance sont figurés sous la forme de simples cercles, le casque est beaucoup plus sommaire. En outre on ne voit du dragon que deux pattes et la tête, le reste du corps, représenté à Bascassan sous la forme d'une longue queue reptilienne, n'existe pas. Ajoutons que la peinture est excentrée vers la gauche, ce qui laisse un vide entre saint Michel et la colonne extérieure du retable. Le tout donne l'impression d'un rajout hâtif, peut-être pour remplacer une peinture primitive de taille plus importante qui aurait disparu, enlevée ou détruite. On pourrait d'ailleurs dire à peu près la même chose des peintures de sainte Catherine d'Alexandrie, présentes dans les deux chapelles. À Alciette, "Sainte Catherine", peinte sur bois, se trouve à droite du retable alors qu'à Bascassan elle surplombe, sur la gauche, la Vierge dans le retable des femmes. Quelques autres différences importantes. D'abord la taille. À Alciette, la sainte est plus ou moins de la même taille que saint Michel alors qu'à Bascassan elle est trois fois plus petite. De plus, la sainte porte une palme sur le bras droit à Alciette, sur le bras gauche à Bascassan, et là elle tient une épée de sa main droite qui

rappelle qu'elle fut finalement décapitée. Enfin, le personnage d'Alciette est traité de façon plus sommaire : beaucoup moins de précision se manifeste dans les détails, par exemple, dans les plis du vêtement et les manches, sur la tête qui porte une couronne, voire sur la roue de son supplice positionnée au sol, derrière elle. Quant à l'épée, elle a été carrément oubliée.

### ■ En guise de conclusion

On ne sait rien de l'identité du ou des peintres qui ont exercé leurs talents sur les murs des chapelles d'Alciette et de Bascassan. Cependant les comparaisons entre ces peintures permettent de tirer quelques conclusions provisoires, qui seront éventuellement infirmées ou confirmées à l'avenir si l'on découvre d'autres éléments.

D'abord s'agirait-il du même peintre (ou la même équipe de peintres) qui aurait travaillé sur les deux "Saint Michel" ? C'est peu probable. Celui d'Alciette tranche par l'approximation des traits, non seulement par rapport à celui de Bascassan mais aussi par rapport au reste du retable d'Alciette, dont la peinture centrale, qui représente la *Présentation de Jésus au Temple de Jérusalem*, également appelée *Purification de Marie* (Luc 2-22), est d'une grande beauté et montre un vrai souci du détail et de la composition. De plus, les peintures de "Saint Michel" et de "Sainte Catherine" sont sans doute postérieures à celles du retable central et ont peut-être pris la place de peintures primitives aujourd'hui disparues.

---

### Ouvrages et articles cités

REICHER Gil, 1945, *De Saint-Jean-Pied-de-Port vers les curieuses chapelles de Bascassan et d'Alciette*, Bureau du tourisme de Saint-Jean-Pied-de-Port.

DUHOURCAU Bernard, 1985, *Guide historique de Saint-Jean-Pied-de-Port et du Pays de Cize*, Harriet.

RIBETON Olivier, 1991, "Architecture religieuse : le décor des églises jumelles" in *Le Pays de Cize*, Éditions Izpegi. Des extraits de cet article sont reproduits sur le site : [bazkazane.blogspot.com](http://bazkazane.blogspot.com)

GOYHENECHÉ Eugène, 1979, *Le Pays Basque*, Pau.

## PIARRES CHARRITTON (1921-2017) EUSKALDUN GIZA METEORO GORI GORI

Manex PAGOLA

Piarres Xarritton zenaren obra guzia, haren ibilbide aberats bezain uroski malkarra bildu eta funtsez ikertu nahiko duenak goiz jeiki beharko du hain segur. Ustez hemen dela han aurkitu beharko baitu ere, meteoru baten gisara, beti Hazpandar egon den jakintsun suharra. Mugarik gabekoa gure uste biziz. Harrobi ederra beraz hor ikerketari ari zareten gazte guziek !

Jadanik, zorionez, anitz erran dute hortaz dela kazetari zenbaitek bederen, dela beste ohar egile frangok. Beñat Lagourgue prediku emaleak bai eta Euskaltzaindiko J.-L. Davant Euskaltzaindiko bere kideak ere Hazparneko ehorzketa mezaren ondotik labor ta argi azaldu daukutena berme.

Baionako Euskal Museoari eta Museo honetako *Adiskideen Elkartea*-ri ere beti hain leial eta Jean Haritschelhar museoko zuzendariarekin hurbiltasunez ere, *Bulletin du Musée Basque* agerkarian berean agertu zuen gutun andana, bereziki 1982-86 aldean (Broussain en gutunak Lacombe-ri sailan). Broussain Hazpandar hautetsi abertzale famatuaren artxiboetarik bilduak. Orrialde zilarrezkoak zinez hor, ongi erakusten dutenak zer ziren *Eusko Ikaskuntza* eta bereziki *Euskaltzaindia* sortzen ari ziren urte bereziak. Euskal kultura pizkundearen goiz dorpe ederrak... Horregatik bereziki zor dizkiogu hemen suharki zenbait lerro berezi bederen. Marra berezia jartzen dugula nahitara, azkenera, Piarres Xarrittonek ereman duen bizi anitzaren sekretuari. Beti gizatasun ausart eder batez jantzia ibili baita alabainan ereman dituen sail guzietan naski. Beharrenak aipatzeko, dela *Euskaldun gazteria*-ren moldaketan, gero Pariseko *Euskal Etxea*-ren sorreran, bainan, nola ez aipa, hain olde handiz Hazparneko San Josepe ikastetxe zaharraren zinezko arramoldaketa handian. Hau, hastetik buru, Piarres Narbaitz jaun kalonje, Baionako diosesako euskaldun Bikario Jeneralaren gomendioz, altxatzen zuela bi besoz eta buruz, berri berria, egiazko *Laborantza Eskola* eta *Teknikakoa* ere. Alta nahiago zuela beste lan intelektual batzuei jokatu filosofia, teologia, morala eta euskal hizkuntza eta literaturaren eremuetan bereziki, hau dena ondotik hain nasaiki erakutsi duen bezala.

**Orain hemen da galdera nagusia** : Nolaz jin den gure Piarres jauna hainbeste eremu ezberdin besarkatzera, nondik jin zaio bokazio nagusi iraunkor hori ? Nundik ideien mundu harroarekin arras ezkontzea ? Berak erraten zigun maiz, suerte gaitza ukan zuela lehenik, amaren aldetik bere osaba ospetsu Diharce

Une traduction en  
français de ce texte  
est disponible  
sur le site :  
[www.samb-baiona.net](http://www.samb-baiona.net),  
rubrique  
"les publications".

Baionako jaun Bikario jeneral zenaren liburutegi osoa (zenbat mila liburu eta agerkari ?) eskupean ukan zituela goizik eta hortik piztu zitzaiola lehenik irakurtzeko tirria handia eta gogoetatzekoa. Beraz ere etxetik eta sor herritik kanpoko munduko berriei ohartzea. Humanismo landatuaren bidean jadanik ! Urte gaiztoak ziren orduan Euskal Herri aldean : 14ko gerlaren ondorioak oraino soleitzekoak, 39-45ko bigarren mundu gerla ere bere betean, lehentxago izana zela ankerki 36 koa, bereziki E.H. hegoaldean. Gure Piarres handiak bazuen beraz non gogoetatu eta hautu serioak egin. Horra non jalitzen daukun lehenik gazte gazterik, *Petite histoire religieuse du Pays Basque* bere lehen Historia liburua, Hor ikusten baita jadanik segurazki zer norabide hartuko zuen Hazparne Ehulateiko seme gehienak. Euskal tragediaz ohartzea eta bizitzea. Horrek guziak ekartzen duela hain segur ondotik bere ikerketa arradoen egitera dela Hazparne eta Baionan berean, Erroman, Parisen, berdin Kebekeko bere egonaldi aberatsean. Bat bertzearen ondotik argitaratzen dituela : "Le droit des peuples à leur identité" eta "Pierre Broussain". Bi liburu gotor hauta, hauk argi erakusten daukutelaz ez zituela airetara eginak eta bilduak bere filosofia eta euskal ikasketa gorenetak bi doktozetak. Artetik ibilia ere bereziki Uzei erakundearen lanetan ere, bere "*Hiztegia euskara / frantsesa - frantsesa / euskara*" moldatuz X. Kintanaren laguntzarekin, 1981 an *Gure Irratia* bezalako hizkuntza tresna moderno baten moldatzen ere, bestalde Udako Euskal Unibersitatearen apailuetan eta lanetan, hau dena Acieb deitu elkartean Ajuriaguerra, Haritschelhar, Maite Lafourcade eta beste euskal unibertsitariekin azkarki uztarturik. Euskal ikasketa gorenak fagoratzearen alde. Euskal lizentzia eta doktozetari buruz. Azkenean hemen ere dena kausiturik.

Hori guzia zioten eskertu, funtsean 1999 an Manuel Lekuona delako sari handia eskaini ziotenean. Jean Etchepare medikuaren obrak (6 tomo) eta Piarres Larzabalenak ere (7 tomo) jada osorik argitaratuak zituela harrigarriki. Zenbat urrats !

Piarres Xarritton Euskaltzain osoa ere baitzen (1985) eta hor ere nolako kar eta gibelondoarekin ! Erakunde jakintsun eta lantsu horren hainbesteko lanetan, horrek ematen ziola ere naski goratasun eta beharrez laderia euskara denetan gain gaineretik goraiatzeko. Eta hau beti zer talenduarekin, dela idatziz dela mintzo handiarekin !

Dudarik ez da, eskualde guzietarik bildua zuen moldaketa gatik, bai eta, eliza girixtionaren miresle halere, beti girixtino kartsu agertuz non-nahi, politikan ere, bereziki EA-ren abiatzeko eta finkatzeko urtetan humanismo suharra zuela bide nagusi, zuzentasunari eta bakeari idekia. Baionako hiri kontseilari entzuna ere izan baitzen gainera, Claude Harlouchet zinez goizegi zenduaren ondotik. Egitasmo ausart askoren gomendari... Ez ahantz !

Azkenik, bururatzeko, eskertu behar ditut orain hemen bihotzez **Aña** bere andrea eta **Naiara** bere alaba, biek azkeneraino zaindu eta inguratu baitute, etxean berean amultsuki, gu denen Piarres handi ezin ahantzia.

(23 mars 2017)



Fig. 1  
Piarres Xarritton

# ARGazki Gitaratu

 ATZOKO IRUDI / GAURKO IDURI<sup>1</sup>

## MISE À L'EAU D'UNE BARQUE DE SAUVETAGE À BIARRITZ

Audrey FARABOS

**Fig. 1**  
Musée Basque  
et de l'histoire  
de Bayonne  
Inv. n° 2014.0.657.

Nous n'avons pas de renseignements sur l'origine de cet ensemble de photographies et leur entrée au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne. En effet, elles n'avaient pas été inventoriées jusqu'à leur récolement en 2014.

Ces photographies illustrent le développement du tourisme sur la Côte basque à travers l'apparition du sauvetage en mer, plus particulièrement à Biarritz. Certains de ces clichés ont fait l'objet de cartes postales dès le début du xx<sup>e</sup> siècle.





## ARGAZKI / ARGITARATU

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les baigneurs se pressent sur les plages de Biarritz et de la Côte basque. Il apparaît vite nécessaire de mettre en place des moyens pour assurer la sécurité des personnes au cours de leurs bains. Celle-ci est alors confiée aux Guides Baigneurs présents sur les plages.

La Société centrale de sauvetage des naufragés est créée en 1865. L'un de ses objectifs est d'implanter des bateaux de sauvetage sur le littoral français. La première ville de la Côte basque choisie est Saint-Jean-de-Luz, du fait de sa situation et de l'importance de sa flottille. Cependant Biarritz reste une préoccupation car les naufrages y sont fréquents.

La difficulté à Biarritz est l'impossibilité de mettre à la mer une embarcation par gros temps, aussi bien depuis le port que de la plage. La Société de Sauvetage de Biarritz décide alors d'aménager plusieurs éléments permettant de fournir une assistance en cas de naufrage. Sont ainsi installés : un canon porte-amarre muni d'un chariot, ou encore des "porte-manteaux" pour enlever rapidement les embarcations en détresse au Rocher de la Vierge ; des bouées et autres matériels de sauvetage à lancer à la main aux personnes en difficulté dans divers points stratégiques.

**Fig. 2**  
*Musée Basque  
et de l'histoire de Bayonne*  
Inv. n° n° 2014.0.661.



103

**Fig. 3, 4 et 5**  
*Musée Basque et de l'histoire de Bayonne*  
Inv. n° 2014.0.662, 2014.0.569 et 2014.0.658.



Des bateaux de sauvetage sont également mis à la disposition de la Société de sauvetage et permettent d'intervenir lors de naufrages : c'est le cas de l'*Yvonne* dont les photographies illustrent ici la mise à l'eau le 28 janvier 1908 grâce au système cité plus haut. Ce système de sauvetage très particulier demeure spécifique à Biarritz du fait de la configuration du site.

La carte postale, représentant la mise à l'eau de la barque de sauvetage à Socoa, montre une opération bien moins périlleuse grâce aux rails qui font glisser le bateau jusqu'à la mer.



Aujourd'hui, les Maîtres-Nageurs Sauveteurs ont remplacé les guides-baigneurs sur les plages et les moteurs ont éclipsé les rames sur les bateaux de sauvetage pour plus d'efficacité. Le sauvetage est par ailleurs devenu une discipline sportive qui dépend de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, dans laquelle on retrouve des épreuves en bateaux à rame avec le Surf Boat venu d'Australie.

**Fig. 6**  
Musée Basque  
et de l'histoire  
de Bayonne  
Inv. n° PH.83.7.1.

### Notes

- 1 Ce proverbe joue sur les mots *atzoko / gaurko* (d'hier/d'aujourd'hui) et la métathèse *irudi / iduri* (image/ ressemblance), banalement exprimé par ce qui était hier ressemble fort à ce que l'on voit aujourd'hui, l'être humain reste le même, seul le cadre (habits, lieux, etc.) a changé.

## SOMMAIRE

- 2 AITZINSOLAS - ÉDITORIAL  
Maritxu ETCHANDY
- 5 LA FLÛTE L'UTILE, CONSTRUITE ET ARMÉE À BAYONNE,  
NAUFRAGÉE À TROMELIN EN 1761  
Max GUÉROUT
- 47 JUAN-MARTIN HIRIBARREN-EN IDAZLANAK :  
EUSKAL BELAUNALDI ERROMANTIKOAREN LEKUKOTASUNAK  
Iban LARRANDABURU
- 63 EXPLOITATIONS MINIÈRES DU NORD-EST BAZTAN  
Gilles PARENT, Jean LAFAURIE (†), Jean-Bernard FEILLOU
- 79 LA FABRIQUE DU NOM DANS LE MONDE BASQUE ANCIEN  
GENÈSE SOCIALE, ÉMERGENCE ET CARACTÉRISTIQUE DU NOM (2<sup>e</sup> PARTIE)  
Anne-Marie LAGARDE
- 93 LES "SAINT MICHEL" DE BASSASSAN ET D'ALCIETTE  
Gérard EDER
- 99 PIARRES CHARRITTON (1921-2017)  
EUSKALDUN GIZA METEORO GORI GORI  
Manex PAGOLA
- 101 ARGAZKI ARGITARATU  
Audrey FARABOS